

BERTÉ ET LE PATRIOTE

V. ...7 — ST-BONIFACE, VENDREDI 22 FEVRIER 1957 — PRIX: SEPT CENTS





La vie politique au Manitoba



M. le rédacteur,

Puis-je vous féliciter de votre éditorial de la semaine dernière, éditorial intitulé: "L'usage de la langue française à la législature manitobaine". Il contient des commentaires intéressants et salutaires. Cependant, je crois devoir attirer votre attention sur certains points.

Vous dites entre autres choses: "Ce fut tout de même frappant d'entendre un ministre canadien-français **disputer** un chef conservateur anglais parce que ce dernier n'a pas parlé avec assez de précision **en faveur de l'usage du français à l'Assemblée législative!**" D'abord, M. le rédacteur, M. Roblin n'a pas parlé **ni avec, ni sans précision, pas** plus que moi-même d'ailleurs, en faveur de l'usage du français à l'Assemblée législative. Il a simplement dit au sujet de la langue française: "Je suis heureux de parler dans l'autre langue officielle **de** notre pays". Vous ajoutez en plus: "Il y eut un temps où on aurait félicité un Anglo-saxon bilingue comme un Canadien authentique sans oser lui reprocher de ne pas savoir les droits d'un législateur manitobain".

Ceci revient à dire que je n'ai pas félicité M. Roblin et que j'ai même osé lui reprocher de ne pas savoir les droits d'un législateur manitobain.

Vos paroles sont inexactes et elles me surprennent d'autant plus que je n'ignore pas que vous aviez devant vous le texte même de mes paroles en Chambre, texte que je vous ai apporté moi-même à la suite d'un malentendu lors de votre passage à mon bureau. M. le rédacteur, je n'ai ni **omis de féliciter M. Roblin** parce qu'il avait parlé en français ni encore moins ai-je **osé** le disputer parce qu'il a dit qu'il était heureux de parler "dans l'autre langue officielle de **notre pays**", au lieu de dire "dans l'autre langue officielle de la **législature manitobaine**". Je lui ai concédé, loyalement, je crois, d'avoir voulu dire la même chose que moi, mais considérant que la majorité des membres de la Chambre n'était pas aussi bien renseignée que M. Roblin, j'ai rappelé aux députés certaines vérités historiques que je croyais bon qu'ils sachent.

Comme preuve de ces avancés, je vous demanderais de publier le texte authentique et intégral de mes paroles afin que vos lecteurs puissent en juger par eux-mêmes. Voici, tel qu'enregistrée sur la machine, cette partie de mon discours qui fit suite à mes félicitations offertes "dans ma belle langue française" à M. l'orateur, au nouveau député de St-George et au nouveau ministre, M. Jobin.

"Now, Mr. Speaker, may I use the mother tongue of the man that I want to **compliment** now, the Leader of the Opposition, in order to **express to him my appreciation** for the words that he spoke in French in this House a few days ago, and the expressions of good sentiments toward the French-speaking minority in this Province. He stated that he was happy to speak in the **other** official language **of our country.** Well, Mr. Speaker, I do not want to quarrel with him, but I believe that he might have been a little more specific and stated that he was happy to speak in the other official language **in this very Legislature.** Now, I **know that he had the intention possibly of saying that**, but it might seem paradoxical to some members of this House that although we have in the Statute Books an act which makes the English language the official language of Manitoba, that still the French language is official **in this House.** In order to prove this contention, I will quote from the Manitoba Act of 1870, Chapter 33 Victoria, Section 23.

"Either the English or the French language may be used by any person in the debates of the Houses of the Legislature, and both those languages shall be used in the respective records and journals of those Houses, and either of those languages may be used by any person, or in any pleading or process in or issuing from any court of Canada established under the British North America Act, 1867, or in or from all or any of the parts of the Province, the acts of the Legislature shall be printed and published in both these languages."

Now, when Manitoba joined Confederation, and in the first parliament in Manitoba here, there were 24 membres. Twelve of those members were considered as French-speaking members and twelve as English-speaking. But immigration came in large numbers from the Province of Ontario and other provinces and other countries, mostly Anglo-Saxons and the French developed into a minority to the extent that in the parliament of 1890 I believe there were just about six of my compatriots in a House of 38. So, in 1890, an act was passed by this House, being Chapter 187, Revised Statutes of Manitoba, 1954, and the title is this: An Act to Provide that the English Language shall be the official Language of Manitoba.

Section I says:

"Any statute or law to the contrary notwithstanding, the English language only shall be used in the records and journals of this Legislative Assembly of Manitoba, and in any pleadings, etc. The Acts of the Legislature of Manitoba need be printed and published only in the English Language."

Section II says:

"This Act applies only so far as the Legisiture has jurisdiction to enact."

You will have noticed that nothing was said in this later act of 1890 with respect to the use of the French language in the debates in this Legislature, so that is why I would like to restate that, as far as the debates in the House are concerned, both languages are official.

Now, my honourable friend, the Leader of the Opposition, went on to state that he was cherishing the honourable ambition of having with him in this House, after a general election, one or more members of the French race to sit his side.

(Discussion on a point of order.)

Well, this is a very legitimate ambition, but I'm sure he doesn't expect me to help him very much. But maybe I might help him by giving him right now a word or two of advice. I would like him to remember that my people, like the vast majority of the people of Manitoba, will not put very much faith in promises. You know, we have a saying in French that goes like this: "Les actes parlent plus fort que les paroles" . . . "Deeds speak louder than words". I would like him to remember also that our people, like the majority of the people of Manitoba, are not socialists, and if he wants their support he had better get off the bandwagon of the CCF Party. We believe, as most Manitoba people believe, and as the Lord has stated that: "Thou shalt earn thy bread by the sweat of thy brow". I would like him to think also that our people would like to see from an opposition party that is a **real** opposition party, a statement of policy, a platform. The hon. member for Turtle Mountain, the other day, sneered at the idea of a platform and said a platform was something that one should throw away. He quoted Mr. McKenzie King as saying that it was "just a chart to indicate the general course". Well, now, as far as I am concerned, I don't know what is the general course of the Conservative Party. A lot of people in Manitoba do not know, and before the hon. gentleman should hope to have many followers of my race, he should at least indicate the general course.

M. le rédacteur, puis-je me permettre une dernière observation. Contrairement à ce que vous dites dans votre "troisième réflexion", mon exposé historique des droits du français à la législature manitobaine ne fut pas fait "dans le cadre d'une critique à l'égard de M. Roblin". Il fut suivi, non pas encadré, de conseils ou, si vous préférez, de critiques n'ayant aucun rapport à l'attitude de M. Roblin en face du français à la législature. Je n'ai pas insinué, M. le rédacteur, que M. Roblin "évitait par ignorance ou par calcul de se compromettre quant aux droits du français dans la province". C'est tout à fait gratuitement que vous m'attribuez de pareilles intentions, intentions que je n'avais sûrement pas et qui ne découlent aucunement, à mon avis, de mes paroles telles que citées plus haut. Ces critiques s'attaquaient au programme ou à l'absence de programme d'un chef de parti politique et je considère, M. le rédacteur, qu'en cette matière un politicien canadien-français bilingue devrait pouvoir critiquer un politicien anglo-saxon bilingue sans se faire blâmer par qui que ce soit. C'est un droit élémentaire dans notre système démocratique.

M. le rédacteur, étant donné que les nôtres au Manitoba ne peuvent avoir leur parti politique à eux, leur action politique doit nécessairement s'exercer au sein de l'un ou l'autre des partis acceptables dans cette province. Le simple électeur peut, peut-être impunément, changer de parti suivant les circonstances, mais le député ne peut pas le faire, ni même s'abstenir d'aider son parti sans miner presque totalement son influence politique, et le ministre ne peut pas le faire du tout ni même montrer de l'hésitation à venir en aide à son chef sans résigner son siège ministériel ou s'exposer à se faire demander sa résignation.

Advenant un conflit sérieux entre les intérêts du parti et les intérêts de la cause, ministre et députés devraient réfléchir sérieusement et consulter qui de droit afin de déterminer la meilleure ligne de conduite à suivre pour rendre leur action politique le plus efficace possible au point de vue de nos intérêts.

Votre dévoué serviteur,

Edmond PREFONTAINE,
ministre des
Affaires municipales.

N.D.L.R. — Il nous semble que M. Préfontaine déborde largement dans cette lettre le point qui **semble** avoir dicté son intervention auprès du journal, mais, vu ses services à la cause française, nous publions volontiers le texte **authentique** et **intégral** de sa lettre, même les parties **historiques** et **politiques.**

Quant au point en litige, notre personnel se trouve d'accord avec le **Winnipeg Free Press, la Presse Canadienne** et **le poste CKSB**, dont les rapports se lisaient ainsi: "Mr. Préfontaine criticized Mr. Roblin for describing French as the other official language of the country".

Parfois, en effet, "Deeds speak louder than words".



Sur la photo, l'on voit, de gauche à droite, assis: **M. Joseph Van Belleghem**, maire de St-Boniface, **S. Exc. Mgr M. Baudoux**, archevêque de St-Boniface, **S. Exc. Mgr Giovanni Panico**, délégué apostolique au Canada, **l'hon. Edmond Préfontaine**, ministre des Affaires municipales et secrétaire provincial, **Mgr Joseph Robert**, P.A., vicaire général de St-Boniface; debout, de gauche à droite: **Mgr Charles-J. Desorcy**, C.S., chancelier, **M. Roger Teillet**, député de St-Boniface à l'Assemblée législative, **M. Fernand Viau**, député de St-Boniface aux Communes, et **M. l'abbé Alexandre-B. Boulet**, curé de la cathédrale de St-Boniface. (Photo Gene Gauthier)

St-Boniface jouit pendant cinq jours de la présence du délégué apostolique

S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a quitté St-Boniface vers les six heures, lundi soir de cette semaine, à destination d'Ottawa, après cinq jours de visite dans l'archidiocèse.

Pendant ce temps, un programme très chargé lui a permis de constater la profonde et filiale dévotion des fidèles du diocèse envers le Souverain Pontife, dont il est le représentant au Canada, et aussi de traduire auprès des fidèles l'intérêt et la bienveillance qu'entretient le St-Père à leur égard.

Comme il convenait en cet endroit, berceau de l'Eglise dans l'Ouest canadien, l'occasion a été propice pour un rappel fréquent de l'épopée missionnaire dont St-Boniface a été le foyer, mais les oeuvres contemporaines d'éducation, de bienfaisance et de contemplation furent surtout en vedette.

Ainsi, presque toutes les institutions majeures de la ville-cathédrale ont reçu la visite de Mgr Panico, y inclus quelques-unes qui se trouvaient le long de l'itinéraire officiel.

Pendant cette visite, Son Excellence a raconté de nouveau les détails de l'audience qu'il eut avec le Souverain Pontife l'an passé, les éloges qu'il a formulés à l'égard du catholicisme canadien et son admiration pour le travail du clergé et des communautés religieuses, auxquels il attribue la ferveur et l'activité des catholiques du pays.

La réception pour le clergé, la réception liturgique, les cérémonies pour les collégiens, les écoliers, les religieux et les fidèles ont été marquées à la fois de grande solennité et de paternelle simplicité, car le distingué visiteur, après avoir exprimé des idées très élevées d'après un texte préparé, y ajouta d'habitude des paroles qu'il trouva dans un coeur imbu de charité.

Le bilinguisme intégral caractérisa ces événements, et, dans les deux langues, Mgr Panico sut mettre en lumière ce qui relève et encourage, ce qui fait désirer plus de bien.

Banquet du clergé

Après quelques jours de visites à Winnipeg, S. Exc. Mgr G. Panico traversait à St-Boniface, au cours de l'après-midi du 14 février, pour être reçu officiellement par S. Exc. Mgr Maurice Baudoux. Plus d'une centaine de prêtres, séculiers et réguliers attendaient Son Excellence le délégué apostolique dans les salons de l'archevêché et furent personnellement présentés au distingué visiteur, à 4 h.

Une heure plus tard, tous descendaient au réfectoire de l'archevêché pour un souper intime. L'atmosphère était à la joie. Durant tout le repas, une conversation très animée fusait de tous côtés. La plus grande fraternité unissait les curés de paroisses et leurs confrères des diverses communautés religieuses du diocèse.

A la fin du repas, Mgr Baudoux sut dire avec éloquence et délicatesse, en anglais et en français, s'adressant au délégué apostolique, les grandes qualités des membres de son clergé, faisant ressortir spécialement la grande charité qui les unit intimement entre eux, le zèle qui les anime constamment dans les difficiles qui leur sont confiées, et aussi leur obéissance filiale et leur attachement profond envers la personne et les directives du Saint-Père.

Mgr Panico prit alors la parole, s'adressant en toute familiarité "à ses confrères dans le sacerdoce". Rappelant avec humour que lui-même n'avait pu exercer le ministère paroissial que durant deux mois, avant d'être appelé à Rome par Pie XI et d'être ensuite envoyé à l'étranger, il se dit heureux d'entrer maintenant en contact fréquent avec les prêtres des paroisses et les autres prêtres séculiers et réguliers du Canada. Depuis 34 ans, il vit à l'étranger, il a connu plusieurs pays, mais le Canada l'attire davantage par la qualité du catholicisme des fidèles et l'attachement au Saint-Père que manifeste tout le clergé.

L'orateur crut bon ensuite de donner une consigne pressante à tous les prêtres présents. C'est fini, dit-il, le temps où le curé était roi et maître dans sa paroisse. Il lui faut maintenant s'adapter à des conditions nouvelles, en ce temps où la télévision et tant d'autres inventions modernes jouent une influence grandissante sur les âmes. Il ne faut attendre que le peuple vienne à nous. Il faut aller au peuple, afin de bien connaître son milieu familial et social, se rendre bien compte des conditions où vivent les fidèles, et ainsi présenter de façon adapté le message que nous devons leur communiquer.

Après cette consigne pressante, Mgr Panico fit ressortir que le délégué apostolique n'a pas pour objectif de voir d'abord ce qui cloche dans chaque diocèse du Canada et de s'empresser d'envoyer des rapports au pape. Il préfère habituellement fermer les yeux en ce qui concerne les défauts et les ouvrir bien grands pour mieux voir tout le bien qui s'accomplit, quoique, ajouta-t-il finement, depuis 3 ans que je vis en ce pays, je n'ai jamais eu l'occasion de fermer les yeux. Le délégué est ici pour être l'ami personnel des évêques et de chacun des prêtres séculiers et réguliers qui exercent un si bel apostolat auprès des fidèles du pays. Voilà pourquoi, dit-il, je demande à chacun des prêtres de me considérer comme son ami, de m'écrire personnellement lorsqu'il le juge à propos . . .

Réception liturgique

On trouvera en page éditoriale les textes des discours en français qui ont été prononcés par S. Exc. Mgr Baudoux, et ensuite, par S. Exc. Mgr Panico, lors de la splendide réception liturgique qui eut lieu en la basilique, jeudi soir de la semaine dernière. En cette occasion, Mgr Panico, assisté de NN. SS. H. Lapointe, P.D., et C. Paillé, P.D., était au trône qui servait autrefois à Mgr Langevin.

Dans la partie anglaise de son allocution, l'archevêque de St-Boniface a exprimé la docilité de son troupeau à l'égard du vicaire du Christ, en soulignant la dévotion de la communion fréquente, les prières pour la paix, l'accueil offert aux réfugiés hongrois (72), les sacrifices consentis pour les écoles paroissiales. Il acheva ses paroles par l'expression en français de l'inaltérable attachement du diocèse au pape.

Parlant en anglais à son tour, le délégué apostolique a rappelé sa récente visite auprès du St-Père, qu'il a trouvé en aussi bonne santé qu'en 1927, lors de leur première rencontre.

Le délégué apostolique ayant demandé permission de donner la bénédiction apostolique dans chaque diocèse qu'il visiterait, le Souverain Pontife acquiesça à cette requête. Mgr Panico conclut alors ses remarques en donnant cette bénédiction.

Autres cérémonies

Les discours de deux écoliers, exprimant leur dévotion envers le représentant du pape et leur désir de tirer le plus grand profit de leur séjour dans des écoles catholiques, donna un cachet particulier à la cérémonie à la basilique, vendredi matin, quand la gent écolière s'y rendit en nombre qui dépassa la capacité de l'édifice. A leur tour, religieux et religieuses s'y pressèrent, le samedi matin, et entendirent un exposé magistral sur l'excellen-

(Suite à la douzième page)



Pour S. Exc. Mgr Giovanni Panico, c'est une rencontre de quelques instants au cours d'interminables réceptions, mais pour le chef P. Courchesne, de la réserve indienne de Fort Alexandre, c'est un moment inoubliable dans sa vie, un événement qui sera raconté à tous ses parents et amis pour longtemps. Et peut-être même pour le délégué apostolique, l'occasion de serrer la main d'un Indien dans l'Ouest canadien restera comme un des souvenirs les plus particuliers de son passage dans la "colonie" de la rivière Rouge. L'on voit sur cette excellente photo, prise par Gene Gauthier, **S. Exc. Mgr Paul Dumouchel**, du Keewatin, **M. Courchesne**, le **R. P. V. Bilodeau**, O.M.I., curé de Fort Alexandre, **S. Exc. Mgr M. Baudoux** et **S. Exc. Mgr G. Panico.**

9 millions de Noirs en Afrique du Sud

JOHANNESBURG — Une nouvelle carte géologique de l'Union, compilée par la section géologique du ministère des Mines d'Afrique du Sud et imprimée en couleurs sur quatre planches à l'échelle de 1/1 million vient d'être publiée par les imprimeries du gouvernement sud-africain.

Selon les derniers chiffres officiels dressés par l'Office du Recensement et des Statistiques, la population de l'Union s'est accrue, de 1955 à 1956, de 236,000 personnes, soit de 53,000 Blancs et 145,000 Bantous.

Les statistiques se lisent comme suit, en 1956: 2,907,000 Blancs, 9,306,000 Bantous, 421,000 Asiatiques et 1,281,000 Métis (gens de couleur). Le total fut 13,915,000.

Le fédéral paierait ses taxes municipales

OTTAWA — L'hon. W. Harris, ministre des Finances, a proposé une mesure qui autoriserait le gouvernement fédéral à payer de $16 à $20,000,000 en taxes municipales.

En élargissant l'étendue et la base des octrois municipaux actuels, qui prévoient cette année des versements fédéraux d'environ $9,500,000, le gouvernement propose de payer de pleines taxes municipales sur toutes les propriétés fédérales, à l'exception de quelques-unes.

A l'heure actuelle, les octrois fédéraux versés à la place des pleines taxes municipales sont restreints aux paiements de 75 pour cent de la taxe applicable aux propriétés fédérales excédant deux pour cent des évaluations totales d'une municipalité.

M. Harris a fait savoir aux Communes que la marge de deux pour cent serait supprimé et que le gouvernement paierait les taxes entière sur toutes ses propriétés.

Néanmoins, on croit que l'estimation de la propriété sera faite par le gouvernement fédéral.

Le montant des octrois municipaux versés au lieu de taxes s'est élevé constamment depuis 1950, date d'établissement de cette procédure. Il a passé de $1,700,000 à $9,500,000.

Les exceptions concernant le paiement de taxes complètes comprendront les propriétés fédérales telles que les parcs, les musées, etc.

Les francs-maçons s'organisent pour séculariser l'instruction

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

BUENOS-AIRES — La presse catholique en Argentine s'inquiète à la pensée que la Constitution de 1853 pourrait être amendée suivant une politique séculaire défavorable à l'Eglise et à l'éducation religieuse.

En même temps, le **Simbolo**, organe de la franc-maçonnerie en Argentine, a révélé que les francs-maçons sont engagés dans une campagne incessante ayant pour fin un système d'éducation entièrement séculier et une plus stricte séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Message du Grand Maître

Simbolo a dernièrement publié un message du Grand Maître Domingo Sanfeliu, qui disait:

"Il existe dans le moment un problème latent qui soulève toutes les parties du pays: la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Je désire attirer l'attention des Frères sur ce sujet.

"La seconde assemblée Inter-Américaine des frans-maçons tenue au Mexique en 1952 . . . a étudié avec une vive attention l'infiltration de la sécularisation dans les pays d'Amérique.

"Un vote à l'unanimité a appuyé le lancement d'une campagne pour créer une opinion favorable chez le peuple qui permettrait l'accomplissement de quelques-unes des aspirations séculières de la franc-maçonnerie."

M. Sanfeliu donne la liste de quelques-unes de ces "aspirations seculières":

1. La loi du divorce avec la dissolution du lien conjugal.
2. L'égalité absolue des enfants sous la loi.
3. La sujétion de l'Eglise aux lois tributaires.
4. L'éducation neutre et séculière.
5. La séparation réelle et effective de l'Eglise et de l'Etat.

Pour atteindre le triomphe total de cette dernière aspiration, a dit M. Sanfeliu, "c'est le devoir de tout franc-maçon de coopérer dans tous les mouvements en faveur de la sécularisation spécialement en éducation".

* * *

Mise en garde contre la franc-maçonnerie

ROME — Dans un article relatif à la franc-maçonnerie italienne, l'importante revue des Pères Jésuites "Civilta Cattolica" écrit entre autres: "Nous ne doutons pas que, parmi les francs-maçons, il y ait des personnes naturellement droites, honnêtes et peut-être de bonne foi; mais nous devons être extrêmement prudents et ne pas nous laisser éblouir par les belles paroles . . ."

La revue fait ensuite observer que, même en dehors de la sage et décisive direction de l'autorité ecclésiastique, il existe trop de points obscurs qui ne permettent pas à un catholique d'accepter tout ce qui est inscrit dans les anciens statuts de la franc-maçonnerie et que répètent les statuts modernes.

(Suite à la douzième page)

Le Canada est mieux compris en Egypte

ISMAILIA, Egypte — En se rendant de plus en plus compte de l'indépendance du Canada et du rôle prépondérant qu'il a joué dans la création de la force d'urgence des Nations unies, les Egyptiens sont de moins en moins soupçonneux à l'endroit des Canadiens à cause de leur appartenance au Commonwealth britannique.

C'est là l'opinion d'un Egyptien bien connu des troupes canadiennes, le brigadier général Amin Helmy, officier de liaison de son pays avec la force de l'ONU.

"En somme, vous faites partie du Commonwealth britannique, vos troupes font partie des forces de Sa Majesté et vous possédez quelques marques distinctives sur votre drapeau et autres emblèmes nationaux qui vous apparentent aux Britanniques qui nous ont envahis", a dit le général.

Relations amicales

"Mais lorsque nous avons appris que votre gouvernement considérait que l'invasion britannique était une menace aux relations du Commonwealth; et quand nous avons nettement compris que c'est grâce à votre initiative que la force d'urgence de l'ONU a été constituée, que vous étiez nos amis et que votre attitude différait complètement de celle des Britanniques, nos idées ont changé.

"Nous avons commencé à vous considérer comme des amis". Puis avec un sourire, il a ajouté: "Autrement, vous ne seriez pas ici actuellement".

Mais existe-t-il encore de la froideur et presque de l'hostilité lorsque les Canadiens se montrent en certains endroits? Selon lui, rien de semblable n'existe.

"Au contraire vous avez certainement remarqué la réaction favorable à l'endroit de la force d'urgence — y compris les Canadiens — lorsque vous êtes entrés dans une nouvelle région comme celle d'El Arish", a-t-il ajouté, faisant allusion aux rapports selon lesquels les Egyptiens ont accordé un chaleureux accueil aux unités de l'ONU qui remplaçaient les troupes israéliennes qui évacuaient la région.

"Je suis impressionné par la façon dont les Canadiens se rendent compte de l'importance de leur mission ici et c'est pourquoi nos relations avec eux n'ont posé aucun problème."

Unilinguisme en affaires décrété par Gamal Nasser

LE CAIRE — Aux termes d'un décret signé par le président Nasser, toutes les sociétés et entreprises privées d'Egypte devront désormais employer la langue arabe dans leurs archives, leurs contrats, leur comptabilité et leur correspondance, selon le correspondant au Caire de l'agence "Belga". Une copie dans une autre langue pourra être jointe à tout texte rédigé en Arabe.



Cher (e) correspondant (e),

Le directeur d'un service de nouvelles d'importance mondiale regardait un jour les photographies qui avaient été prises au cours d'un congrès à Rome. Un ami lui posa la question: "Choisissez-vous la photo qui donnera la meilleure idée du congrès aux lecteurs des journaux partout dans le monde?" Et le nouvelliste de répondre: "Non, je cherche d'abord les photos dans lesquelles je me trouve".

Cet incident bien authentique est de nature à encourager les journalistes de la campagne qui s'occupent surtout de "petites" nouvelles, soit personnelles, soit paroissiales. Les gens s'intéressent d'abord à ce qui les touche, et ce qui touche ceux auxquels ils sont liés par un lien quelconque. Après tout, la Providence s'intéresse aussi à chacun, jusqu'au moindre cheveu.

Parmi les nôtres, d'ailleurs, les nouvelles de ce genre ne conduisent pas à la mesquinerie, car il y a une communauté de vie et même de parenté et d'amitié, entre la plupart de nos lecteurs.

OUVRE-LETTRES.

AU POSTE CBWT

"Music-Hall"

Geneviève est une ravissante diseuse parisienne en tournée au Canada. Par sa voix prenante et sa manière toute particulière d'interpréter le répertoire de la chanson française, en particulier les singulières mélodies de Léo Ferré, Geneviève est en passe de devenir une grande étoile au firmament du music-hall français. Cette charmante artiste sera la vedette de la prochaine émission de "Music-Hall", le dimanche 24 février, à 2 h. 30.

Outre Geneviève, le programme comprendra également trois chanteurs canadiens de belle réputation: Christiane Breton, Colette Mérola et Yoland Guérard. On retrouvera à cette émission la sympathique hôtesse Michelle Tisseyre. Art Morrow dirigera l'orchestre. Ce "Music-Hall" sera réalisé par Denys Gagnon.

• • •

Le "Théâtre populaire"

Le "Théâtre populaire" présentera, le dimanche 24 février, à 3 h. 30 p.m., "L'Etoile Rouge", une oeuvre d'un auteur canadien connu principalement pour ses textes radiophoniques: Aliette Brisset-Thibaudeau.

Mme Aliette Brisset-Thibaudeau a fait ses premières armes à la radio avant la guerre. Dès 1938, elle commençait à écrire sous l'habile direction de Robert Choquette.

Elle continua avec Paul Langlais et, soit à Radio-Canada, soit dans divers postes locaux, elle présenta de nombreuses adaptations radiophoniques et plusieurs oeuvres originales.

Les amateurs de radio-romans se rappellent encore les bons moments d'audition que leur apportait la série de "Ceux qu'on aime", une oeuvre d'Aliette Brisset-Thibaudeau qui garda pendant douze ans l'affiche au réseau français.

La dernière création d'Aliette Thibaudeau, "L'Etoile Rouge", est une pièce inspirée d'un fait historique brûlant d'actualité.

A l'heure où la plupart des pays sous la botte communiste manifestent, ouvertement ou sourdement, leur désir de liberté, "L'Etoile Rouge" dramatise d'une façon poignante l'odyssée d'un groupe de Tchécoslovaques cherchant à fuir l'oppression.

L'auteur a choisi le moment sans doute le plus palpitant de cet angoissant voyage vers la liberté.

L'action de "L'Etoile Rouge" se situe dans le train qui emmène les fugitifs loin du rideau de fer, quelques heures avant l'arrivée à la frontière.

Alors que tous les obstacles imaginables se dressent devant le convoi, les téléspectateurs se demanderont si le train passera la frontière ou non. Question terriblement troublante qui donne à la pièce son vif intérêt.

L'équipe d'interprétation de "L'Etoile Rouge" comprendra: Yves Létourneau (Koval); Bertrand Gagnon (Karel); Jean Duceppe (un paysan); Denise Provost (Maria); José Ledoux (Basil); François Lavigne (le chanoine); Camille Ducharme (un médecin); Jeanne Demons (la grand-mère); Nicole Goyette (une jeune fille); Gaston Dauriac (le contrôleur); Jean Lajeunesse et Michel Maillot (deux policiers).

Les décors seront signés Alexis et les costumes Janine Caron.

C'est une réalisation René Verne.

Pas de grèves dans les services publics

OTTAWA — La Canadian Lumbermen's Association entend prendre position au sujet de certaines grèves. M. Roy Halliday, président de ce puissant organisme d'industriels, a déclaré qu'il sera demandé au gouvernement fédéral de rendre illégale toute grève survenant dans un service essentiel au bien-être de la population canadienne.

Le mois dernier, de dire M. Halliday, nous avons dû subir des inconvénients considérables, des retards importants, des pertes d'argent quasi astronomiques simplement parce que des chauffeurs de locomotives ont déclenché une grève qui a paralysé en entier un réseau de chemin de fer.

Devant un pareil fait l'Association, dont le congrès groupe à Montréal 2,000 délégués, adoptera une résolution dans le sens indiqué plus haut.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

L'instructeur Toe Blake doit commencer à se demander ce qui ne va pas chez les Canadiens. Cette puissante équipe a perdu la majorité de ses douze dernières joutes et elle se voit menacée de tomber en troisième place. Ce que nous avions écrit il n'y a pas longtemps au sujet de la défensive des Habitants semble vouloir se réaliser, car l'équipe est certainement puissante à l'offensive avec des compteurs comme Béliveau, Moore et les frères Richard. Nous disions alors que Plante avait beaucoup de mérites, car il ne jouissait pas d'une aussi bonne protection que Hall, Simmons, et peut-être Chadwick. Nous avons pu observer les Canadiens au cours de quelques joutes dernièrement et nous avons remarqué qu'on laisse aux adversaires beaucoup trop de chances de prendre position et surtout d'obstruer la vue de Plante. Nous serions curieux de savoir combien de buts ont été enregistrés au cours de mêlées devant les buts, et à l'aide de coups qu'on a fait dévier accidentellement dans sa cage. C'est le travail des joueurs de défense d'empêcher l'adversaire de se tenir près du but pour y faire dévier la rondelle et ce travail n'est pas tellement bien fait par Montréal présentement.

Sur papier, la défensive des Canadiens est bonne, mais pas meilleure que celle des autres équipes. Harvey joue une solide partie, il porte bien le disque et bloque bien son homme. Les autres joueurs, à l'exception de St-Laurent actuellement souffrant encore de blessures, ne jouent pas assez régulièrement bien à leur poste. Ils exécutent des courses brillantes pour réussir un bel exploit défensif, mais tout cela semble annulé par une seconde de trop mise à couvrir leurs adversaires, quand ces derniers attaquent ou encore lancent de loin. Plante éprouve de la difficulté avec ces lancers et il devrait recevoir de ses joueurs de défense la même protection que Pronovost, Gadsby, Rhéaume et les autres offrent à leurs gardiens de buts. Les Canadiens passent probablement par une mauvaise période. Il est préférable que ce soit à ce temps-ci de l'année que durant les éliminatoires.

Une union

Les joueurs de la Ligue nationale de hockey ont annoncé dernièrement qu'ils avaient organisé un syndicat visant à leur assurer de bonnes conditions de travail. Les dirigeants de la Ligue ont souligné que les joueurs ne se plaignent pas des conditions actuelles, mais qu'ils envisagent probablement la possibilité d'obtenir leur part des recettes de la télévision. Nous croyons que l'attitude des deux parties en cause pourrait servir d'exemple à beaucoup d'autres entreprises commerciales. Les déclarations ont été des plus courtoises de part et d'autre, et on a senti tout de suite que les intéressés ne demandaient qu'à bien s'entendre.

Depuis qu'un grand réseau américain a accepté de passer des joutes de hockey à la télévision, le samedi après-midi, la popularité de ce sport ne fait qu'augmenter. On en a eu encore la preuve lors de la dernière joute télévisée de Boston. L'enceinte était bondée et le calibre du jeu assez bon pour soutenir l'intérêt des spectateurs. Il est bien évident que les Américains ne connaissent pas les côtés les plus raffinés de ce sport, mais ils suivent quand même le jeu, ce qui est assez formidable quand on songe à toutes les difficultés que présente le hockey, même pour des Canadiens qui y ont été exposés toute leur vie durant.

Les joueurs de la Ligue nationale ont organisé un fond de pension qui les mettra à l'abri de la nécessité et qui les empêchera de tomber dans la même misère que Joe Louis. On a calculé que sur une somme de $700,000 perçu la même année, Louis n'avait conservé que $53,000 environ après les taxes et les coupures de ses gérants. Imagine-t-on une entreprise commerciale qui pourrait survivre une seule semaine à une telle saignée? Songe-t-on que Louis n'a gagné des sommes fabuleuses que pendant une petite partie de sa vie et qu'on devrait prévoir une diminution de taxes proportionnelles pour protéger ceux qui ont un pouvoir de gain limité à quelques années? Les percepteurs ont plus de considération pour la machine que pour l'homme.

Point final

Depuis qu'il a quitté le baseball pour se lancer en affaires, Jackie Robinson n'a pas cessé de parler de baseball. Beaucoup de journalistes lui en ont fait le reproche, car Robinson n'a pas été trop tendre pour ceux qui l'ont considéré comme un phénomène parce qu'il n'était pas de race blanche. Certains journalistes, des mieux intentionnés, ne semblent pas comprendre les raisons du ressentiment de Robinson. Alors qu'ils expriment dans leurs chroniques de langue française des idées analogues, et bien souvent avec beaucoup moins de justification que Robinson, ils ne voient pas pourquoi Robinson aime revenir sur certains des mauvais jours passés dans les ligues majeures.

Trouve-t-on anormal que celui qui a le droit d'être traité comme un citoyen ordinaire ait été considéré comme un cobaye par ses compatriotes de race blanche? Alors que Robinson et les autres noirs ont prouvé qu'ils étaient d'égale force aux blancs, ne croit-on pas qu'ils éprouvent de la difficulté à avaler la condescendance dont font preuve une trop grande portion des journalistes et même du public? Robinson aurait voulu être traité comme un autre joueur après avoir fait la preuve indéniable de son talent. Il a conscience de ne pas l'avoir été et il fait des reproches à ceux qui ont manqué de justice envers lui. Quoi de plus humain, même si cela manque de diplomatie.

On sait toute l'admiration que nous avons pour Wally Alston; ceci ne nous empêche pas d'écouter sans amertume ce que Robinson dit de son ancien pilote, et même ce qu'il dit de Charlie Dressen que nous n'aimons pas. Comme nous, Robinson a droit à son opinion, mais plus que nous il est à même de justifier cette opinion puisqu'il a joué sous les deux hommes. Pourquoi lui en vouloir tant de dire tout haut ce que des journalistes qui ne connaissaient même pas Alston ont écrit contre ce dernier, mais en beaucoup plus mal? Robinson semble avoir mis le point final à ses discours sur le baseball, mais nous lui reconnaissons le droit d'en parler aussi librement que tout autre, quand le coeur lui en dira.



Deux jeunes fervents des "Canadiens" et de la pêche aux petits poissons des chenaux comparent la grosseur de leurs trophées. Partout sur le fleuve, et surtout sur les lacs St-Louis et St-Pierre, les amateurs de la pêche sur la glace se rassemblent dans de petites cabanes et "tirent la ligne". Il arrive souvent qu'un seul d'entre eux puisse prendre jusqu'à 130 poissons au cours d'une fin de semaine.

Notes agricoles

Résistance au charbon nu chez l'orge

Le charbon nu, maladie dévastatrice de l'orge, pose un problème d'importance considérable aux producteurs d'orge du Canada. Selon M. W. H. Johnston, de la ferme expérimentale fédérale de Brandon (Man.), la création de variétés résistantes semble être la seule mesure pratique de répression.

Le croisement en vue de la résistance au charbon nu constitue une phase importante du programme mixte d'amélioration de l'orge dans l'est des Prairies depuis 1949. Au cours de ce travail d'amélioration, certaines sélections possédant des caractéristiques tout à fait désirables en même temps que de la résistance au charbon nu ont été créées, et bien que plusieurs de ces sélections puissent devenir des variétés commerciales, il est plus vraisemblable que leur principale valeur viendra de leur utilisation comme géniteurs en vue d'autres travaux d'amélioration.

Le succès le plus frappant des travaux d'hybridation en vue de la résistance au charbon nu s'est produit dans des croisements où la variété Jet avait servi à produire des géniteurs résistants au charbon. Le nom Meteor a été donné provisoirement aux sélections les plus prometteuses des croisements de Vantage, de Jet 2 et de Vantmore. La création des sélections Meteor peut être considérée comme le résultat fructueux de la première phase d'un programme de longue haleine.

Pour déterminer le degré de résistance d'une variété d'orge au charbon nu, il faut exposer à la maladie la plante saine. Le peu de progrès de l'hybridation en vue de la résistance au charbon nu dans le passé était dû en partie aux techniques laborieuses et longues employées pour les inoculations artificielles. Les méthodes modernes ont grandement accéléré ce travail et il est maintenant possible d'éprouver comme il convient la réaction au charbon nu d'un grand nombre de variétés et de croisements en très peu de temps sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le personnel de la recherche.

A la ferme expérimentale de Brandon, on a trouvé que la meilleure façon d'inoculer un grand nombre de plantes saines avec des spores de charbon est appelée la méthode du jet sous pression. Lorsque les tiges d'orge sont à un stade susceptible, on les injecte avec un ou plusieurs jets puissants d'une suspension de spores. Dans des conditions favorables, deux hommes peuvent inoculer en une heure jusqu'à 500 tiges. En moyenne, on a obtenu par cette méthode une infection plus forte que par tout autre système et il y a eu moins de dommages aux tiges par ailleurs.

Cette méthode d'hybridation, à Brandon, n'a d'original que l'intensité et l'intégralité de l'inoculation. On s'est entendu sur le principe fondamental voulant que la réaction au charbon nu soit la seule base de sélection pour les quatre premières générations de tout croisement à l'étude. En d'autres mots, on ne considère pas les caractères agronomiques tant qu'on n'a pas établi hors de tout doute la résistance au charbon nu.

En ce qui concerne les travaux futurs d'amélioration dans la création de variétés d'orge, la division des sciences végétales de l'Université du Manitoba, le laboratoire fédéral de l'amélioration des céréales de Winnipeg et la ferme expérimentale de Brandon ont entrepris des travaux concertés dans lesquels on utilise des variétés déjà existantes comme Husky, Vantmore, Parkland, UM570 et Trail. D'après le plan général, chaque institution doit ajouter un ou deux caractères désirables en rétrocroisant et, ensuite, on doit réunir tous ces caractères désirables par une série de croisements appropriés. On a confié à la ferme expérimentale de Brandon la tâche d'incorporer la résistance au charbon nu.



• • •

Mise en conserve des pommes de terre

Les transformateurs d'aliments dans la région d'irrigation du sud de l'Alberta s'intéressent grandement à la mise en conserve des petites pommes de terre qui, autrement, ne se vendraient pas facilement. Il y a quelques années, la Cornwall Canning Company a commencé à fabriquer des conserves de petites pommes de terre; cette année, la Broder Canning Company en a fabriqué à titre d'essai et elle prévoit une production annuelle possible de 30,000 caisses.

Moyens faciles de trouver la mort: marcher de façon imprudente; ignorer les feux de circulation; s'aventurer dans la rue à l'arrière d'une voiture stationnée.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 5 mars 1957, pour le contrat no 11/57/TNO — Nivellement, ponceaux et infrastructure, Mille 40, du chemin du lac Mills à Fort Providence, Territoires du Nord-Ouest.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. A. Stewart, Division de la route Transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), du bureau de la Division de la route Transcanadienne, 721, édifice public, Calgary (Alta), de M. W. E. Crossley, ingénieur-inspecteur, Division de la route Transcanadienne, 325, édifice Motherwell, Régina (Sask.), et de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 705, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules ou sur leur équivalent en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 février 1957.

L'empereur du Japon visite une Oeuvre sociale catholique

OSAKA — Lors d'un récent voyage à Kobé, l'empereur Hirohito, du Japon, et l'impératrice ont rendu visite à l'Institut d'assistance sociale d'Osaka, dirigé par Mlle Masaka Kujo. S. Exc. Mgr Paul Taguchi, évêque d'Osaka, souhaita la bienvenue aux souverains du pays. Mlle Masaka Kujo, fille du duc Michikide Kujo, se convertit au catholicisme après la guerre. En 1955, elle ouvrit l'Institut d'assistance sociale en faveur des enfants pauvres d'Osaka.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Hommage de S. Exc. Mgr Panico aux religieux

S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a célébré, le samedi matin 16 février, une messe à laquelle assistaient religieux et religieuses de l'archidiocèse de St-Boniface qui étaient venus en grand nombre lui rendre hommage. Ne pouvant visiter chacune des maisons religieuses, il put ainsi prendre contact avec la plupart des religieux et religieuses de l'archidiocèse. Il leur parla de la noblesse de l'état religieux en citant plusieurs documents pontificaux et surtout l'encyclique "Sacra Virginitas". Voici un extrait de son allocution:

"Religieux et religieuses de St-Boniface.

"C'est aux personnes consacrées qu'on doit attribuer en majeure partie les oeuvres de charité", dit Pie XII. "Qui louera jamais assez les missionnaires qui se dépensent au prix des plus grandes fatigues et loin de leur propre patrie à la conversion des masses infidèles? Que dire enfin des épouses du Christ qui leur rendent de si précieux services?"

Il est arrivé parfois au cours de l'histoire dans certains pays que l'on a entretenu à l'égard de la vie religieuse et des oeuvres par elle réalisées une sorte de défiance. On a même vu naître et s'exprimer certaines formes de rivalité et d'opposition. Ce fut toujours au détriment de la vie de l'Eglise et de l'établissement du royaume de Dieu.

Au cours de mes trente-quatre années de service du Saint-Siège à l'étranger, je me suis toujours demandé dans quelles conditions se trouverait l'Eglise dans les pays que je connais si les communautés religieuses d'hommes et de femmes n'avaient pas accompli le merveilleux travail qu'elles ont fait et qu'elles continuent de réaliser. Dans l'une ou l'autre de ces contrées, l'Eglise serait encore au stage d'une première évangélisation et ne connaîtrait pas encore l'essor et les progrès achetés au prix des sacrifices des missionnaires, des bâtisseurs et des bâtisseuses d'écoles, d'hôpitaux, de collèges et de séminaires.

Depuis les premiers siècles du christianisme, les moines et les religieux n'ont cessé de prêcher l'Evangile jusqu'aux frontières du monde civilisé et de préparer les âmes et les peuples à l'établissement stable de l'Eglise du Christ.

Chers religieux et religieuses, vous êtes venus nombreux dans cette Eglise de St-Boniface, pour collaborer généreusement à la fondation du royaume de Dieu: missionnaires, éducateurs, institutrices, hospitalières, etc. Vous avez semé, à larges mains, la bonne semence de l'amour de Dieu. Vous avez fait aimer la vie religieuse et nombreuses sont les vocations que vous avez attirées dans vos rangs. Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, la vie religieuse est à l'honneur en ces régions.

Que le Seigneur en soit loué et remercié. A Lui tout l'honneur et toute la gloire!"

Une étrange attitude

Le ministère anglais des Affaires étrangères annonçait, le 17 janvier, la nomination d'un nouveau ministre britannique près le Saint-Siège. Il s'agit de M. Marcus Cheke, chef du protocole au ministère des Affaires étrangères, qui succède à sir Douglas Howard. Mais il ne prendra possession de son nouveau poste qu'en mai. Le ministre britannique près le Saint-Siège est toujours un protestant, mais le secrétaire de la légation est toujours un catholique.

Il est évident que la Grande-Bretagne ne s'embarrasse pas des préjugés qui ont cours chez nous dans ses relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Ses dirigeants sont trop éclairés et le peuple anglais trop intelligent pour ne pas comprendre que le Vatican est, après tout, un Etat, même si le pape, chef de l'Eglise catholique, en est le souverain et que, dans les circonstances, la Grande-Bretagne a intérêt à maintenir des relations diplomatiques avec lui.

Ici, au Canada, certains esprits étroits ne savent pas établir de distinction entre le Vatican, Etat et la papauté. En conséquence, lorsque le pays doit trancher de quelque question avec le Vatican, il passe par la légation britannique près le Saint-Siège. Mais, ce faisant, ils oublient qu'ils reconnaissent indirectement l'Etat du Vatican. Le fait de traiter à l'occasion avec cet Etat, par un intermédiaire, ne change rien à la situation de fait.

La question n'est donc pas de savoir si le Canada reconnaîtra le Vatican comme Etat, mais si nous serons représentés directement par un Canadien en permanence au Vatican ou, à l'occasion, par le ministre de la Grande-Bretagne près le Saint-Siège, comme si nous n'étions qu'une simple colonie. Il est temps que l'on mette fin à ce vestige colonial.

Camille L'HEUREUX.

(Le Droit)

Le prochain gouverneur général

Le président d'une section ontarienne de l'association conservatrice — un monsieur Boyne — vient de suggérer que M. George Drew soit désigné comme gouverneur général du Canada pour succéder à M. Vincent Massey lorsque son terme d'office aura pris fin. C'est une suggestion qui nous paraît tout à fait acceptable.

Nous espérons même que M. Boyne réussira à gagner tous les conservateurs à son point de vue. Il aurait alors provoqué une évolution considérable et intéressante chez les conservateurs, qui ont manifesté du mécontentement lors de la nomination de M. Massey. Plusieurs d'entre eux ont prétendu qu'ils ne gobaient pas M. Massey lui-même, mais le véritable motif de leur opposition tenait à l'impérialisme. Ils préféraient un Anglais à un Canadien comme représentant du souverain chez nous.

Nous ne sommes pas sûrs que les libéraux au pouvoir s'empressent de donner suite à la suggestion qui vient d'être faite. Ils auront probablement leur propre candidat à la succession de M. Massey. D'aucuns prétendent même que M. St-Laurent pourrait bien s'en aller à Rideau Hall après avoir fait la prochaine élection. Le terme d'office de M. Massey doit prendre fin au cours de l'année, mais rien n'empêche de le prolonger d'une année ou deux.

La candidature de M. Drew, si elle était le moindrement appuyée, ne pourrait que faciliter la nomination d'un second gouverneur général canadien et l'établissement d'une nouvelle tradition. Les conservateurs peuvent sans doute invoquer la déclaration de M. St-Laurent à l'effet qu'il est disposé à fournir à l'ancien chef de l'opposition l'occasion de continuer à servir l'Etat. Ils peuvent également invoquer l'argument que sa nomination dissiperait dans l'esprit des gens tout soupçon de patronage politique dans le choix du représentant du souverain.

M. Drew ferait sans doute un gouverneur général irréprochable. M. St-Laurent aussi. Et cela suffit à démontrer qu'il n'est pas difficile de trouver un successeur à M. Massey au Canada même.

P. V.

(Le Devoir)

L'héroïsme n'est pas commun

(Traduction exclusive de "La Liberté et le Patriote")

Au moment ou nous écrivons ces lignes, certains indices pourraient porter à croire que la lune de miel des Hongrois et des peuples des démocraties de l'Ouest tire déjà à sa fin.

Déçus dans leurs plus belles espérances, par les exigences du fonctionarisme, la mauvaise nourriture, un logement défectueux, etc., un petit nombre de Hongrois réfugiés en Autriche, France, Grande-Bretagne et Canada, se sont conduits de telle façon que des observateurs, même les plus amicaux, ont dû qualifier cela d'indélicatesse. Quelques-uns ont été jusqu'à refuser de manger, de travailler, ou d'attendre patiemment le bateau ou le passeport qui pourrait ou non arriver au printemps prochain.

Quelques-uns de leurs hôtes, ici au Canada ou ailleurs, ont agi de façon encore plus regrettable. Gens au coeur petit et à l'intelligence bornée, ils ont rechigné, à la fois contre la logique et l'humanité, que le Canada serait dangereusement affecté par ce surplus de quelques milliers d'immigrants se cherchant ici du travail et des logements.

Rien de tout cela ne doit nous surprendre. Rien de cela n'est tragique. Ces dangers peuvent facilement être surmontés par un petit effort d'humaine compréhension. Nous, Canadiens, nous devons très bien savoir que les Hongrois et les autres Européens sont des hommes comme les autres. Nous devons comprendre la folie qui consisterait à idéaliser ces gens et, dès lors, à leur reprocher à tous le fait que quelques-uns d'entre eux n'atteignent pas cet idéal.

De leur côté, les immigrants doivent savoir que le Canadien moyen n'est pas nécessairement ce qu'il y a de plus grand en fait de droiture, de générosité, de sagesse et de tolérance. La plus importante chose que doit savoir tout nouveau venu en ce pays, ce n'est pas le nombre de nos maisons, la quantité de notre huile et de notre minerai de fer, l'esprit qui nous anime, mais bel et bien ce que sont les habitants qui sont arrivés ici les premiers. Il est important pour le nouveau venu de savoir, dès son arrivée, qu'il n'y a pas une forme d'aberration, de désir, de philosophie ou de préjugé, qui n'a pas au moins quelques fidèles, profiteurs et victimes, en notre Canada. Nous avons ici des gens qui croient dur comme fer à Oral Roberts, à la conscription militaire, au cyclisme budgétaire, à Louis St-Laurent, John Diefenbaker, au commerce libre, à Tommy Douglas, au chemin de fer de la Baie d'Hudson, à la nécessité biologique de préserver les mouches noires, à la CBC, à Tom Thomson, au socialisme, à Dwight D. Eisenhower, Nikita Kruhshchev, G. A. Nasser, à la télévision, à l'existentialisme, à Gordie Howe, C. D. Howe, au WCTU, à l'oléoduc, au whiskey sec, au bâton de correction contre les enfants qui répondent mal aux grandes personnes, à Aimé Semple McPherson et Elvis Presley.

Que ces Canadiens si variés et les Hongrois non moins différents entre eux rencontrent quelques difficultés au cours de la période d'adaptation mutuelle, rien d'anormal en cela. Il est certain qu'il y aura des incidents, mêmes graves. Il est également certain que des gens au champ de conscience étroit, à la vision et à la sympathie très limitées, vont tout faire pour grossir les difficultés. Mais si nous pouvons nous rappeler qu'il ne faut pas se juger mutuellement par nos génies ou nos fous (sans doute que chez les immigrants aussi, comme chez nous, il y a peu de génies et beaucoup de fous), alors nous commencerons ensemble de la façon la plus raisonnable, une vie normale.

(Maclean's)

Survivance et "circonstances"

Il y a un peu plus de huit mois, nous avons reçu une lettre de Flin Flon au sujet de la fondation d'un cercle canadien-français. On demandait des renseignements sur le journal et sur les autres moyens à utiliser pour conserver la langue. Le temps ne permit pas une réponse d'envergure, mais les correspondants sont revenus à la charge, se mettant en rapport avec le secrétariat de l'Association d'Education.

Or, voici que, dans une récente nouvelle en provenance de Flin Flon, le club Alouette fait le bilan de ses activités. Les 32 familles membres du club disposent de 100 disques en français. Ce groupe organise des parties de cartes et des veillées où l'on parle et l'on chante en français. Il a fait célébrer la St-Jean-Baptiste par un pique-nique commun. Et, depuis le mois de mars dernier, il prépare et présente au poste local un programme d'un quart d'heure de français par semaine. Tout cela, en plus des oeuvres de charité et de piété.

Une histoire semblable s'écrit à Régina. Là où une petite chapelle suffisait autrefois pour desservir les gens de langue française, il y a les commencements d'une paroisse et, depuis quelques mois, l'enseignement du français le samedi matin. Une classe d'une poignée d'élèves est devenue en six semaines une école "Mathieu" avec quatre classes et des étudiants de tous les âges. D'ailleurs, en marge de ces développements, un conseil de Chevaliers de Colomb de langue française a vu le jour en cette ville.

Dans ces endroits comme dans bien d'autres, la disparition ou l'anémie de notre groupe dans le passé s'expliquèrent facilement par les difficultés auxquelles il aurait fallu faire face.

Les artisans de la renaissance à Flin Flon et à Régina ont prouvé au contraire que le désir de renaître, de survivre et de rayonner, est plus fort que les "circonstances".

On voit ici le **R. P. A. Slowey**, O.M.I., curé de la mission de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur d'Ekukanyeni, Natal, et la **Rév. Sr Marie-Augustine**, O.P., garde-malade graduée, dont le poney basuto allège la tâche en la transportant vers ses patients à travers la vallée des Mille Côtes. (NC)

Billet du vendredi

FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE, musicien, critique, romancier

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Dernier prix Fémina: François-Régis Bastide. Un long jeune homme de trente ans, nez pointu, yeux vifs, un peu perdus dans les nues, chevelure renvoyée en arrière, épaisse, débordant sur les oreilles. Fils d'un médecin de Biarritz, ami de médecins. Marié à une Suédoise et père de deux enfants: une fille, un garçon, dont l'aîné a quatre ans.

S'il gagne sa vie à écrire, il est surtout musicien, selon une tradition familiale. Chez ses parents, il y avait peu de livres, mais un orgue dans le salon. Sa mère est violoniste. Il n'a pas six ans qu'il l'accompagne au piano. Il étudie l'orgue, l'harmonie, séjourne à Bordeaux et Lyon, arrive à Paris dans l'intention d'y poursuivre une carrière musicale. Mais c'est la guerre, la seconde des grandes, et bientôt le voilà soldat dans la division Leclerc, qui le conduit en Bavière. Revient en France, stationné comme officier à Fontenaibleau, où il s'ennuie. Le soir, pour s'occuper, il écrit son premier roman, sa **Lettre de Bavière**, qui paraît en 1947. Il a vingt et un an.

D'autres livres viennent, au moins quatre, avant ces **Adieux** qui lui valent le Fémina. Il est fier de son prix, avec raison. Il se traduira par des droits d'auteur appréciables, qui peut-être lui permettront de remplacer par un bureau la planche posée sur deux tréteaux qui lui en tient lieu.

* * *

François-Régis Bastide n'en est pas à son 1er prix littéraire, puisqu'il décrocha celui de la Critique, il n'y a pas si longtemps. Il ne donnait pas de façon particulière dans la critique, mais il y fut amené. Il travaillait à son roman des **Adieux**, quand on lui proposa un ouvrage pour la collection **Ecrivains de toujours.** Littérature commandée, sinon engagée. Il avait femme, enfants, et il fallait vivre. Le pain est cher, la viande davantage, le reste à l'avenant.

Ayant accepté d'écrire son essai, il soumit des noms-sujets, parmi ceux qui l'intéressaient: Stendhal, Benjamin Constant, Giraudoux, Valery, Larbaud. On tint compte de ses préférences en lui imposant St-Simon. Pas celui du saint-simonisme, mais le grand, le vrai, le duc, celui des **Mémoires**, témoin du siècle de Louis XIV et intime du Régent, qu'il essaya en vain de retenir sur une demi-douzaine de mauvaises pentes. Il connaissait peu St-Simon, qu'on connaît toujours peu, à moins de lire ses **Mémoires** la plume à la main. Or, cela veut dire quarante-deux tomes d'un français excellent, souvent touffu, difficile, où rien n'est clair si l'on n'est familier avec les personnages en scène. Passe encore pour les vedettes, mais les autres! Bastide s'attela à cette tâche, lut St-Simon, même ses inédits, aussi les principaux ouvrages le concernant. Son livre parut et il reçut son premier prix littéraire.

* * *

En attendant, les **Adieux** attendaient. Il leur avait presque dit adieu. Car il partait aussi, à tout propos, en tournées de conférences. Il fit de celles-ci plus de cinq cents, dans la plupart des pays d'Europe, en dix ans. Toujours le souci de la vie quotidienne, en même temps que le désir de voir le monde pour le mieux comprendre, et acquérir. Il y a aussi les séances à la radio, qui lui prennent une partie de ses matinées.

Chez lui, pour se reposer, il se met au piano: Bach, Schumann, Brahms surtout. Il donnera sur Brahms un essai, dans la collection **Solfèges** qu'il dirige aux **Editions du Seuil.** Qu'on le croie ou non, Bastide finit par revenir à son roman des **Adieux**, où il raconte l'atroce existence, en marge de la vie parisienne, d'une Suédoise et d'un prince russe, exilés de la dernière guerre, de la période d'occupation, faits pour ne pas se comprendre, ne pas s'entendre, et que les circonstances, l'isolement moral et l'hostilité autour d'eux, rejettent l'un vers l'autre. En tout, à travers le reste, le roman l'occupa pendant cinq ans. Il lui donna du mal, mais il est logique qu'il en tire maintenant du bien.

Sous l'angle matériel comme sous les autres, François-Régis Bastide essaie de faire neuf, différent. Il ne croit pas que le roman vive aujourd'hui, à moins qu'on le transforme. Il est pour lui le dernier véhicule de la poésie, qui n'exige guère comme telle. Ceux qu'il considère comme des maîtres: Balzac, Dostoïevsky, l'Américain Faulkner. Pourquoi? Parce qu'ils réagirent contre leur temps.

L'LLLETTRE.

Inauguration le 2 juin des nouveaux émetteurs de Radio-Vatican

CITE DU VATICAN — L'inauguration des nouvelles installations de la Radio vaticane aurait lieu le 2 juin, en la solennité liturgique de saint Eugène, fête patronymique du Souverain Pontife. Certains pensent que le pape procèdera lui-même à cette inauguration.

S. Exc. Mgr le délégué apostolique

Passé glorieux, avenir rayonnant de l'Eglise de St-Boniface

S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a été l'objet d'une réception liturgique, le 14 février, en la cathédrale de St-Boniface. Cette cérémonie a débuté par un hommage de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et s'est terminée par le salut du Très St-Sacrement. Voici le texte de l'allocution prononcée par Mgr Panico à cette occasion.

Excellence Révérendissime,
Mes Seigneurs, Révérends Pères, Mes Frères,

C'est avec joie et empressement que j'ai accepté l'aimable invitation de Votre Excellence. Il me tardait en effet de visiter la glorieuse et vaillante Eglise de St-Boniface, la mère authentique et vénérable des nombreuses et florissantes églises qui s'échelonnent depuis la rivière Rouge jusqu'aux rivages de la mer Arctique et de l'océan Pacifique à travers l'immense plaine de l'Ouest canadien et par-delà les pics altiers des Rocheuses.

Eglise plus que centenaire, foyer de charité chrétienne et missionnaire, allumé par le zèle de l'Eglise-mère de Québec, toujours ardent et consumant comme la charité du Christ Jésus.

Aussi, je me hâte d'offrir à Votre Excellence, à tous vos prêtres, religieux, religieuses et chers fidèles, l'expression de ma vive reconnaissance pour le chaleureux accueil que vous faites en ce moment au représentant du Saint-Père en terre canadienne. Notre Saint-Père le pape Pie XII connaît depuis longtemps votre foi et ses oeuvres, ainsi que votre profond attachement à l'Eglise du Christ et à son Vicaire. Mais il sera heureux d'apprendre que vous avez préparé à son délégué cette splendide réception et que Vous voulez tous et chacun servir l'Eglise et le pape avec des sentiments de foi profonde et de charité rayonnante. Ce sera pour moi un honneur singulier de transmettre au Chef de l'Eglise l'assurance de votre amour et de lui dire que l'Eglise de St-Boniface, dans la personne de son vénéré archevêque, de son clergé et de ses ouailles, reste toujours fidèle aux nobles traditions de son illustre passé.

Véritable épopée mystique et missionnaire que la fondation et l'établissement de l'Eglise de l'Ouest canadien. Vous gardez, je le sais, la mémoire glorieuse des apôtres qui vinrent en ces lieux il y a plus de cent ans planter la croix du Christ Jésus et annoncer la bonne nouvelle aux peuplades indigènes, en même temps qu'ils prodiguaient les secours de la religion chrétienne aux trappeurs, commerçants et premiers colons de Fort Garry. Chapelains itinérants des expéditions de reconnaissance, et plus tard missionnaires résidants envoyés par l'évêque de Québec, avec le premier vicaire apostolique de la rivière Rouge, Mgr Provencher, l'histoire de l'Eglise les acclame comme les premiers apôtres de ces régions neuves et immenses.

Mais la Providence avait préparé, pour assurer la relève de ces pionniers de l'apostolat, une phalange de missionnaires intrépides qui, par leur zèle et le génie incontestable de leurs chefs, allaient établir l'Eglise de l'Ouest canadien sur des bases solides et stables. Mgr Provencher, en 1845, en recevant la précieuse caravane de ces jeunes missionnaires, pouvait chanter les miséricordes de Dieu et entonner son Nunc dimittis. Les voies de Dieu ne sont pas les voies des hommes — "Viae vestrae non sunt viae meae".

Par la grâce de Dieu et la volonté de leur saint et prophétique fondateur, les humbles missionnaires Oblats de Marie Immaculée acceptaient l'héritage de Mgr Provencher et de ses héroïques collaborateurs, ils adoptaient comme leur la future Eglise de l'Ouest canadien. Cette petite congrégation allait lui donner par centaines et par milliers des apôtres au zèle ardent, au renoncement illimité. Ils parcourront toute l'immense étendue de ce territoire pour aller planter jusqu'aux confins des solitudes inhabitées la croix du Sauveur. Ils viennent de la vieille France et du Canada français, évêques à la crosse de bois et à la mitre doublée de chagrins, missionnaires dont l'audace chrétienne défie les obstacles les plus insurmontables d'une nature encore vierge et barbare. Ils sont soutenus par la charité, la sympathie et les secours de leurs frères de la France, toujours généreuse et missionnaire, mais surtout par la foi inébranlable de leur père et fondateur, Mgr de Mazenod.

Pendant près de 50 ans, ils seront seuls à tenir le coup, fondant et organisant l'une après l'autre les grandes circonscriptions ecclésiastiques de l'Eglise.

St-Boniface, c'est la porte d'entrée triomphale de ce royaume de sainteté, mais aussi de pauvreté et de dévouement. Le pauvre a confié au plus jeune évêque du monde la tâche de façonner ici les destinées de l'Eglise du Christ. Géant de l'apostolat que cet Alexandre Taché, figure légendaire, qui, par sa douceur et son génie, émerge parmi toute une théorie de héros et de saints. Avec le saint Mgr Grandin, les Faraud, les Clut, les Joussard, les d'Herbomez et les Durieu, il trace les grandes avenues de la foi, les chemins de la charité du Christ, les voies de Dieu que des milliers d'apôtres après eux parcourront, prêchant toujours l'Evangile du Christ et gagnant les âmes à son Amour.

Chaque Te Deum et chaque Magnificat qui retentit après cent ans sous les voûtes de votre superbe basilique, Excellence, est un hymne de reconnaissance à la miséricordieuse bonté de Dieu, mais aussi un chant de gratitude à la mémoire de ces héros de la foi chrétienne.

Mais l'Eglise de St-Boniface ne s'est jamais contentée de vivre du souvenir et des gloires d'un passé illustre, elle a grandi pendant tout ce siècle à la stature de la plénitude du Christ pour faire rayonner sa foi et sa charité dans des oeuvres splendides. Les épreuves et les croix n'ont pas manqué de traverser l'action de ses pasteurs et de ses apôtres, mais fidèles à la consigne de saint Paul, partout et toujours ils se sont glorifiés dans leurs tribulations, dans la croix du Seigneur Jésus, s'appuyant sur le secours de sa grâce puissante et victorieuse.

L'Eglise du Christ, mes frères, est toujours vivante, toujours en marche vers les âmes et vers l'éternité. Elle n'est pas figée, arrêtée dans le passé. A chaque génération, à chaque siècle qui se présentent sur la scène du monde, elle doit prêcher le Christ Jésus et son message de charité, de sainteté et de paix. L'Eglise est de tous les temps, pour tous les peuples, comme le Christ. N'a-t-il pas donné à ses apôtres cette consigne d'extrême universalité: "Allez, enseignez toutes les nations". C'est la condition de son secours divin et de son assistance indéfectible: "Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles".

L'Eglise comme le Christ Jésus ne change pas: "Christus heri, hodie et in saecula". Toujours elle prêche, elle annonce le Christ Jésus, le Sauveur du monde, le juge des vivants et des morts. Toujours elle enseigne qu'il n'y a de salut et de rédemption que dans Jésus et dans sa croix.

Message de charité, de sainteté et de paix. C'est ce message que le vicaire du Christ ne cesse d'annoncer et d'offrir au monde, à tous les peuples et à toutes les nations. C'est ce message que nous devons tous en union avec lui annoncer et prêcher.

Mais nous devons d'abord le vivre nous-mêmes. Charité et sainteté sacerdotales: sources de zèle et de paix. Charité et sainteté dans la famille, fontaines jaillissantes de pureté des moeurs, de soutien mutuel, de concorde et de joie véritable. Cette charité victorieuse du Christ, faisons-la régner dans nos vies de chrétiens et de frères de Jésus-Christ, nous aimant les uns les autres comme le Christ nous a aimés dans le don de soi pour le salut de nos âmes. Sous la houlette paternelle de votre Pasteur, l'envoyé du Christ, le bon et unique Pasteur, que l'Eglise de St-Boniface donne toujours à l'Eglise et à son vicaire la consolation et le réconfort d'une charité rayonnante et conquérante. "Aemulamini charismata meliora". Tous unis par les liens de cette charité obéissante et généreuse, continuez, mes frères, de faire les oeuvres de la foi et de l'amour. "Voyez comme ils s'aiment les uns les autres". C'est à ce signe, nous dit le Christ, qu'ils reconnaîtront toujours que vous êtes mes disciples.

La charité du Christ est patiente, douce et miséricordieuse. Elle respecte les droits de la justice, elle relève, console les miséreux, les affligés, les persécutés, elle pardonne les offenses, elle oublie les injures. Elle couvre le prochain du manteau étincelant de la bonté.

Quels magnifiques exemples de charité vous ont donnés, mes frères, vos devanciers et vos pères dans la foi: un zèle brûlant pour les âmes les plus abandonnées, un accueil débordant de générosité pour les milliers d'émigrants qui, au cours de votre histoire, sont venus demander un asile, un foyer, une patrie. Sans distinction, ils ont été accueillis, encouragés et soutenus.

Le Canada catholique tout entier vient de répéter ce geste de charité chrétienne authentique en faveur des pauvres réfugiés hongrois: c'est le sceau d'un christianisme vécu et fécond.

En terminant, j'offre à Votre Excellence, à vos prêtres, religieux et religieuses, à vous tous, chers fidèles de St-Boniface, le témoignage de la reconnaissance du Souverain Pontife. Que dans vos paroisses, dans vos institutions d'enseignement catholique, vos collèges, votre séminaire, vos écoles, que dans vos ferventes communautés religieuses, le Christ Jésus soit de mieux en mieux connu et servi dans un service d'amour et de générosité.

Cette humble prière, je la confie au Coeur de la Mère de Jésus, patronne de votre basilique, pour qu'elle la présente à son divin Fils. Et au nom du pape, j'appelle sur vous tous, sur vos oeuvres, les bénédictions et les largesses divines, au nom du Père, du Fils et du St-Esprit.

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux

St-Boniface, foyer de vie catholique

Voici le texte français du discours prononcé en la basilique de St-Boniface, jeudi soir dernier, par S. Exc. Mgr M. Baudoux, à l'occasion de la réception liturgique du délégué apostolique au Canada:

Excellence révérendissime
Mgr le Délégué Apostolique,

Si la saison et la température l'avaient permis, nous nous serions tous portés à la rencontre de Votre Excellence jusqu'aux grilles qui marquent l'entrée de l'enclos sacré où, depuis plusieurs générations, les défunts accueillent les vivants alors qu'ils s'acheminent vers la maison du Seigneur, surgie à quatre reprises et toujours avec une splendeur nouvelle, sur la même berge de la rivière Rouge.

Et tandis que nous nous serions avancés vers la basilique, les regards de Votre Excellence auraient été frappés par un bloc de granit qui porte cette inscription:

"Provencher, pastor et episcopus,
Hanc sancti Bonifacii sedem,
Matrem ecclesiarum ad ultra
Condidit et firmavit."

C'est en effet ici même que Messires Provencher et Dumoulin, envoyés par l'évêque de Québec en cette très lointaine région de son diocèse, se mirent à construire, au lendemain de leur arrivée, vraisemblablement à un jet de pierre de cette basilique, la première demeure de Dieu et du prêtre à l'Ouest des Grands Lacs. Après un long et dur voyage de 60 jours en canot, par rivières, lacs et portages, ils avaient abordé la rive ouest de la rivière Rouge. "Jusqu'à ce qu'ils eussent bâti une maison sur le terrain donné par Sa Seigneurie Mylord Selkirk pour l'érection d'une chapelle", à l'est de la rivière, ils furent les hôtes du "gouverneur de la place" — comme Votre Excellence a choisi d'être d'abord l'hôte de Monseigneur de Winnipeg.

Moins de deux ans clus tard, le 1er février 1820, Sa Sainteté le pape Pie VII nommait l'abbé Provencher évêque titulaire de Juliopolis, auxiliaire suffragant et vicaire général de l'archevêque de Québec "pour la région ouest du Canada qui s'étend de la Baie d'Hudson et de la Baie James, limitée à l'est par les provinces du Haut et du Bas-Canada et à l'ouest par les montagnes Rocheuses". En mars 1836, Sa Sainteté le pape Grégoire XVI devait étendre la juridiction de Mgr Provencher au-delà des montagnes, jusqu'à l'océan Pacifique.

C'est donc ici que sont arrivés, et c'est d'ici que sont partis, pour rayonner et jeter partout les fondements des 23 autres églises qui se partagent aujourd'hui, avec celle de St-Boniface, la vigne du Seigneur dans le Canada occidental et septentrional, les prêtres et les évêques, à commencer par les missionnaires du diocèse de Québec, puis, à partir du 25 août 1845, ceux de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.

Des premiers, il convient de citer les noms, dans l'ordre même de leur arrivée — Provencher, Dumoulin, Destroismaisons, Harper (le futur fondateur des Soeurs de l'Assomption de Nicolet), Boucher, Belcourt, Poiré, Thibault (qui se rendit évangéliser les Indiens jusqu'au nord de l'Alberta), Demers et Blanchet (qui devinrent les premiers évêques, respectivement de Victoria et Seattle), Mayrand, Darveau (qui fut massacré par les Indiens et dont les restes reposent sous ce choeur), Laflèche (qui fut ensuite le 2e évêque des Trois-Rivières) et Bourassa. Quant aux seconds, ils sont légion et force nous est de n'en nommer que quatre — "ab uno disce omnes": NN. SS. Grandin et Charlebois, dont la sainteté exceptionnelle de vie et les faveurs qu'ils obtiennent de Dieu nous permettent d'espérer la glorification; NN. SS. Taché et Langevin, défenseurs intrépides des droits scolaires auxquels les catholiques des trois provinces de l'Ouest doivent de n'avoir pas été totalement spoliés auxquels aussi notre diocèse doit, à l'un l'institution définitive de notre collège classique, en 1867, et à l'autre cette basilique et notre collège actuel.

Les démembrements successifs de l'Eglise mère, de 1846 à 1952, n'ont pas été sans l'affaiblir matériellement. En effet, des cinq circonscriptions archidiocésaines actuelles de l'Ouest canadien, celle de St-Boniface est de beaucoup la moins considérable, tant au point de vue population, même catholique, qu'au point de vue territoire. Comme province ecclésiastique, cependant, l'église métropolitaine de St-Boniface conserve sa splendeur d'antan du fait qu'elle continue à s'étendre jusqu'au pôle nord, couvrant ainsi une superficie de plus de 3 millions de kilomètres carrés, ou près de 2 millions de milles carrés. Car font partie de cette province ecclésiastique, le Vicariat apostolique du Keewatin, dont le titulaire, enfant de St-Boniface, a pu et a bien voulu se joindre à nous ce soir, et le Vicariat de la Baie d'Hudson, dont le titulaire n'aurait pu venir qu'au prix de graves inconvénients et de dépenses trop énormes. Par ailleurs, le diocèse de St-Boniface demeure celui qui compte le plus grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses, les uns livrés à la contemplation, — la bienveillante présence du T. R. P. Abbé de Notre-Dame des Prairies, ce soir, nous le rappelle — les autres aux ministères les plus variés, spécialement à celui de l'enseignement. Aussi en résulte-t-il, pour lui, d'abondantes bénédictions auxquelles les diocésains s'efforcent de correspondre dans un élan de vitalité chrétienne à la mesure des exigences d'un glorieux passé.

Votre Excellence saisit dès lors pourquoi l'honneur de sa noble visite réjouit profondément tout le diocèse de St-Boniface. Il est vraiment tout entier présent ici, en la personne de diocésains qui se pressent en notre chère cathédrale-basilique en cette circonstance: notables, délégués de presque toutes nos paroisses et missions, présidents de nos Sociétés et de nos oeuvres diocésaines, hommes, femmes et enfants. Ils se réjouissent, ces jours-ci, parce que, en la digne et si affable personne de Votre Excellence, ils voient le Père commun des fidèles, qu'ils aiment comme le Christ lui-même. Ils éprouvent devant Votre Excellence un sentiment de sécurité de ce qu'ils palpent en quelque sorte ainsi leur appartenance à Pierre, roc d'ancre de l'Eglise d'ici-bas et de l'au-delà. Ils expriment à Votre Excellence l'hommage de leur inaltérable attachement. Ils font monter vers Dieu le chant de leur reconnaissance de ce que Votre Excellence ait daigné venir les visiter et séjourner en l'humble Bethléem de St-Boniface, leur apportant ainsi non seulement le signe, mais un accroissement de la grâce de leur union au Christ. Ils implorent pour Votre Excellence, par la médiation toute-puissante de Marie-Immaculée, patronne du diocèse depuis 1854 et de la province ecclésiastique depuis sa fondation, en 1871, et par l'intercession de saint Boniface auquel M. Provencher avait voué l'Eglise naissante de la rivière Rouge, dès au moins le 31 janvier 1819, — ils implorent pour Votre Excellence les grâces divines les plus abondantes. Et avec la même avidité respectueuse que pour le pape, que pour le Christ, ils écouteront les paroles que Votre Excellence voudra bien leur faire entendre.

Réception à l'Académie St-Joseph en l'honneur de Mgr Giovanni Panico

Trois quarts d'heure d'entrevue avec S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada! C'est le grand honneur, l'insigne privilège accordé au personnel de l'Institut et Collège St-Joseph de St-Boniface, le vendredi 15 février.

A trois heures précises arrive l'illustre visiteur, accompagné de S. Exc. Mgr M. Baudoux, de Mgr C. Désorcy, chancelier, de M. l'abbé A. Boulet, curé de la basilique, et quelques autres prêtres.

La Rév. Mère M.-Isidore de Séville, supérieure provinciale, et la Rév. Sr M.-Rose-Parmélia, supérieure de l'Institut, sont à la porte pour les recevoir. Dans le vestibule, les Guides forment la garde d'honneur sous la conduite de leur commissaire, Mlle Madeleine Bernier. Six cents petites élèves, échelonnées le long du parcours conduisant à la salle académique, agitent des drapeaux et acclament le représentant du pape. Bien paternellement, Son Excellence les salue, leur sourit et se retourne vers elles pour les bénir avant de pénétrer dans la salle de réception où l'attendent les quelque six cents autres étudiantes.

La salle, sobrement décorée de drapeaux, met en évidence le portrait et la devise de S. Exc. le délégué apostolique.

L'on entonne l'hymne: "Ecce Sacerdos Magnus" de Singenber, puis le choeur à quatre voix fait aussi entendre la cantate "Jérusalem acclame" de Joseph Noyon. Jeannine Mousseau accompagne à l'orgue.

Retardataires

Les petites ne s'étaient pas toutes contentées d'une bénédiction, sept retardataires, Julie Guilbault, Pauline Tétreault, Jeanne Belot, Jocelyne Labossière, Suzanne Landry, Louise Larivière et Simone Levasseur, viennent offrir leurs hommages que résument ensuite en italien deux petites compatriotes du distingué visiteur, Graziella Grestoni et Josephina Mangano.

Monique Côté, Denise Dupuis, Jeannine Mousseau et Béatrice Tellier exécutent avec brio un extrait de l'Oratario Salomon de Handel, "Le cortège de la Reine de Saba".

Marie Benoist présente alors les hommages de l'Institut, et la petite Simone Raimbault porte le riche bouquet spirituel et l'offrande pour les nombreuses charités du représentant de S. S. Pie XII.

Les élèves sont maintenant tout yeux et tout oreilles pour recueillir les précieux conseils et les mots d'ordre propres à stimuler leur marche vers l'idéal.

Allocution

"Je viens avec plaisir vous saluer dans cette magnifique institution, mes chères demoiselles. Comme le pape ne peut pas venir vous encourager et vous bénir, c'est un devoir pour son représentant de prendre un soin tout particulier de ceux qu'il aime tant, la jeunesse catholique. Vous êtes privilégiées et je félicite les soeurs du travail qu'elles accomplissent si bien. Leur tâche n'est pas toujours facile, elles en comprennent l'importance et s'y donnent avec amour en vraies filles de la Rév. Mère Marie-Rose.

"Si vous voyagiez, vous connaitriez les difficultés qu'ont beaucoup d'enfants pour recevoir une éducation catholique, ils n'ont pas la chance ni la liberté que vous avez, vous apprécieriez beaucoup ce qui vous semble maintenant tout naturel, mais qui est une faveur, un privilège du bon Dieu qui vous aime tout spécialement. Profitez bien de ces années de grâces et de paix. Vous êtes comme dans une serre chaude, sans responsabilité aucune, mais n'oubliez pas que ces années vous sont données pour vous préparer aux tâches qui vous seront confiées. Soyez toujours certaines que tout ce que l'on fait est pour votre bien.

Docilité

"Vous trouvez parfois que les conseils donnés sont difficiles à suivre, que les soeurs insistent trop sur les principes; vous dites peut-être parfois qu'elles ne sont pas assez modernes. Rappelez-vous alors que vous êtes intelligentes, que vous êtes vives, mais que vous êtes jeunes, sans expérience des choses de la vie. Tout ce qui brille n'est pas or. Ce que vos maitresses vous donnent est le fruit de siècles d'expérience: faites-leur confiance entièrement et vous ne le regretterez jamais.

"Il ne faut rien négliger, car vous posez le fondement de votre vie. Un jour, vous aurez une famille, vous aurez votre maison, vous la voulez belle et propre, mais quand on construit, il est nécessaire d'assurer de bonnes fondations. Il n'est pas toujours intéressant de creuser la terre, de travailler dans le froid et la boue pour jeter les fondations, mais si on néglige ce travail, au dégel du printemps, l'on remarquera des fentes dans les murs, la tapisserie se décollera, l'on n'en finira pas de réparer parce que les fondations n'étaient pas solides. Les principes reçus devront vous aider à traverser les difficultés et les épreuves de la vie.

Toujours fidèles

"Les tempêtes pourront vous assaillir, vous resterez fermes dans la paix et la joie, si vous êtes généreuses; si vous continuez à répondre à la formation qu'on vous donne, vous trouverez courage et force dans toutes les circonstances de la vie. Et si vous entendez un appel de Dieu à une dignité encore plus haute et plus noble que le mariage, ne fermez pas l'oreille, soyez généreuses et le bon Dieu le sera encore plus, vous recevrez le centuple, le bon Dieu vous donnera la joie, la paix et le bonheur qu'il réserve à celles qui se donnent entièrement.

Remerciements

"Mes chères demoiselles, je vous remercie de l'accueil cordial et généreux que vous donnez au représentant de notre auguste Pontife. Je vous remercie du riche bouquet spirituel, vous priez pour moi, vos prières m'aideront à faire le bien, vous priez aussi pour le pape qui a tant besoin de secours pour la jeunesse catholique du monde entier.

"Les petites m'ont demandé de porter leur message à S. S. Pie XII quand j'en aurais l'occasion. Je n'attendrai pas l'occasion: dès mon retour à Ottawa, j'enverrai le rapport de ma visite de l'Ouest et la plus belle page mentionnera le magnifique accueil des enfants à la basilique et dans cette Académie.

Bénédiction

"Dans la bénédiction que je vous donne bien cordialement, bénédiction riche des mêmes indulgences que la bénédiction papale, je demande des grâces pour vous, pour vos parents, pour tous ceux qui vous sont chers. Je vous souhaite du succès dans vos études et dans toute votre vie. Que partout et toujours, les élèves de l'Académie St-Joseph témoignent par leur conduite qu'elles ont été éduquées dans une institution catholique."

Avant de quitter la salle, Son Excellence fait approcher les collégiennes qui lui sont alors présentées individuellement par S. Exc. Mgr Baudoux.

Une soirée de folklore au Collège, le 3 mars

Les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface sont heureux d'annoncer un gala-folklore nouveau genre pour le dimanche soir 3 mars. Cette soirée aura lieu au nouveau gymnase du Collège de St-Boniface.

Il s'agit bien d'un "nouveau genre", car il n'arrive pas souvent de voir des sketches, des pièces, des chants, des danses carrées et des danses de folklore dans une même soirée.

Les acteurs de la soirée? Des jeunes, beaucoup de jeunes, nos jeunes mêmes. Ils donneront le meilleur d'eux-mêmes. Les garçons de l'école Provencher, les filles de l'Académie St-Joseph et les déjà fameux Gais Manitobains représenteront St-Boniface. En plus, les membres du Club Alouette exécuteront quelques danses carrées.

La principale contribution de la campagne viendra de la chorale de St-Jean-Baptiste. Mais quelques élèves de Lorette et de Ste-Agathe joueront également des sketches. Enfin, un groupe de collégiens terminera le programme. On y verra l'Ecole de folklore bien connue sur les ondes du poste CKSB.

(Communiqué)

Prise d'habit dans la nouvelle chapelle des Filles de la Croix

Le vendredi 15 février, la nouvelle chapelle de la Maison provinciale des Filles de la Croix, rue Archibald, St-Boniface, était témoin, pour la première fois, d'une cérémonie de vêture. A cette occasion, trois jeunes postulantes revêtaient le nouvel habit des Filles de la Croix et recevaient leur nom de religion. Ce sont Louise Laprise, de St-Jacques le Majeur, P.Q. (Sr Louise): Emilienne (Sr Lucille-Anna), et Thérèse Paulhus, de Bellegarde, Sask. (Sr Paul-André).

Cette touchante cérémonie, qui eut lieu dans la spacieuse chapelle inaugurée en juillet dernier, débuta par le chant du vibrant cantique "Mon âme à Dieu dit sa reconnaissance". M. Gérard Dumouchel, de St-Vital, touchait l'orgue.

Sermon

Le R. P. Louis Boutin, O.M.I., officiait, assisté du R. P. Pierre, O.F.M., capucin. Le R. P. Gérard Nogue, O.M.I., donna le sermon de circonstance. Il fit ressortir le sens d'une vêture; comment les élues du jour devaient se revêtir du Christ à qui elles désirent se donner; comment leurs aînées qui aspirent à la profession devaient tendre au même but; comment enfin celles qui s'acheminent déjà depuis plusieurs années dans la voie de la perfection évangélique, tout comme celles qui sont arrivées au soir de leur vie, devaient y parvenir par un dépouillement constant de leur nature, renonçant à ce qu'elles ont de plus intime: leur coeur et leur volonté.

Toute vie religieuse, dit le prédicateur, comporte les trois mystères joyeux, douloureux et glorieux. C'est en vivant les deux premiers, suivant le divin Modèle, que les âmes consacrées à Dieu s'assurent le dernier, celui du triomphe dans la gloire.

Messe

A l'issue du sermon, chacune des trois aspirantes reçut le saint habit, béni par l'officiant. Durant la messe qui suivit, célébrée par le R. P. Boutin, de pieux cantiques furent exécutés par la chorale des religieuses.

Bénédiction

Le soir, à 5 h., cette fête religieuse se clôtura par la bénédiction solennelle du St-Sacrement, présidée par le R. P. Anaclet, O.F.M., capucin.

Ainsi se termina ce jour de la vêture: première étape dans la vie des jeunes aspirantes s'acheminant vers la profession religieuse, réalisation ultime de leurs désirs.

Le vaillant **M. Alexandre Desautels**, fier de ses 92 ans, que les Anciens du Collège fêteront lors de la soirée fraternelle du samedi 2 mars.



Acquisition d'un terrain par la paroisse Ste-Marie

ST-VITAL — Après deux ans de négociations laborieuses avec la municipalité de St-Vital, la paroisse de Ste-Marie est enfin devenue propriétaire d'un terrain de 58,981 pieds carrés: soit un acre et trente-quatre centièmes, en bordure de la rue des Meurons, entre les avenues Vivian et Morier.

Cette acquisition servira à l'installation des locaux indispensables au fonctionnement d'une paroisse, en tenant compte des capacités financières de la communauté des fidèles. En tout premier lieu, il faudra se défaire de l'immeuble actuel et le remplacer par un édifice équivalent; les autres additions suivront au cours des ans.

Le 29 janvier au soir, une vingtaine de parents s'étaient réunis pour participer à la première séance de l'Association Foyer-Ecole. Le R. P. curé présidait, assisté de Mme René Provost, présidente des Dames Auxiliaires, et de M. Marcel Labossière, président du Cercle Social.

Association Foyer-Ecole

La Rév. Sr St-Joseph-de-la-Providence, directrice, fit l'exposé du sujet à discuter: l'étude du français en notre école paroissiale. On en vint à la conclusion que pour faciliter l'étude du français à l'école, les parents doivent mettre le plus de français possible, au foyer. Enchantés de ce premier essai, tous sont partis avec le dessein bien arrêté de participer au prochain débat.

Baptêmes

Quatre enfants ont été régénérés par les eaux saintes du baptême, au cours de janvier. Ce sont: Guy, fils de M. et Mme Roméo Desorcy; Lynne, fille de M. et Mme Bernard Croteau; Julie, fille de M. et Mme Léopold Grouette, et Gilles, fils de M. et Mme François Pambrun.

Décès

Après une brève maladie, M. Fred. Baker, âgé de 77 ans, est décédé à l'hôpital Victoria. Ses funérailles eurent lieu en notre chapelle, le 9 février, et l'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Chez nos élèves

Le mardi 12 février, la majeure partie des élèves assistaient au service funéraire de feu la très Rév. Mère St-Viateur, première supérieure générale des Missionnaires Oblates.

Ils s'associaient également aux autres enfants de l'archidiocèse pour honorer S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, qui voulut célébrer une messe spéciale à leur intention, en la cathédrale.

Retraites fermées

680, rue Langevin; tél.: 20-1422

La semaine dernière, nous avons eu deux retraites de jeunes: la première, du collège St-Paul, et la deuxième, de l'Académie St-Joseph. Il y a toujours beaucoup de vie dans ces retraites de jeunes et aussi beaucoup de piété.

Les élèves du douzième grade de l'Académie St-Joseph ont magnifiquement bien fait les choses. Réellement, après les sermons, on se serait cru dans un monastère, où chacune semblait s'assimiler les pensées que le prédicateur venait d'exposer. Chacune y avait apporté le sérieux que comporte une telle retraite, et nous espérons que, de cette retraite, ces jeunes demoiselles retireront des lumières qui les éclaireront et les aideront à mettre dans leur vie autant de sérieux qu'elles en ont manifesté durant ces deux jours où le bon Dieu, par ses ministres, a voulu leur faire du bien. Ce fut une retraite consolante et bien édifiante. Que la Vierge Immaculée bénisse ces jeunes filles et se choisisse parmi elles des mères de prêtres ou de religieuses dont le mot d'ordre serait: "Au service de Dieu et des âmes".

La semaine prochaine, nous avons, comme vous pouvez le lire dans l'horaire deux retraites pour les gens de la campagne. Nous espérons que chacun de ces groupes viendra se retremper dans le Seigneur et goûter les joies d'une bonne retraite fermée.

Prochaines retraites

FEVRIER

22-24: Couvents de Ste-Agathe et du Sacré-Coeur.

26-28: Dames de Haywood, St-Claude, Somerset, St-Norbert, St-Léon, St-Adolphe, Lourdes, Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie, La Salle, Ste-Agathe et Laurier.

MARS

1-3: Hommes d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, Vassar St-Malo, Woodridge, St-Labre, South Junction, St-Laurent, St-Ambroise, Aubigny et Richer.

5-7: Dames de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Morris, Ste-Elisabeth, Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Fannystelle Richer et Ste-Geneviève.

8-10: Chevaliers de Colomb du Conseil Norwood.

12-14: Dames de Dunrea, Mariapolis, Bruxelles, St-Alphonse, St-Lupicin, Aubigny, St-Ambroise, St-Laurent, St-Georges et Pine Falls.

Soirée fraternelle et patriarcale chez les Anciens du Collège

L'hiver manitobain, propice à l'hibernation, fait son ravage glacial annuel chez les Anciens du Collège de St-Boniface. Allié avec la télévision, ces deux éteignoirs d'activités sociales ont réduit l'exécutif à se borner à survivre avec le déjeuner-communion mensuel et les jeudis soir au gymnase.

Lors du dernier déjeuner-communion, notre aumônier, le Père Gérard Jolicoeur, S.J., nous a parlé du renouveau liturgique avec le pape Pie XII. Durant la discussion qui suivit, J.-R. Doiron et Jean Lagassé se sont tout particulièrement illustrés.

Au gymnase le jeudi soir, une trentaine de sportifs viennent se débedonner au ballon-volant et au ballon-panier. Mais ils ne viennent pas tous régulièrement et il reste encore de la place pour d'autres; si vous avez de l'énergie et du ventre à dépenser, c'est l'endroit tout désigné.

Comme le printemps s'en vient, l'exécutif voudrait vous inviter tranquillement à vous dégeler en assistant, le samedi soir 2 mars, à une soirée fraternelle et patriarcale. Les Anciens rencontreront le personnel du Collège: les vieux joueront une partie de ballon-volant contre les vieux Pères; les jeunes contre les jeunes Pères. Il y aura un bref programme comico-musical, puis un long goûter savoureux amical. La soirée sera aussi patriarcale car nous aurons comme invité d'honneur M. Alexandre Desautels, le doyen des Anciens. Comme notre grand-père Noé, M. Desautels est un patriarche digne dans sa 92e année. Pour vous le présenter dignement, vous entendrez M. Marius Benoit, un ancien du Collège de St-Boniface et un membre de la Société Historique.

PETITES NOTES

Mme Marie Gavroy, de 293, rue Dumoulin, St-Boniface, a eu le plaisir d'avoir la visite de ses neveu et nièce, M. et Mme Guillemin, de Forget, Sask.

• • •

L'Union Nationale Française a le plaisir d'annoncer la création d'une section de ping-pong. Tous ceux qui s'intéressent à ce sport peuvent se faire inscrire au siège de l'Union, angle Eugénie et Kenny, à Norwood, les lundi, mardi, mercredi, à 7 h. 30 p.m., et le dimanche après-midi, à partir de 2 h. 30 p.m., ou téléphoner à 23-2967, après 6 h.

Précieux-Sang

Ligue de 5 quilles

Equipe	Pts
Toupin Lumber	17
Aces	16
Les Météors	12
Sunshine	11
Les Joyeux	10
Ducharme Construction	8
Les Hirondelles	7
Leo's Electric	3
Dames:	
H 1 P — G. Dumas	243
H 3 P — G. Dumas	645
Hommes:	
H 1 P — J. Royal	288
H 3 P — R. Brunel	638
Equipes:	
H 1 P — Toupin Lumber	1066
H 3 P — Toupin Lumber	2711

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Nous étions des plus gratifiés du fait que nos Chevaliers firent une imposante représentation lors de la récente visite de S. Exc. le délégué apostolique.

Notre Député d'Etat nous donnait lors de sa récente visite des avis les plus sages et réconfortants. Nous sommes heureux de constater les heureux résultats obtenus par son travail incessant et sa bienveillante attitude envers notre ordre.

Avis est donné à tous nos membres qui se croiraient doués de qualités d'écrivains de contacter notre président du comité de publicité.

Notre retraite fermée aura lieu en fin de semaine du 15 au 17 mars à la maison des retraites fermées. Les discussions ont fait preuve que pour notre soirée sociale du 2 mars, l'enthousiasme était des plus rassurantes. Qu'on fasse autant pour notre retraite.

Le grand tirage bat son plein. Renouvelons nos efforts pour cette belle oeuvre.

N'oubliez pas la grande randonnée des ex-grands chevaliers depuis l'inception de notre conseil jusqu'à date qui aura lieu le lundi 25 février. Ces agapes fraternelles ne sont pas sans laisser d'heureuses influences. Au plaisir de vous revoir tous.

APRES TOUT.

Thé printanier au local guide de St-Boniface

Un thé printanier aura lieu au local guide, 494, rue Taché (ancienne maison provinciale des RR. SS. Grises), le dimanche 3 mars, de 1 h. 30 à 6 h. C'est ce que décidait l'exécutif du Comité protecteur des Guides catholiques de St-Boniface, lors de la réunion mensuelle qui avait lieu le 14 février dernier.

En marge de la campagne de souscription pour les Guides, lancée récemment, le thé printanier a pour but de montrer le local tel qu'il est aujourd'hui. Dans un avenir pas trop éloigné, le Comité protecteur espère aménager le local en une véritable "Maison guide". Il y aura alors une ouverture officielle, à laquelle sera de nouveau invité le public, pour honorer ceux qui se seront inscrits sur la liste de souscription.

(Communiqué)

Décès

Mme Victoria Lavoie

Le vendredi 8 février est décédée, à l'hospice Taché, Mme Victoria Lavoie, âgée de 77 ans. Les funérailles eurent lieu à St-Boniface, le 11 février.

Elle laisse dans le deuil 4 fils, Fred, Alphonse et Joseph, de Vancouver, et Arthur, de St-Boniface; 7 filles, Agnès (Mme H. Proteau), Jeanne (Mme A. Comeau), Alice (Mme Miron), Adrienne (Mme Paul), Germaine (Mme Ritchot), Marie (Mme Petersen) et Laura (Mme Bodner); 2 soeurs, la Rév. Mère Marie-St-Fortunat et Mme J. Guénette, de Vancouver; 39 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Lavoie désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce grand deuil.

Cinq nouvelles Soeurs Grises font profession à St-Boniface

Le vendredi 15 février, cinq nouvelles recrues, dont quatre Manitobaines et une de la Saskatchewan, venaient associer leur vie à la grande famille des Soeurs Grises de St-Boniface, par l'émission de leur premier voeu. Ce sont: de St-Norbert, Mlles Cécile Champagne et Gabrielle Cloutier; de La Broquerie, Mlle Aurise Normandeau; de Laurier, Mlle Rose-Marie Bouchard; enfin, de Régina, Mlle Eugénie Ell. La cérémonie était sous la présidence de Mgr Joseph Robert, V.G.

Au cours d'une courte allocution bien appropriée, Mgr Robert invita les nouvelles religieuses à s'acheminer sûrement dans les voies de la sainteté par la pratique de la présence de Dieu et la sanctification du moment présent, sous le regard de la Très Ste Vierge, dans sa Présentation au Temple.

Au choeur, on remarquait entre autres le Rév. Abbé Fulgence Fortier, de l'Abbaye de Notre-Dame-des-Prairies de St-Norbert, Mgr Clovis Paillé, P.G., aumônier au sanatorium de St-Vital, le R. P. A. Girard, O.M.I., supérieur au Juniorat de Ste-Famille, M. l'abbé Alphonse Fortin, aumônier à la Maison provinciale, et le R. P. Ulric Ell, O.F.M., curé de Lac du Bonnet.

Dans la nef se trouvaient les Soeurs Oblates du Sacré-Coeur et de M.I., les Petites Missionnaires de St-Joseph et un grand nombre de parents et d'amis.

Immédiatement après la cérémonie, grâce à la gracieuseté de la Soeur Supérieure, un déjeuner fut servi aux parents et amis qui avaient tenu à s'associer à la première communion des cinq nouvelles religieuses.

• • •

Dans la nuit qui suivit sa profession, Rose-Marie Bouchard avait la douleur d'apprendre le décès de son vieux père et elle se rendait à ses funérailles avec ses trois soeurs religieuses.

Semaine du guidisme

Ce fut dans la brousse africaine que Baden-Powell fixa d'abord ses quartiers; puis, il agrandit son domaine et s'établit dans le monde entier! Peut-être que ce nom de "Baden-Powell" ne vous dit pas grand'chose, mais pour nous, scouts et guides, "Baden-Powell" est notre héros! Cet homme énergique quitta un haut rang dans la milice pour venir s'occuper de la jeunesse. Il fonda alors le scoutisme, puis le guidisme.

Le 22 février 1957 est la date centenaire de sa naissance. A cette occasion, les guides catholiques de St-Boniface sont fières de dédier toute une semaine à sa mémoire. Nous nous efforcerons d'atteindre le but de notre devise: "Rendre les autres plus heureux par moi".

Le Semaine du guidisme débuta le dimanche 17 février, par une messe qui eut lieu à la basilique. Le mercredi 20 février, les guides de la compagnie Rose tiendront leur réunion en présence de leurs parents. Vendredi, jour de l'anniversaire, les guides porteront leur uniforme et les cheftaines, les assistantes et les chefs d'équipes des deux compagnies Thérèse et Rose, assisteront à une "récollection". Les parents des guides de la compagnie Thérèse seront présents à la réunion de leur filles. C'est alors qu'elles exprimeront leur fierté d'appartenir à un si grand mouvement. Un dîner en commun sera servi à l'hôpital Miséricorde après les leçons de natation, le samedi 24 février. Enfin, le lendemain, elles iront au grand ralliement des scouts et des guides de toute la province qui aura lieu à Winnipeg.

On tiendra cette année des camps internationaux en divers endroits de par le monde pour célébrer le centenaire de la fondation du guidisme: du 8 au 19 août à Doe Lake, à 160 milles au nord de Toronto; du 22 juillet au 3 août en Suisse et dans le "Windsor Great Park" à environ 20 milles de Londres, du 29 juillet au 7 août. Le grand ralliement des guides des Philippines a eu lieu du 19 janvier au 2 février à environ 10 milles de Manille.

C'est en assistant à ces grandes réunions que les guides fraternisent avec leurs soeurs du monde entier. Nous espérons que quelques-unes de nos membres auront l'occasion d'assister à celle qui sera tenue au Canada.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

A la dernière assemblée d'affaires du 5 février, il fut décidé à l'unanimité de faire notre part afin d'adoucir, si possible, le rude sort des réfugiés hongrois. Nous saurons exactement à quoi nous en tenir prochainement, et toutes seront demandées de se dévouer pour le succès de ce projet. Sans doute qu'à l'assemblée du 5 mars, notre digne régente nous en donnera les détails. Assistons nombreuses, et prêtons main-forte à cette noble entreprise.

Nous perdons encore un de nos premiers membres en la personne de Mlle L. Landry qui nous quitte pour habiter en Californie. C'est avec regret que nous vous voyons partir Léontine, car avec votre départ nous perdons notre porte-parole le mieux doué et le plus dévoué et sans malice, il nous revient à l'idée la phrase habituelle du Manitoba. "Qui boit l'eau de la rivière Rouge, y revient toujours?", il faut souhaiter que ce sera encore une fois "fait accompli". Bientôt! Cependant, de toutes vos soeurs, un bon voyage, bonne chance et sincères voeux vous accompagnent.

Parlons un peu de notre soirée sociale du 15 février qui rapporta, comme toujours, un magnifique résultat. Tous s'amusèrent gaiement et on rapporte que notre soeur trésorière dut s'acheminer vers la banque avec un bien lourd sac d'argent. Tant mieux! Mercis sincères à vous tous qui nous permettez par votre support de continuer nos oeuvres si méritoires.

Le sort favorisa à la rafle les personnes suivantes: 1er prix de $15.00, Mme M. Volk, de St-Boniface; 2e prix de $10.00, Mlle Marguerite Catellier, de Dufrost; 3e prix de $5.00, Mme Agnès Roy, de St-Vital.

Réception des Croisés au Jardin Langevin

Le jeudi 7 février, dans la chapelle du Jardin Langevin, avait lieu la cérémonie de la réception des Croisés, sous la présidence de leur dévoué aumônier, le R. P. A. Fortin, O.M.I. En une courte allocution, il rappela aux futurs croisés, leurs responsabilités et leurs devoirs.

Suivit la bénédiction des insignes. Sur l'invitation du zélateur, 18 croisés, tous revêtus de l'uniforme, s'avancèrent à la balustrade pour prononcer solennellement leur acte de consécration. A chacun, le R. P. Fortin remit un insigne; geste qui signifie que le Croisé fait vraiment partie du beau et grand mouvement de la Croisade Eucharistique. La chorale du Jardin dans un vibrant enthousiasme fit retentir le beau cantique "Je suis Croisé".

Ce fut maintenant aux six apôtres d'avancer et de prononcer à leur tour, d'une voix forte et sûre, leur bel acte qui les engage à travailler d'une façon plus étroite encore au règne du Christ dans leur milieu. Ils reçurent leur insigne comme gage de fidélité.

Le Père voulut ensuite clore cette belle cérémonie par la bénédiction du St-Sacrement, chantée par les élèves et à laquelle assistait toute l'école.

Les 24 nouveaux élus, accompagnés du R. P. Aumônier, se rendirent au réfectoire, où un succulent goûter leur faisait bon accueil. Afin de garder plus vivant le souvenir d'un si beau jour, on prit quelques photographies du groupe. Pour donner une plus grande note de gaieté à toute l'école, l'étude, ce soir-là, fut transformée en amusements divers tels que parties de cartes et de bingo. Leur dévoué aumônier poussa sa délicatesse jusqu'à leur présenter dans la soirée, un intéressant film, auquel les enfants ne s'attendaient guère.

Le personnel écolier du Jardin Langevin gardera longtemps le souvenir de cette belle fête.

La Caisse populaire de Dunrea a tenu son assemblée annuelle

DUNREA — Le mardi soir 12 février avait lieu, à la salle paroissiale, l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. Elle fut très intéressante. L'invité d'honneur, M. J. Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes, était accompagné de M. et Mme Pierre Frossais, bien connus de tous.

Après la prière usuelle, il y eut un mot de bienvenue, lecture des minutes, puis les rapports des différents comités. Ensuite eut lieu l'élection des officiers des différents comités.

Au comité de direction, MM. Napoléon et Félicien Boulet furent nommés président et vice-président pour 3 ans et M. Olivier Côté pour 2 ans, remplaçant MM. Alphée Labossière, J.-A. Lavoie et Henri Côté. Au comité de crédit dont M. Arthur Paradis est président, MM. Jules Légaré et J.-S. Boulet furent élus. M. J.-A. Paradis fut élu pour 3 ans et M. René Côté pour 2 ans. Au comité de surveillance, M. Guy Paradis est nommé président.

Conférencier

M. le conférencier voulut bien adresser ensuite la parole pour féliciter et encourager tous et chacun, puis M. le curé eut aussi des mots heureux en donnant de sages conseils au nombreux auditoire.

La Caisse, qui a été fondée en juin 1943, a maintenant un actif de $58,420.61 avec 157 sociétaires. Comme le disait M. le président sortant de charge, M. A. Labossière, le plus important n'est pas de faire de grosses affaires, mais de bonnes affaires.

Des félicitations méritées furent adressées à M. Wilfrid Fortier, gérant, pour son beau travail et sa compétence.

De beaux prix d'entrée furent tirés au cours de la soirée et échurent à Mme Antoine Boulet et à M. Jules Legaré.

Un réconfortant goûter vint clore cette intéressante assemblée. Un cordial merci à M. Deroche pour son encouragement, ainsi qu'à M. Frossais pour l'intérêt qu'il manifeste envers notre caisse.

Statistiques paroissiales

Pendant l'année écoulée, il y eut 25 baptêmes, 4 mariages et 2 décès. La paroisse compte 112 familles entièrement catholiques, et 7 dont un des partis est non-catholique; ce qui fait 119 familles.

Nos malades

Mlle Hélène Fortier, ainsi que le jeune Ernest Boulet, fils de Mme Anna Boulet, sont de retour de l'hôpital de Killarney et en pleine convalescence.

Visiteurs

M. et Mme Jacob Conrad, de Pilot Mound, sont venus visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Georges Boulet, ainsi que leurs nombreux amis.

M. et Mme Thomas Boulet recevaient, en fin de semaine, la visite de M. et Mme Orlando Girouard, de Somerset.

Veillée

Le dimanche soir 17 février, une intéressante réunion groupait, à la salle paroissiale, jeunes et vieux qui passèrent une soirée des plus agréables.

Quelques jeunes s'étaient costumés, et les juges, Mmes N. Boulet et A. Labossière, MM. N. Boulet, J.-A. Lavoie et P. Châtelain, attribuèrent les prix à Mlles Solange Rondeau et Ida Beaupré et à M. François Paradis.

Après divers amusements, un goûter-buffet fut servi et tous s'en retournèrent heureux et contents d'avoir servi une bonne cause.

Au cours de la veillée, une jolie statuette fut gagnée par Mme Damien Rondeau et le prix d'entrée échut à M. J.-O. Boulet.

St-Léon

Ça et là

Le mardi 12 février, M. et Mme Alfred Ambler ont fêté leur cinquantième anniversaire de mariage. Parents et amis étaient présents pour cette occasion.

MM. les abbés Simon Nivon et Roland Bélanger, curé de la paroisse, sont allés à St-Boniface pour la visite de S. Exc. Mgr G. Panico, délégué apostolique.

Mme Claudette McGee et ses deux enfants sont déménagés chez M. Cléophas Major.

M. Richard Labossière, de Winnipeg, était parmi nous pour la fin de semaine.

Le juge du festival dramatique reçu à un déjeuner à la Baie

Le mercredi 20 février, la compagnie de la Baie d'Hudson et la Ligue dramatique du Manitoba offraient un déjeuner à l'occasion du Festival dramatique régional et en l'honneur du juge officiel de ce festival, M. Cecil Bellamy.

En l'absence du président du comité régional du Dominion Drama Festival, l'honorable W. C. Miller, ministre provincial de l'Education, M. Léo Rémillard, président du Cercle Molière de St-Boniface, présidait. Après avoir dit que le Cercle Molière présenterait certainement une pièce l'an prochain, il donna la raison pour laquelle il devait s'en abstenir cette année: l'absence de membres d'expérience et la préparation de nouveaux, qui sont à faire leurs premières armes. Il présenta ensuite M. Richard McDonald, du Comité d'Ottawa.

M. McDonald félicita la section manitobaine d'avoir comme président un membre du gouvernement provincial, ce qui lui assurait l'intérêt et l'appui en haut lieu. Il se dit heureux de voir que la C.A.R.C. était représentée au nombre des concurrents. Comme on compte déjà aux provinces maritimes un cercle dramatique de la Marine, il souhaite que l'armée ne tardera pas à suivre l'exemple de ses frères d'armes. M. McDonald présenta M. Bellamy et dit qu'après l'avoir vu à l'oeuvre, il pouvait assurer les acteurs de critiques justes et de conseils d'une grande compétence.

Un seul regret

M. Bellamy dit son plaisir d'être au Canada et n'exprima qu'un seul regret: celui de ne pas avoir le plaisir de voir une pièce présentée par le Cercle Molière, dont il avait entendu les éloges en Angleterre.

Disant qu'il avait fait du théâtre toute sa vie, tant amateur que professionnel, M. Bellamy ajouta que la condition essentielle pour en faire du bon était le travail ardu et persistant. On devait sentir le travail d'équipe quand on voyait une pièce de théâtre.

Il avait constaté que le développement de l'art dramatique canadien était encouragé dans les sphères, par la presse, la radio et la télévision et que cela augurait bien pour son avenir. Depuis son arrivée au pays, on lui a posé une multitude de questions auxquelles il s'est fait un plaisir de répondre. Celle qu'il a préférée fut: "Que pensez-vous de la canadienne?" Sa réponse: "Merveilleuse".

On remarquait à la table d'honneur, outre M. Bellamy, M. le Maire et Mme T. B. Findlay, de St-James, M. Richard McDonald, directeur du Dominion Drama Festival, Mme Pauline Boutal, directrice du Cercle Molière de St-Boniface, M. Léo Rémillard, président de ce cercle, le lieutenant d'aviation C. Irwin, directeur du groupe de la C.A.R.C. de St-James, M. T. Kent, du "Free Press", Mme A. O. Smith, de la Manitoba Drama League, M. le docteur H. H. Saunderson, président de l'université du Manitoba, et Mme J. Craig, présidente honoraire de la Manitoba Drama League.

Mme A. T. Gowron, présidente du Comité de réception, et Mlle Nora Duthie, secrétaire du Comité régional, recevaient les invités.

Transcona

"Jeannettes"

Le vendredi 8 février a eu lieu la réunion des Jeannettes de la paroisse pour fêter la St-Valentin. Une trentaine de Jeannettes échangèrent des souhaits. Dans la soirée, elles confectionnèrent des cartes de souhaits pour leurs parents. Deux beaux gâteaux en forme de coeur sur une table gaiement décorée donnait une atmosphère de fête lors du goûter.

Le vendredi 15 février, il y eut réception de cinq nouvelles Jeannettes.

Une journée de récollection aura lieu le 22 février. On demande à chacune d'être en uniforme pour la journée.

Le dimanche 24 février aura lieu la communion générale pour les Jeannettes à la messe de 8 h. 45.

A 2 h. de l'après-midi, un autobus spécial transportera les Jeannettes et leurs parents à l'aréna de Winnipeg, où se tiendra un grand ralliement de Guides et de Scouts à 3 h.

Les enfants de l'école

Samedi dernier, dans l'après-midi, les enfants de l'école s'en donnèrent à coeur joie dans la salle paroissiale. C'était pour eux la St-Valentin. Goûter, jeux divers et échange de valentins enthousiasmèrent grands et petits au milieu d'un tintamarre de joie et de gaieté.

Chevaliers de Colomb

Le vendredi soir 22 février, dans le Bamboo Room de l'Oxford Grill, les Chevaliers de Colomb de Transcona rendront hommage au clergé paroissial et dominical, ainsi qu'aux prêtres membres du Conseil no 3853.

Le samedi 2 mars, à 8 h. précises, dans la salle de la Légion, il y aura banquet et soirée récréative du bon vieux temps pour les Chevaliers de Colomb, leurs familles et leurs amis. La partie musicale sera sous l'habile direction de M. Paul Andrée et de son orchestre. Merveilleux prix pour les meilleurs accoutrements.

Ligue Catholique

Avis aux femmes de la Ligue Catholique: la prochaine assemblée régulière aura lieu le 5 mars au lieu du 6 mars, à cause du mercredi des Cendres.

Club des Jeunes

Dimanche soir dernier, les membres du Club des Jeunes se réunissaient chez la présidente du Club, Mlle Mariette Bérard, pour féliciter M. Norman Garry Snihur. Agé de 17 ans, M. Snihur fut choisi parmi les meilleurs pilotes cadets de l'aviation du Canada par le "Royal Canadian Flying Association". Le trophée mémorial "W. F. Tudhope" lui fut décerné et remis à Ottawa, le 29 janvier dernier, par le maréchal de l'Air C. R. Slemon.

M. Snihur est le premier Manitobain à recevoir ce trophée. De plus, ce trophée lui méritera un voyage gratuit en Angleterre l'été prochain. Toutes nos félicitations!

Au Juniorat de la Ste-Famille

Caisse populaire

Le mardi 12 février, à 8 h. du soir, le R. P. Antonio Fortin, O.M.I., ouvre la onzième réunion annuelle de notre Caisse populaire par une courte prière. Philippe Jubinville, secrétaire du comité de direction, prend la parole et fait la lecture des minutes pour l'assemblée générale de l'année dernière. Après avoir fait l'éloge de notre président, Fernand Letain, qui préside sa dernière assemblée, le secrétaire lui laisse la parole.

Le rapport du comité de direction, lu par le président, explique brièvement le travail exécuté durant l'année 1956. Gabriel Lemoine, gérant de la Caisse, débite ensuite le rapport financier pour cette même année. Puis, l'un après l'autre, les délégués de chaque comité viennent lire leur rapport. Pour le comité de Crédit, dont le président est Léon Turenne, et le secrétaire, Guy Grégoire, Fernand Gobeil, conseiller, est choisi comme représentant. Quant au comité de Surveillance, Gabriel Roy, président, parle au nom du secrétaire, Louis Jolicoeur, et du conseiller, Henri Beaupré.

Tous ces commentaires et lectures terminés, le président invite notre distingué visiteur, M. l'abbé Adélard Couture, à prendre la parole. Après quelques justes et utiles remarques, M. l'abbé fait un petit examen. Les quelques questions qu'il pose sur les différents comités et sur le début de l'organisation des Caisses n'ont que des réponses vagues et plutôt brèves; alors, de sa parole facile et claire, il explique les réponses et nous encourage à économiser et à placer notre argent dans la Caisse populaire. Son discours intéresse profondément jeunes et vieux, et ce n'est qu'avec tristesse que nous le voyons terminer son interrogatoire et son exposition de l'oeuvre de la Caisse. Le Père Fortin, aumônier de la Caisse, remercie sincèrement M. l'abbé Couture et lui promet de nous aider à suivre les nombreux conseils qu'il nous a donnés. Un léger goûter est servi, aux frais de la Caisse, puis nous montons au dortoir pour nous endormir au son de la musique.

Une autre année de travail est terminée pour notre Caisse, mais un nouvel objectif nous attend durant l'année 1957. Il faut atteindre l'actif de $500. Courage, les gars, et nous y arriverons!

Maurice EMOND,
Versification.

• • •

St-Adolphe vs Jaguars

Le dimanche 10 février, deux automobiles roulent vers St-Adolphe, emportant les Jaguars. A l'arrivée, on constate que le gardien avait oublié ses jambières; ce qui coûta à notre Frère Turenne un autre voyage au Juniorat.

La partie débute vers les trois heures. Une chaude partie ou une partie chaude? L'une et l'autre, car la température était assez élevée. Trois buts pour les Jaguars et un pour St-Adolphe, tel était le résultat à la fin de la première période. Ces derniers ébranlent notre club à deux reprises et égalisent ainsi la partie à la deuxième période. Le jeu se joue avec plus de prudence . . . maintes montées par nos fervents récompensent notre équipe par un quatrième but.

Les dernières vingt minutes s'écoulent avec autant d'énergie que les deux autres ensemble sans apporter, de part et d'autre, des effets tragiques. Le pointage final: 4 à 3 en notre faveur. Nos compteurs: Constant Painchaud, Paul St-Hilaire, Henri Beaupré et Claude Lacasse.

Pour contenter l'appétit, on nous sert un délicieux goûter.

Merci à tous les sportifs de St-Adolphe.

Benoit REMILLARD,
Versification.

• • •

Concours d'affiches

A l'occasion de la réception des nouveaux membres de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée, le R. P. Armand Joyal avait organisé un concours d'affiches ayant comme sujets: Le Sacré-Coeur et le Coeur Immaculé de Marie.

Voici les noms des artistes gagnants: Eléments latins, 1er Jules Nault; 2e Alain Labossière; 3e André Girard. Eléments français: 1er prix Raymond Poirier; 2e Léo Aubin; 3e Pierre Letain.

• • •

East Selkirk vs Alouettes "A"

Dimanche dernier, au cours de l'après-midi, les Alouettes "A" eurent le plaisir de rencontrer, sur leur propre patinoire, le club d'East Selkirk. Malgré le temps doux et la glace un peu molle, les Alouettes gagnèrent la partie par un pointage de 11 à 2.

A la fin de la première période, les Alouettes prenaient la tête par le compte de 2 à 1. Dans la deuxième période, les Alouettes comptèrent 5 buts et, dans la troisième période, malgré quelques punitions, les Alouettes réussirent encore 4 buts, tandis que les adversaires malgré des efforts désespérés ne purent compter qu'un seul point. Donc, la partie finit en une victoire pour les Alouettes. Les compteurs: Daniel Delaurier, 5; Laurent Bisson, 3; Noël Boulanger, 1; Léo Delaquis, 2; Edmond Lacasse, 6 assistances, et André Girard, 3 assistances.

Daniel Delaurier tient encore la première place comme compteur avec 18 points; Léo Delaquis, 12; Edmond Lacasse, 11, et Laurent Bisson, 10.

Equipe des Alouettes "A": M. Emond (c), Laurent Bisson (a), Daniel Delaurier (a); Gilbert Sabourin, Léo Delaquis, Edmond Lacasse, Pierre Letain, Raymond Bisson, Tharcisse Delaurier, André de Rocquigny, André Girard, Jean-Paul Courcelles, Noël Boulanger; buts, Luc Gamache.

Edmond LACASSE,
Méthode.

Otterburne

Baptême

Le 17 février: Philippe-Louis-Joseph, né le 7 février, fils de François Proulx et de Thérèse Vermette. Parrain et marraine, Fernand et Doris Proulx.

Partie de cartes

Telle qu'annoncée la semaine dernière, la partie de cartes a eu lieu le dimanche 17 février dans l'atmosphère familiale qui caractérise les soirées d'Otterburne.

Pour aider à défrayer les prix, certains organisateurs de la soirée ont fait don de quelques dollars: MM. Napoléon Lacasse ($10.00), Zéphirin Audet, C.-B. Carrière, Antoine Morin et Antonio Roy (chacun $2.00), Edouard Gobeil et Victor Carrière (chacun $1.00).

Ont pris part au programme récréatif: Mlles Jeannette et Pauline Dumont, MM. Victor Carrière, Emile, Gérald et Philippe Gobeil, Pierre Laroche et Antonio Roy, fils.

Les heureux gagnants des prix sont: prix des cartes, le R. P. L.-P. Fafard, C.S.V., supérieur de la Maison St-Joseph, Mlle Pauline Dumont et M. Laurent Robidoux; prix de présence, Mme A. Bell et M. Antoine Morin; prix au bingo, le R. P. L.-P. Fafard, Mmes Irène et Léo Carrière, Ida Lacasse, Albert Lécuyer, de Ste-Agathe, Doris Tétrault, de St-Boniface, et Joseph Poirier, MM. Alex. Bell, Maurice Bourgeois et Gaëtan Poirier; prix des tirages, M. Roger Robidoux (tapis, don de Mme Paul Laroche), Mlle Angèle Carrière ($5.00), M. Paul Carrière ($3.00), Mlle Jeanne Vermette ($2.00) et M. Gérard Létourneau ($2.00).

La prochaine partie de cartes (la troisième de la série) aura lieu le 10 mars. Veuillez retenir la date; déjà nous vous y invitons cordialement.

M. Léonidas Bouchard, de Laurier, est décédé après une longue maladie

LAURIER — Après une longue et douloureuse maladie, acceptée avec une résignation vraiment chrétienne, M. Léonidas Bouchard s'éteignait paisiblement dans la nuit du 15 février.

Malgré la maladie qui le torturait depuis de nombreuses années, M. Bouchard gardait une gaieté qui faisait l'admiration de tous. Bien qu'incapable de travailler, il a su semer autour de lui la joie. Une aimable taquinerie, un bon conseil accueillaient ses nombreux amis qui le visitaient souvent; tous en revenaient meilleurs et édifiés.

M. Léonidas Bouchard naquit à Ste-Geneviève, P.Q., le 26 juin 1894. Venu dans l'Ouest en 1903, il s'établit à Torquay, Sask., et vint à Laurier en 1937. Le 12 avril 1920, il épousait Marie-Anne Gingras.

Survivent au défunt son épouse et seize enfants: Wilfrid, Cécile (Mme Alexandre Délaurier), Ernest et Léon, de Laurier, Emile, de Torquay, Sask., Henri, de Montréal, Sr Rose (Eva), Sr Yvonne (Yvonne), Sr Rose-Marie (Rose), Sr Yvette (Yvette), toutes de la Congrégation des Srs Grises de Montréal, Sr Marie-Léonie, présentement à Chicago, E.-U., de la Congrégation des Soeurs de la Miséricorde, Rita, Alphonse, Annette, Alice et Léo, à la maison; trois frères, Joseph, Albert et Apollinaire, et 16 petits-enfants.

La paroisse assistait en bloc à son service chanté le mardi 19 février par M. l'abbé R. Lavoie, curé, assisté de M. l'abbé D.-J. Desjardins, de McCreary, comme diacre, et du R. P. J. Alarie, aumônier de l'hôpital de Ste-Rose, comme sous-diacre. M. l'abbé M. Pierquin et le R. P. I. Desautels, curé de Ste-Rose, assistaient au choeur, ainsi que M. l'abbé C. Vachon, curé de Ste-Amélie.

Les six fils, Wilfrid, Emile, Ernest, Henri, Léon et Alphonse, étaient porteurs.

Remerciements

A leurs nombreux amis, Mme Léonidas Bouchard et sa famille expriment leur sincère gratitude pour la bienveillante sympathie qui leur a été si charitablement manifestée à l'occasion de l'épreuve si cruelle qui vient de les frapper.

Il peut en coûter cher au piéton qui réclame le droit de passage dans la circulation. C'est peut-être une question de vie ou de mort.

M. E. Dagesse, pionnier de Haywood, est décédé à l'hôpital de St-Boniface

HAYWOOD — M. Elie Dagesse est mort à l'hôpital St-Boniface, le dimanche 10 février, après une longue maladie. Il était âgé de 86 ans et 4 mois.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, 4 fils, Georges, de St-Brieux, Sask., Ovide, de St-Charles, Roméo et Léon, de Haywood; 4 filles, Marie-Rose et Marie-Aimée, à la maison, Denise (Mme Félix LeFloch), de St-Claude, et Béatrice (Mme Jude LaFlèche), de Charleswood; 11 petits-enfants et une soeur, Mme F. McDermott, de Pittsfield, Mass.

M. Dagesse naquit en 1870 à Notre-Dame de Stanbridge, P.Q. En 1895, il épousa Mlle Aline Bénard à Henryville, P.Q., et vint au Manitoba en 1899. Il s'établit à Haywood en 1905 et fut l'un des pionniers de la paroisse.

M. Dagesse fut conseiller de son district pendant 16 ans. Son fils, Ovide, le remplaça.

En septembre 1956, M. et Mme Dagesse fêtèrent leur 61e anniversaire de mariage.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale, le mercredi 13 février, par M. l'abbé G. Montminy, accompagné de MM. les abbés E. Lavoie, curé de St-Pierre, et R. Prescott, vicaire de St-Claude, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Jos. Hébert, Philias Poirier, Amédée Picton, Wilfrid Robidoux, Jos. Poirier et Jos. Rey.

La chorale de St-Charles rehaussa par son chant la solennité de la cérémonie.

Remerciements

Les familles Dagesse, LeFloch et LaFlèche désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies, de quelque manière que ce soit, à l'occasion de leur récent deuil.

Va-et-vient

Mme Emma Beaudry est de retour, après une visite chez son fils, Hector, d'Elie.

M. Gaudias Brunet son fils, Pierre, de Winnipeg, étaient présents au service de M. Dagesse. M. Brunet était un ami de longue date.

Baptême

Le 13 février: Eugène-Joseph-Léo, fils de M. et Mme Romain Bazin, né le 7 février à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Parrain et marraine, Léo et Thérèse Bazin, frère et soeur de l'enfant.

Funérailles à McCreary de M. Urgel Caumartin

McCREARY — Un des plus anciens citoyens de notre district, M. Urgel Caumartin, est décédé, le 11 février, après une longue maladie. Né en 1874 à St-Barthélemy, P.Q., il habitait le Manitoba depuis près de 65 ans, étant venu s'établir à McCreary en 1893.

En 1907, il épousait Lydia Cousineau, qui mourut en 1940. Depuis trois ans, il vivait à Laurier chez sa fille, Mme Lucien Bouchard.

Le service funèbre eut lieu à McCreary le jeudi 14 février. Le défunt laisse 5 enfants: Jérémie, Roméo, Juliette (Mme Roy McLaughlin), Alma (Mme Lucien Bouchard), et Germaine (Mme Garry Christmas).

Remerciements

La famille Caumartin désire remercier les religieuses de l'hôpital de Ste-Rose, le R. P. J. Alarie, O.M.I., aumônier, et leurs nombreux parents et amis pour leur aide précieuse et la sympathie manifestée à l'occasion de leur récent deuil.

Le Vent... ...du Sud-Est

Un contre-vent

M. le rédacteur,

Auriez-vous la bonté de publier au coin "Les opinions de nos lecteurs", ce petit mot en réponse à Vantard, auteur de "Le Vent . . . du Sud-Est":

Que "Vantard" daigne accepter mes félicitations les plus sincères pour la finesse de son exposé sur les paroissiens, jeunes et adultes, de St-Pierre. Toutefois, il serait sage de faire une restriction puisque le chapeau est juste pour un groupe de gens seulement. Comme "Vantard" fréquente ce groupe de gens, il est en mesure de fournir de bons renseignements. "Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es".

Une paroissienne
de St-Pierre.

Concours JFM

Réponses et gagnantes du concours no 11

Classes 7 à 12:

1. Je m'excuse de mon retard.
2. C'est un manque de politesse.
3. Avec votre permission, je le ferai.
4. Je regrette de vous faire attendre.
5. Il n'a pas de coeur.
6. Cet homme est la bonté même.
7. Il passe ses jours à l'étude.
8. Cet écolier sommeille sur son devoir.
9. Faites ce travail trois fois de suite.
10. La question ne s'adresse pas à vous.

Classes 4 à 6:

1. Il ne voulait pas me parler.
2. Je veux le voir.
3. Voulez-vous avoir des pommes de terre?
4. Mon père veut que je sois fermier.
5. Il m'a fait attendre une heure.

GAGNANTES

Prix offert par le R. P. Recteur du Collège de St-Boniface: **Denise Dionne (10e année), Dunrea, Manitoba.**

Prix offerts par la supérieure générale des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée:
Pauline Laframboise (7e année), Legal, Alberta.
Lorraine Normandeau (5e année), 566, rue Côté, St-Boniface, Man.

Concours no 14

Nous présentons aujourd'hui le quatorzième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont exclus de ce concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 7 mars à:**
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

A l'avenir, il y aura une section pour les classes 7 à 12 et une section pour les classes 4 à 6.

Classes 7 à 12:

1. He is a man of great worth.
2. It is beyond his reach.
3. The doors flew open.
4. I have blisters on my hands.
5. He makes faces at you.
6. She has a ring on her finger.
7. I know him only by sight.
8. To turn a deaf ear.
9. I ran myself out of breath.
10. I wash my hands of it.

Classes 4 à 6:

1. Mettre les brakes.
2. Briser le bumper.
3. Défoncer la tank.
4. Faire un flat.
5. Maganer le windshield.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Un nouvel exécutif dirige le club sportif de La Salle

LA SALLE — Une assemblée eut lieu le mardi soir 5 février à l'école St-Hyacinthe du village, en vue de remettre sur pieds le club sportif de la paroisse. Le nouvel exécutif qui fut élu pour l'année 1957 comprend les membres suivants: président, M. Gaston Rochon; secrétaire, M. Marcel Lagacé; directeurs, MM. Hyacinthe Lanoie, Gabriel Simard, Gaston Rochon, Maurice Cormier et Harry Enns.

Par décision de l'exécutif, on désire laisser savoir à nos lecteurs qu'une soirée sociale et récréative aura lieu le samedi 2 mars à la salle paroissiale, à 8 h. p.m. Elle promet d'être des plus intéressantes. Cordiale bienvenue à tous!

Statistiques

On enregistra, au cours de l'année 1956, 9 baptêmes, 4 mariages et une sépulture d'enfant.

Ça et là

Le dimanche 10 février, M. l'abbé Alphonse Laurin, curé, nous fait part du rapport financier de la paroisse pour l'année 1956, et nous fûmes heureux de constater une amélioration dans les conditions financières de la paroisse, sous la direction de notre dévoué pasteur.

Mme Alfréda Lagacé est actuellement en promenade depuis janvier chez sa fille, Mme Eugène Turcotte, à Kenora, Ont.

Au cours de la semaine du 3 février, M. et Mme Léon Alary reçurent la visite de nombreux parents de Ste-Elisabeth, Man., MM. et Mmes Georges et Noel Alarie, Max Dupré et Antonin Lussier, ainsi que Mlle Yvonne Alarie, de St-Boniface.

M. Roger Lavallée est de retour chez lui, à la suite d'un beau voyage de trois semaines dans la province de Québec où il visita particulièrement Montréal, Trois-Rivières, Québec, etc., en compagnie de sa soeur, Mme Clément Boulet, de Norwood, et de son mari, ainsi que de M. et Mme Antoine Boulet, de Dunrea.

Le dimanche 10 février, M. et Mme Jacques Laurin et leur famille, de Norwood, étaient en promenade chez M. et Mme Raymond Rochon.

M. et Mme Georges Bernuy et leur famille, de Redvers, Sask., ainsi que M. et Mme Oscar Rochon et leur famille, de Ste-Agathe, rendirent visite, le dimanche 10 février, à MM. et Mmes Moïse Cormier et Gaston Rochon, où ils prirent le souper.

M. et Mme Henri Cormier eurent le bonheur d'être visités récemment par des parents de St-Boniface, dont M. Laurin, père de Mme Cormier, et leurs fille et gendre, M. et Mme Omer Malo.

M. Roland Cormier, de St-Boniface, accompagné de son épouse et de ses enfants, termina ses vacances semi-annuelles, le samedi 16 février, par une promenade chez ses parents, MM. et Mmes Henri, Germain et Aimé Cormier.

Nous offrons nos sincères condoléances à Mme Omer Comeau qui fut éprouvée récemment par la mort de sa mère, Mme Victoria Lavoie, de St-Boniface, survenue le vendredi 8 février. Les funérailles eurent lieu à St-Boniface, le lundi 11 février.

Religieuse portière de couvent depuis 60 ans

RATISBONNE — La Rév. Sr Thérèse Hacker a célébré le 60e anniversaire de son activité en qualité de portière du couvent de la Ste-Croix des religieuses Dominicaines de Ratisbonne. En effet, âgée de 77 ans, elle a débuté dans ces fonctions, au mois de janvier 1897, et les a accomplies jusqu'à maintenant sans interruption.



Voici une photo des enfants qui ont été reçus Croisés au Jardin Langevin, le 7 janvier dernier. De gauche à droite, ce sont, 1ère rangée: **Joseph-Marie Lévesque, Robert Couture, André Provencher,** le **R. P. A. Fortin,** O.M.I., aumônier, **Rénald Grégoire, Jacques Cadieux;** 2ème rangée: **Ernest Joyal, Léo-Paul Provost, Nicolas Cyr, Philippe Colette, Richard Dumesnil, Jean Fontaine;** 3e rangée: **Normand Choquette, Pierre Verrier, Roger Poirier, Alfred Beaudry, Denis Colette;** 4e rangée: **Maurice Cormier, Ronald Valois, Gérard Brétécher, Renis Ross, André Trudeau, Roland Tougas;** 5e rangée **Louis Bouvier, Gilles Bérard, Louis Leclerc.**

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Jean-Léon Bruyère
Directeur adjoint: Jean Pennober
Rédacteurs:
Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault

Débat public

Cette année, les Philosophes ont inauguré une série de débats oratoires présentés aux élèves du cours universitaire, ou parfois aux Séminaristes. Il s'agit là d'occasions uniques pour développer ses talents, mais aussi pour discuter et approfondir certaines questions sociales ou morales: le communisme, l'euthanasie, systèmes d'éducation, divorce, etc. On s'est même attaqué au problème de convenance du pantalon ou de la robe chez la femme moderne...

Mais l'initiative de ces braves philosophes ne s'arrête pas là. Non satisfaits de servir le milieu étudiant, ils osent maintenant affronter le grand public... Admirable! déclarent les uns. Quelle prétention! ripostent les autres.

Et pourtant, deux de nos courageux "Philos", peut-être les plus téméraires, maintiennent qu'il vaut la peine d'unir leurs efforts à ceux de demoiselles de St-Boniface pour défendre, d'un côté, la supériorité de la culture, de l'autre, celle du diplôme. On se demande, en effet, si notre première préoccupation, dans les études, doit être l'acquisition d'un diplôme, d'un parchemin, ou plutôt d'une culture, d'une formation intégrale de l'homme.

Voilà, certes, une question d'actualité qui ne manquera pas d'intéresser les parents de nos élèves et les amis du Collège. On annonce même le projet de permettre une discussion aux membres de l'auditoire, après les discours des défenseurs. Tous les intéressés pourront ainsi participer activement au débat.

Nous vous recommandons de suivre les annonces dans **La Liberté et le Patriote,** de même qu'au poste CKSB, pour tous les détails au sujet de cette soirée qui promet d'être à la fois récréative et éducative. C'est aussi l'occasion de venir encourager vos jeunes, toujours avides de défendre les nobles causes.

• • •

Les parents sur les bancs d'école

Les parents des deux classes de Syntaxe ont été invités au Collège; réunion organisée en vue d'une collaboration plus étroite entre maîtres et parents. Ces derniers, venus très nombreux, sont sortis enchantés.

Voici comment s'est déroulée cette rencontre. Les Synstaxistes recevaient leurs père et mère au parloir et leur ont fait visiter les coins encore inconnus de la maison, en particulier le gymnase. Conduits ensuite dans le foyer du gymnase, ils ont religieusement écouté le Père Préfet de discipline exposer quelques principes pédagogiques fort pratiques. Et le comble! Les parents en classe! Suivant les traces de leur fils, ils se sont acheminés vers le local de la Syntaxe, où pendant trois quarts d'heure, ils ont assisté à une leçon donnée par le professeur principal qui, devant des papas et des mamans plus attentifs et moins dissipés que leur fiston, expliqua ses façons de procéder dans l'enseignement du français et du latin. Content de la sympathique attention de ses nouveaux élèves, le professeur accorda un congé de devoir...

C'est en sirotant un café, préparé par les élèves eux-mêmes, que se termina, de nouveau dans le foyer du gymnase, cette réunion. Les parents eurent alors l'occasion de saluer le R. P. O. Boily, S.J., recteur, et de causer avec les Pères Préfets de discipline et des études et les professeurs, des divers problèmes concernant l'éducation de leur fils.

Ces rencontres apportent un profit incontestable aux parents, aux professeurs, et surtout... aux élèves. Aux premiers sont rappelés leurs devoirs de collaboration immédiate avec le Collège. Les seconds apprennent à connaître le milieu familial dans lequel vivent leurs élèves. Enfin, les derniers, vers qui convergent les efforts réunis des parents et maîtres, se verront accorder une attention plus compréhensive afin qu'ils atteignent leur taille complète d'homme et surtout de chrétien fervent et convaincu.

• • •

Séance de Belles-Lettres

De leur propre initiative, les élèves de Belles-Lettres nous présentent leur soirée de classe. Les Junioristes mettent la soirée en marche avec une courte pièce intitulée: "Le médecin qui ressuscite les morts".

Suit une pantomime. C'est un genre nouveau pour les collégiens, qui devrait être plus exploité. Hubert Mangin, Maurice Jeanneau et Claude Boily ont fait preuve de verve et de naturel exceptionnel. Accompagnés de la musique minutieusement choisie par leur professeur, ils ont réussi à dire quelque chose à tout l'auditoire, sans parler une seule fois. Voilà un exemple à suivre!

A la suite de ce morceau, le maître de cérémonies et président de la classe, Jean Cyr, introduit trois gars, novices sur la scène, qui nous rendent: "Le Père Babillard et Trompe-l'oeil".

Ce sont des amateurs sérieux, pour ne pas dire plus. Je crois pouvoir affirmer que Jules Régnier mérite la palme du meilleur acteur de la soirée. Aidé — et très bien — d'Arthur Trudeau, il a gardé notre intérêt d'un bout à l'autre, malgré la simplicité, je dirais même le manque d'intrigue de son rôle. La fin de la saynète est décevante. Quand Pierre Boux arrive et empoigne les deux vagabonds, on se demande qu'en conclure. Heureusement que le jeu des figurants nous a fait oublier cette faiblesse de la saynète.

Le point central de la pièce fut "Shivering Shocks", une pièce qui mettait en vedette la langue (regrettée) de Shakespeare. C'est l'histoire d'un invalide (Paul Baudry) qui aide son ami, l'inventeur excentrique (Guy Roy), dans ses démêlés avec les communistes (Robert Lefebvre et André Fréchette). Supportés par le représentant de Scotland Yard (Laurent Lamontagne), ils savent repousser les criminels; et tout finit bien. André Fréchette, qui jouait en plus le rôle du serviteur domestique, amusa beaucoup les jeunes (et certains plus âgés, avec son accent "cockney". La pièce en général sentait le fini. Va sans dire qu'elle fut très appréciée de tous.

En plus, nous avons pu entendre des artistes de talents variés, de nervosité variée et de rendement varié. Au piano, Pierre Boux et Gérard Glenn se distinguèrent. Ce dernier accompagnait Fernand Normandin qui nous joua un très joli morceau de clarinette. Les Maîtres-Chanteurs nous égayèrent avec deux de nos belles chansons françaises. Malgré un faux commencement, le groupe si habilement dirigé par Jean-Louis Hébert remporta un vif succès. Comme dernier numéro, dans ce reportage, — car ce fut le tout premier en réalité — toute la classe s'est jointe ensemble pour chanter sa chanson. Cette chanson est vraiment dynamique.

Tous les collégiens sont contents de cette séance. Les Humanistes eux-mêmes, et pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'ils ont monté leur séance avec le minimum requis d'aide extérieure, dirigeant, choisissant et pratiquant seuls. Puis, ils ont fait un autre pas vers l'art de se présenter en public. Enfin, les assistants en ont joui, c'est l'essentiel.

Richard MAGEAU,
Rhétorique.

Funérailles de M. E. Graveline, ancien marchand de Letellier, Man.

LETELLIER — Le mardi 12 février, M. Emile Graveline, ancien paroissien et marchand de Letellier, expirait à l'hospice Taché de St-Boniface, après une longue et pénible maladie, endurée avec patience et résignation.

Après avoir été exposée au salon mortuaire Desjardins, à St-Boniface, la dépouille mortelle fut transportée à Letellier et exposée chez son fils, Marcel. Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale. En dépit d'une température inclémente, l'assistance fut nombreuse.

M. l'abbé Gabriel Poitras, curé, célébra le service, assisté du R. P. F. Cousineau, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, et de M. l'abbé Raymond Roy, curé de St-Joseph. Le R. P. Ludger Guy, S.J., agent de liaison de l'Association d'Education, célébra la messe à un autel latéral. M. Gaspard Fontaine, maître de chapelle, dirigeait la chorale. La quête fut faite par MM. Amédée Leclaire et Joseph Saurette.

L'inhumation se fit dans le lot de la famille Graveline, où repose l'épouse en premières noces du défunt. La maison Desjardins, de St-Boniface, avait chargé des arrangements funéraires.

Les porteurs étaient MM. Jean-Paul Graveline, Léo-Paul Dupuis, Denis et Claude Bouchard, Roger et Aimé Rémillard. Les placiers furent MM. Omer Moquin et Armand Loiselle.

On remarquait des tributs floraux offerts par la Compagnie Merchants Consolidated et par Mme Dennison, de Winnipeg, et aussi de nombreux bouquets spirituels.

Biographie

M. Emile Graveline naquit à St-Joseph, le 12 janvier 1887. Vers l'âge de 10 ans, il quitta le Manitoba avec ses parents pour retourner à Montréal, où il passa quelques années.

Il connut un rude apprentissage dans la vie; il connut le travail austère dans une fabrique de chaussures, pour un bas salaire et des longues heures de travail; il travailla aussi dans un magasin de liqueurs. Ces expériences lui profitèrent, en lui faisant réaliser les valeurs réelles de l'argent et de la sobriété.

Il revint au Manitoba pour travailler chez son oncle, M. Joseph Graveline, marchand, et pour se chercher une épouse. Il épousait en 1910 Mlle Olivine Saurette, puis retourna avec elle à Montréal, jusqu'en 1917, alors qu'il revint à Letellier comme l'acquéreur du commerce de son oncle. Travaillant ferme, avec le concours d'une épouse intéressée, travailleuse et économe comme lui, il réussit et devint un marchand prospère. Il réalisa bientôt les avantages qu'offrait une association des marchands, devint membre-fondateur et actionnaire de la grande Compagnie Merchants Consolidated.

Il perdit son épouse en 1933, restant seul à la tête d'une nombreuse famille. En 1934, il épousa en second mariage Mme veuve Philippe Manseau, née Rose-Alma Saurette; ce fut l'union de deux familles assez nombreuses, déjà unies par des liens de parenté, ce qui contribua à maintenir la bonne entente et l'intérêt commun.

M. Graveline fut un paroissien exemplaire, il appuyait tous les mouvements paroissiaux, moralement et financièrement; il fut un fervent de l'Association d'Education et des campagnes en faveur de CKSB, du collège de St-Boniface, de la souscription diocésaine et autres. Tous ces mouvements trouvèrent chez lui une réponse généreuse.

Cédant aux instances de ses amis, il joignit le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, auquel il appartint pendant plusieurs années; il fut président de la Ligue du Sacré-Coeur. Il fit preuve de charité à l'égard de plusieurs pendant la crise; ceux-là seuls qui en furent l'objet savent l'aide qu'il leur accorda.

En 1946, M. Graveline, fatigué par les soucis de son commerce, par les longues heures quotidiennes du service de sa clientèle, décida de céder son commerce à son fils, Marcel, qui profita de l'exemple de son père pour maintenir et améliorer le magasin Graveline. Mais la Providence ne permit point que M. Graveline put profiter longtemps de ce repos, pourtant bien mérité. Il fut victime de la paralysie tremblante, qui assombrit ses dernières années et le conduisit finalement à la tombe. Son épouse et ceux qui vécurent dans son entourage lui prodiguèrent tous les traitements et les soins possibles, témoins des efforts qu'il fit pour résister à cette maladie humiliante qui le retint à l'intérieur pendant si longtemps, lui qui jouissait tant des attraits de la nature et des voyages.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse,, sa belle-mère, Mme Louis Graveline, âgée de 84 ans; trois fils, Roland, Marcel et Aimé; six filles, Cécile (Mme Isidore Bouchard), Ida (Mme Léo Rémillard), Flore (Mme Roger Lafond), Claire (Mme Bourrier), Blanche (Mme A. Ferland) et Aline (Mme P. Steck); un frère, Louis, de Montréal, et 38 petits-enfants.

Que son âme repose en paix, à l'ombre du clocher paroissial.

Remerciements

Mme Rose-Alma Graveline, M. Marcel Graveline et les autres membres de la famille désirent exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de ce deuil. Des mercis spéciaux aux autorités de l'hospice Taché, pour les attentions spéciales des religieuses et les soins dévoués des infirmiers pendant le court séjour du défunt dans cette institution; à tous ceux qui ont contribué, soit des tributs floraux ou des bouquets spirituels, ont rendu visite au salon mortuaire ou assisté aux funérailles; aux membres du clergé et au directeur de la chorale de Letellier; aux porteurs et autres.

VIENNE — Le troisième congrès international de l'Union mondiale des éducateurs catholiques (UMEC), association comptant actuellement 320,000 membres, aura lieu à Vienne, du 28 août au 1er septembre 1957.

Les ventes de la Sun Life, au Canada, augmentent de 40%

L'assurance-vie nouvelle vendue, en 1956, est le plus fort montant jamais vendu par une compagnie canadienne au cours d'aucune année; nouvelle augmentation des dividendes sur polices; $7 milliards d'assurance en vigueur.

L'assurance-vie nouvelle vendue par la Sun Life Assurance Company of Canada, en 1956, s'est élevée à $854 millions, soit une augmentation de $93 millions sur l'année précédente, et constitue, une fois encore, le plus fort montant d'assurance-vie jamais vendu par aucune compagnie canadienne au cours d'une même année. Au Canada, on rapporte une augmentation de 40%. Le 86e rapport annuel de la Sun Life aux assurés, qui vient d'être publié, révèle également que l'assurance-vie en vigueur a maintenant dépassé les $7 milliards, un nouveau sommet sans précédent. La Compagnie adopte encore de nouvelles échelles de dividendes accrus, ce qui réduira de nouveau le coût de l'assurance pour les assurés. Par suite de l'augmentation des échelles de dividendes, la Sun Life versera $31 millions en dividendes aux assurés durant 1957, soit $2,700,000 de plus qu'au cours de l'année précédente, et plus du double du montant payé il n'y a que neuf ans. En 1956, la Compagnie a versé un total de $137 millions en bénéfices aux assurés, le plus fort montant jamais distribué par la Sun Life au cours d'aucune année. De ce montant, $94 millions ont été versés à des assurés et à des rentiers, de leur vivant. Les versements de bénéfices effectués depuis 1871, alors que la Sun Life émettait sa première police, dépassent maintenant $3,140 millions.

M. George W. Bourke, président de la Sun Life, en faisant la revue des résultats obtenus par la Compagnie durant la période de 12 mois, dit que la Compagnie a pleinement profité des conditions favorables à l'obtention d'une vente record d'assurance-vie. En mobilisant les épargnes de millions d'assurés, l'assurance-vie joue un rôle de premier plan dans la création des capitaux nécessaires à l'expansion formidable des placements dont nous sommes aujourd'hui témoins.

L'ASSURANCE DE GROUPE DEPASSE MAINTENANT $2½ MILLIARDS

Les affaires nouvelles enregistrées au cours de l'année comprennent $259 millions d'assurance de groupe, soit 30% des ventes totales, ce qui porte le montant d'assurance de groupe en vigueur à plus de $2½ milliards. Le montant total d'assurance Sun Life en vigueur à travers le monde se chiffre maintenant par $7,030,000,000, un sommet sans précédent. Les rentes payables couramment et dans l'avenir en vertu de plans de pension de groupe et de contrats individuels s'établissent à $162 millions par année, à la fin de 1956. Les rentes actuellement en vigueur équivalent à $2,145,000,000 d'assurance-vie. L'assurance-vie et les rentes viagères, en vigueur de par le monde, équivalent à $9,175,000,000 d'assurance-vie. Parmi les principaux territoires où la Compagnie fait affaires, ce chiffre se répartit comme suit: Canada, 49%; Etats-Unis, 36%; Grande-Bretagne et autres pays du Commonwealth, 13%, ailleurs, 2%.

$89 MILLIONS DE NOUVEAUX PRETS HYPOTHECAIRES

"En 1956, l'actif de la Sun Life s'est accru de $60 millions et s'établit maintenant à quelque peu au-dessus de $2 milliards. En 1956, en dépit des conditions de crédit plus restreintes au Canada et aux Etats-Unis, la Sun Life a avancé dans ces deux pays $89 millions sous forme de nouveaux prêts hypothécaires", déclare M. Bourke. "Notre compte de prêts hypothécaires est maintenant de $460 millions."

Le rapport de la Sun Life révèle que le succès des opérations de placements de l'année s'est traduit par une augmentation du rendement de l'actif de la Compagnie qui, de 4.17% en 1955, a été porté à 4.32% en 1956.

ESSOR CONSTANT DE LA COMPAGNIE

M. Bourke a conclu son allocution en disant qu'en vue de l'essor constant des affaires, le volume d'assurance-vie nouvelle continuera de s'accroître. "Dans cette atmosphère de vive concurrence où nous faisons affaires, a-t-il déclaré, la Sun Life continuera de répondre aux besoins du public et sera toujours heureuse d'améliorer le service que nous offrons."

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel complet de la Sun Life pour 1956, y compris la revue de l'année faite par le président. On peut également obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à H. A. Fairbairn, gérant de succursale, 930, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba.

M. et Mme A. Poquet, de St-Claude, célèbrent leur jubilé d'or de mariage

ST-CLAUDE — Le lundi 11 février, M. et Mme Adonis Poquet célébraient leur 50e anniversaire de mariage. La journée débuta par une grand-messe, à 10 h. 30 a.m.

Un dîner et un souper furent servis à leur résidence, en compagnie de leurs enfants et d'un grand nombre de parents et d'amis. Parmi les nombreux cadeaux reçus, le plus spécial était un appareil de télévision de la part des enfants. Un télégramme de félicitations et de souhaits fut reçu de 25 anciens amis de Forget, Sask.

M. Poquet est né en France, en 1876, et est venu au Canada, en 1892, s'établissant à Forget, Sask. En 1893, il alla s'embaucher comme "cowboy" à un endroit qui est maintenant connu sous le nom de Willow-Bunch, mais en ce temps, il n'y avait qu'un poste de Police Montée du Nord-Ouest. Il exerça ce métier de "cowboy" jusqu'en 1901, année où il retourna à Forget, et s'établit sur une ferme. En 1907, il épousa Mlle Célestine Halbardier qui était née en Belgique, en 1886, et qui était venue s'établir à Forget en 1892. M. et Mme Poquet eurent 4 garçons, dont un mourut à l'âge d'un an, et 2 filles. En 1937, ils vinrent s'établir à St-Claude, où ils ont habité jusqu'à date.

M. et Mme Poquet jouissent d'une assez bonne santé et la paroisse profite de cette occasion pour exprimer des félicitations et des souhaits de santé, de bonheur et une longue vie ensemble dans cette belle paroisse de St-Claude.

Baptême

Le 17 février: Christiane-Marie-Jeannine, née le 7 février, fille de M. et Mme Ferdinand Philippe. Parrain et marraine, M. Aurel Sibilleau et Mme Emilien Sibilleau.

Partie de cartes

Le dimanche 17 février avait lieu la partie de cartes organisée par les étudiantes des grades 10, 11 et 12, au profit de la chapelle du nouvel hôpital. La paroisse de St-Claude répondit avec enthousiasme et vint en foule. Tous jouirent d'une soirée des plus agréables.

Les différents prix offerts furent gagnés comme suit: trois prix du tirage, Mme Paul Gagné, M. Arthur Tefs et M. Joseph Hince; deux prix d'entrée, M. Léo Goulet et Mlle Victoire Velle; les prix de cartes pour dames et hommes, Mlles Odile et Marguerite Perchotte, MM. René Martel et Lavoie, de Fannystelle, Man. Une poupée fut gagnée par M. Pierre Gobin.

Le concours d'amateurs, qui a suivi la partie de cartes, a été un succès. Le 1er prix de $15.00 a été remporté par un groupe de filles des grades 7 et 8 dans une danse écossaise, "Highland Fling". Y ont pris part: Mlles Paulette Jobin, Hélène Smith, Jacqueline Magné, Lucille Major, Edith Chatel, Jeanne Demas et Annete Gautron. Le 2e prix de $10.00 a été décerné à M. Camille Godard, à l'accordéon, et à M. Roger Godard, au piano. Le 3e prix de $5.00 a été gagné par trois petites fillettes, Annette, Marilyn et Evelyne Martel, dans un chant. Autres amateurs qui ont obtenu une mention honorable étaient: Mlles Solange Rosset, Lorraine Deshayes et Janice Parker, en trio dans un chant, et Mlle Patsy Deshayes, à l'accordéon.

La somme d'environ $230.00 a été réalisée. Nos félicitations aux organisatrices des grades supérieurs.

Visite à l'hôpital

Le dimanche 17 février, le bureau de l'hôpital de St-Claude a tenu "maison ouverte" pour permettre la visite du nouvel hôpital. Malgré la tempête qui battait son plein dimanche après-midi, au-delà de 300 personnes sont venues visiter l'édifice.

Un vrai beau travail a été accompli pour donner le coup final à tout l'ameublement pour la visite par les dames auxiliaires, le comité et les religieuses garde-malades.

Un goûter fut servi à tous les visiteurs par les dames auxiliaires.

Inwood

Çà et là

MM. et Mmes P. Bruce et M. Rosjer sont les heureux grands-parents d'une petite-fille, née à M. et Mme Hector Bruce, le 22 janvier, à Winnipeg. Mme Rosjer a passé deux semaines avec sa fille, Mme H. Bruce, durant sa convalescence. Elle a su profiter de cette occasion pour rendre visite à M. et Mme Francis Beaudoin et à Mme Aline Carmen à l'hospice Taché et aussi à l'hôpital pour les enfants infirmes.

M. et Mme Marcel Dugas et leur famille, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 2 février chez M. et Mme Milton McKague.

Le bonspiel annuel des dames a eu lieu les 1er, 2 et 3 février. Les gagnantes furent: 1ère série — 1er prix, Mme Mary, d'Inwood; 2e, Mme Beard, de Hudson; 3e, Mme B. Woods, de Teulon; 4e, Mme Joyce Lilli, de Balmoral; 2e série — 1er prix, Mme M. Stepushyn; 2e, Mme Rachel Haslund; 3e, Mme Beard; 4e, Mme J. Lilli. Douze groupes ont pris part à ce bonspiel.

Lorette

Les gens de Lorette ont lancé une campagne de souscription pour aider à payer les réparations de l'église, de la salle paroissiale et du presbytère. Ce n'est pas sans besoin. S. Exc. Mgr M. Baudoux donna le sermon de circonstance, le dimanche 7 février.

Le 12 février, le R. F. J. Bruns, S.M., principal de l'école Provencher de St-Boniface, était l'orateur invité à l'Asociation de Parents et Maîtres de Lorette. Cette causerie faisait suite à celles du R. P. M. Massé, S.J., et du R. P. L. Guy, S.J., données les mois précédents, sur l'orientation des jeunes. Ces trois causeries aideront les enfants à choisir des carrières qui leur apporteront le bonheur.

Va-et-vient

M. et Mme Rosaire Fortier, de St-Léon, visitaient M. et Mme Louis Marcoux, dernièrement.

Le dimanche 10 février, M. et Mme Julien Wilcot et Mlle Alice Jeanson, de St-Georges, étaient en visite chez Mme Anastasie Jeanson.

MM. Jean-Baptiste Lebrun et Jacques Marcoux sont hospitalisés à St-Boniface et M. Arthur Turcotte, à Ste-Anne.

MM. Germain et Philippe Jeanson étaient de passage chez leur mère, Mme A. Jeanson. Ils sont retournés travailler à Minaki, Ont.

Cercle des Filles d'Isabelle

La partie de cartes qui eut lieu le dimanche 10 février, organisée par le cercle des Filles d'Isabelle, fut un vrai succès, grâce à une nombreuse assistance et au bon dévouement de tous.

Les gagnants des prix des cartes furent Mmes Mathilde McDougall et Raymond Marcoux, MM. A. Dansereau et Jean Hamel. Les prix d'entrée allèrent à Mme Marcien Desorcy et à M. Roland Préfontaine.

Les gagnants du bingo furent Mlle Lorraine Gauthier, Mme Marcel Dupuis, Mme Zénon Lebrun, Mme Jos. Grossman, M. J. Grossman, Mme John Grossman, M. Edmond Dubuc, Mme M.-A. Bélanger et M. Lévis Demarais.

Les prix de la rafle échouèrent à M. Denis Dugas ($15.00), M. Jos. Therrien ($10.00) et Mlle Diane Ross ($5.00).

Le magnifique crucifix alla à Mme Marie-Anne Bélanger.

La soirée se termina par un succulent goûter servi par les Filles d'Isabelle.

Un bien sincère merci aux personnes qui nous ont encouragé, soit en donnant des prix ou en assistant nombreux à notre soirée.

• • •

Les Filles d'Isabelle désirent avertir leurs membres que les assemblées mensuelles se tiendront dorénavant le troisième vendredi de chaque mois.

La Caisse populaire de St-Norbert est en bonne posture financière

ST-NORBERT — Le dimanche 10 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire à l'école des garçons. 50 membres et invités étaient présents.

Les différents rapports furent lus et il y eut discussion sur l'idée de former une Caisse scolaire et de faire un cercle d'études. Ces entreprises aideraient beaucoup les membres et en amèneraient davantage. Quoique l'actif ait baissé un peu cette année, la Caisse populaire est en meilleure condition que les années précédentes.

Ont été élus au comité de direction: président, M. Paul Beaumont; directeurs, MM. Alphonse Péloquin et Maurice Cloutier; au comité de crédit: MM. Albert Roy et Joseph Verscheure; au comité de surveillance: Mmes Gabriel Cloutier et Alida Gendreau.

Les prix d'entrée furent gagnés par MM. A. Marion et J.-B.-A. Houde.

Partie de cartes

Le dimanche soir 17 février avait lieu une partie de cartes au profit de l'Association Athlétique. Les chanceux aux cartes furent M. Philippe Lord et Mme François Lord. Le prix d'entrée échoua à M. Jules Lord. Les prix de bingo échouèrent à Mmes Monchamp et Yewchyn et M. Denis Dufort. Les prix de la rafle furent gagnés par M. Douglas Martin, Mme H. Cyr et M. W.-A. Perron.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

"Marche des dix sous"

Un film sera présenté, le vendredi soir 22 février, au profit de la "Marche des dix sous". Ce film sera donné conjointement par le "St. Norbert Women's Institute" et l'Association Athlétique.

Baptême

Lorraine-Marie, fille de M. et Mme J. L. McDougall (Eva Grégoire). Parrain et marraine, M. et Mme Raphaël Grégoire.

Profession religieuse

Le vendredi 15 février, à la maison-mère des Soeurs Grises, Cécile Champagne, Gabrielle Cloutier et Rose-Marie Bouchard prononçaient leurs premiers voeux. C'est un honneur et une bénédiction pour leurs familles et pour la paroisse. Toutes nos félicitations.

Mlle Serina Chartrand épouse M. R. Lambert à St-Laurent

ST-LAURENT — Le samedi 2 février, Mlle Serina Chartrand, fille de M. et Mme Adrien Chartrand, unissait sa destinée à celle de M. Robert Lambert, fils aîné de M. et Mme Yves Lambert. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. L. Brossard, O.M.I., nouveau curé de la paroisse.

La mariée entra aux accords d'une marche nuptiale, jouée par Mlle Berthe Beauchemin.

Les trois filles d'honneur ouvraient la marche, suivies des deux bouquetières, les deux petites jumelles de M. et Mme Armand Combot, qui portaient chacune une petite corbeille remplie de fleurs variées. Venait ensuite la mariée au bras de son père. Le marié et les trois garçons d'honneurs les attendaient aux pieds de l'autel.

M. et Mme Napoléon Dumont chantaient des cantiques appropriés, ainsi que trois jeunes filles, Ella, Audrey et Sylvia Bruce.

La mariée était revêtue d'une jolie robe genre ballerine de satin blanc couvert de tulle et de dentelle. Son voile trois-quarts était bordé d'une large dentelle et retenu d'une couronne de paillettes et de perles. Son bouquet était composé de lys blancs et de roses rouges.

Les trois filles d'honneur, Mlles Rhéa Chartrand, soeur de la mariée, Rolande Lambert, soeur du marié, et J. Gauthier, une amie, étaient toutes revêtues de robes de rayon couleur corail et de couronnes de même nuance et portaient chacune un bouquet identique. Les petites bouquetières étaient aussi vêtues de robes de la même nuance que celles des filles d'honneur.

Les trois garçons d'honneur étaient MM. Ernest Lambert, frère du marié, Ovila Dumont, cousin de la mariée, et Brucy Bruce, aussi un cousin.

Après la messe, un cortège d'une vingtaine d'autos se rendait à la résidence des parents de la mariée, où un succulent dîner à la dinde était servi. Le R. P. L. Brossard présidait à la table d'honneur. M. B. Bruce présentait le toast à la mariée.

Autre que la parenté, on remarquait parmi les convives M. et Mme Guttormson et M. et Mme Roger Teillet, membres de la Législature.

La soirée se passa à la salle paroissiale, comble de parents et amis.

Les nouveaux époux remercient bien cordialement, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont donné de si riches et nombreux cadeaux et qui leur ont fait de ce jour une fête inoubliable.

Va-et-vient

M. Jules Chartrand, d'Ycliff, Ont., était venu aux noces de sa cousine, Serina, ainsi que M. et Mme Roger Chartrand, de Kirkfield Park.

M. et Mme René Blais et leurs enfants, de Notre-Dame-du-Cap, passaient la fin de semaine en visite chez M. et Mme François Blais.

La septième soirée paroissiale, organisée par M. et Mme A. Chartrand, eut lieu le 9 février. Malgré la mauvaise température, les gens sont venus nombreux prêter leur concours, et les recettes étaient bien satisfaisantes. M. et Mme A. Chartrand remercient de tout coeur ceux qui sont venus leur aider pour faire de cette soirée un succès.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

L'ancien contremaître du ranch 1250 était de passage parmi nous, la semaine dernière. C'est la seconde fois, depuis qu'il a quitté la Vallée, que G.E.L. nous revient. Où donc se cache l'attrait qui force l'ancien cowboy à piquer une pointe vers l'Ouest. Sacré-Coeur? ... St-Adolphe? Il a gardé le silence et s'est contenté d'esquisser un sourire. La rumeur veut tout de même qu'il devienne annonceur au poste Trifluvien du pays de Maurice. De maître du Corral 1250, il assumera la lourde responsabilité de plaire au gens de la Mauricie. Cette tâche n'est pas insurmontable. Elevé à l'école de la diplomatie des Prairies, il n'aura aucune difficulté à faire concurrence au leader du gouvernement de l'Union Nationale.

Avez-vous déjà assisté à l'épanouissement d'un bouton de rose? C'est précisément ce que les vieux observateurs du poste font actuellement. Mille petits indices révélateurs dévoilent peu à peu la trame d'un nouveau roman, vécu en plein sous les yeux. Le premier chapitre est à peine terminé. Espérons qu'il devienne roman-fleuve. Deux du poste se sont déjà offerts pour devenir les parrains, ou plutôt les commanditaires de cette nouvelle émission qui ne sera jamais mise en ondes.

N'oublions pas la grande réunion annuelle du poste, le 14 mars prochain, au collège de St-Boniface. Votre poste a besoin de vos encouragements, de vos critiques.

La semaine à radio St-Boniface présente quelques émissions intéressantes:

Le dimanche 24 février, à 12 h. 30, "Commentaire agricole". Sujet: "La préparation des semailles 1957".

A l'heure de l'opéra, "I Puritani", en italien, de Bellini.

A 6 h. 30, au programme des Petites Symphonies, vous entendrez Nicolai Gedda, le célèbre ténor suédois. Il sera le soliste dans la première canadienne du "Vin herbé", de Frank Martin.

A 7 h. 30, à l'émission "CKSB présente", Léo Brodeur, de l'heure des dames, est la vedette d'un récital de chants.

Le lundi 25 février, à 7 h. 30, à l'émission "Autour de nos clochers", le joli village de Bruxelles est à l'affiche.

Le mardi 26 février, à 9 h. 30 p.m., bal des artistes, directement de l'hôtel Mont Royal, organisé par l'Union des artistes. Remise des trophées aux artistes de langue française.

Quatrième bonspiel des élèves du High School de N.-D. de Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le samedi 16 février, les élèves du High School de Notre-Dame-de-Lourdes tenaient leur quatrième bonspiel. Etaient représentées les écoles de Rathwell, Miami, Somerset, Swan Lake, Bruxelles, Cardinal et Lourdes.

Les gagnants furent: 1ère série — 1er prix, C. De Blonde, de Swan Lake; 2e, A. Piché, de Rathwell; 3e, R. Sala, de Lourdes; 4e, D. Deroo, de Swan Lake; 2e série — 1er prix, E. Decosse, de Somerset; 2e, R. Roch, de Lourdes; 3e, B. Delaquis, de Lourdes; 4e, R. Chanel, de Somerset.

Sincères remerciements à tous les généreux donateurs: la pharmacie Savoie, l'hôtel Notre-Dame, la Coopération, Coffee Shop Notre-Dame, magasin Delaquis, M. Albert Moulin, Mme J.-B. Pantel, M. Napoléon Lamoureux, la crémerie Notre-Dame, la boulangerie Meyer, M. Emile Paulhus et M. J.-B. Deroche.

Merci aussi à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour assurer le succès de ce bonspiel.



M. Georges Hébert, de St-Boniface, fils de M. et Mme Théobald Hébert, est actuellement à Banff où il suit des cours de haute administration donnés sous les auspices des universités de l'Ouest canadien. Les cours de la "Banff School of Advanced Management" se poursuivent depuis le 4 février pour se terminer le 16 mars. M. Georges Hébert, ancien élève de l'école Provencher, est statisticien de la Commission de Transport du Winnipeg métropolitain.

Aubigny

Partie de cartes

Le dimanche 17 février eut lieu une partie de cartes, sous la direction de M. Marcel Caron. Les musiciens d'Aubigny ont été très goûtés par toute l'audience et leur comédien, M. Marius Robert, ne manqua pas de verve et d'esprit dans son petit sermon "L'Epiphanie".

La gagnante du 1er prix des cartes fut Mme Chezik (un centre en tricot pour télévision, don de Mme Hector St-Onge); le 2e prix alla à Mlle Myriam Godard (une paire de taies d'oreillers, don de Mme J.-H. Ritchot) et Mme E. Saurette accepta avec un beau sourire le prix de consolation (un billet de Dreswell Cleaners, de Morris).

Le 1er prix des hommes fut gagné par M. Charles Bérard (un portefeuille, don d'un pharmacien, de Morris); le 2e, par M. Hilaire Berthelette (une paire chaussons, don de M. Boggs, de Morris), et le prix de consolation, par M. Gilles Robert (un billet de Dreswell Cleaners).

Mlle Plamondon remporta le prix de présence (un porte-plume, don de M. l'abbé O. Bouvet, curé). Le grand tirage sur billet échoua aux religieuses de notre paroisse (une lampe de télévision, don de M. Marcel Caron), à Mme A. Gariépy ($5.00, don de Mme J. Ouimet) et à Mme F. Marcoux ($3.00, don de Mme F. Guillon).

Mlle Berthe Robert gagna la balance pour chambre de bain. Une horloge fut gagnée par M. P. Godard.

Un cordial merci à tous les généreux donateurs d'Aubigny, Morris, St-Boniface et Winnipeg. La bienvenue à notre prochaine partie de cartes.

Ste-Anne-des-Chênes

Çà et là

Le samedi 9 février, quelques amis intimes de Mme John W. Finnigan se réunissaient à l'occasion de son anniversaire de naissance, à la demeure de Mme Eugène Perron. L'invitée d'honneur reçut de jolis cadeaux et le tout se termina par un succulent goûter servi par Mme Perron.

Le mercredi 13 février, M. et Mme Philias Maurice avaient le plaisir d'avoir parmi eux leur fille, Cécile, des Soeurs de la Présentation de Marie, à l'occasion de la profession religieuse de celle-ci. Elle était accompagnée de sa tante, la Rév. Sr Maurice, des Soeurs Grises, supérieure du sanatorium de St-Vital, ainsi que de sa grand-mère, Mme E. Maurice.

Mme Wilfrid Grouette a la visite de sa mère, Mme Joseph Nault, fils, de Toronto. Cette dernière visite aussi ses autres parents et amis de Ste-Anne, St-Boniface et Winnipeg.

La campagne en faveur de la Croix Rouge va commencer prochainement dans la paroisse.

M. John Benoit a pris l'avion à Winnipeg, la semaine dernière, pour aller visiter sa fille, Irène (Mme Lorne Ross), en Californie.

Mme Eugène Champagne est encore patiente à l'hôpital de Ste-Anne.

Mme Robert Arbez est à St-Boniface pour suivre des traitements.

Mme Lonidas Demers est hospitalisée à St-Boniface avec une fracture à l'épaule, causée par une chute.

Il y aura une partie de cartes, le 24 février.

En Colombie-Britannique

Vancouver

Retraite paroissiale

Du 10 au 17 février, nos paroissiens ont eu l'avantage d'avoir une retraite prêchée par le R. P. Jean-Marie Daoust, S.J. Les exercices du soir, de 7 h. 30 à 8 h. 30, furent suivis par un nombre satisfaisant de paroissiens. Tous ont goûté la parole chaude et pleine de doctrine du R. P. Daoust.

Cercle canadien-français

Le Cercle a présenté un intéressant film récent, intitulé "Le Souffle sauvage", avec dialogue en français, et Gary Cooper et Barbara Stanwick, comme acteurs principaux.

Le Cercle annonce maintenant, pour le 2 mars, la célébration du Mardi Gras à la salle de la Légion, 185 Est, 11e avenue.

La Caisse populaire

A l'occasion de sa réunion annuelle, dont nous avons déjà donné le rapport financier, les officiers du Conseil ont tous été réélus pour un nouveau terme: président, M. l'avocat James Fisher; vice-président, M. Paul Protin; trésorier, M. Maurice Ecarnot; secrétaire, M. François Coulombe; autres directeurs, MM. L. Goguillon, R. Gaudry, H. Poirier, B. Gagnon, S. Rogers, H. Beauregard; dans le comité de crédit, MM. J.-B. Tisseur, O. Loiselle et J.-A. Beaubien; dans le comité de surveillance, Mlle Antoinette Paradis, MM. Bernard Ouellette et J.-M. Audette.

Troupe Molière

La Troupe annonce, pour le 9 mars prochain, la présentation de deux comédies par les artistes de la Troupe: "Gringoire", de Bainville, et "La demande en mariage", de Chekow. Les billets sont en vente chez Mme Emile Chabot: CEdar 9261.

Orchestre

Un orchestre, composé exclusivement de membres catholiques, est actuellement en formation et aura ses pratiques régulières dans la salle paroissiale, le dimanche. Tous ceux et celles qui seraient intéressés à la musique orchestrale sont les bienvenus et peuvent dès maintenant s'adresser à M. André Roger: KErrisdale 7485-R.

Baptême

Le 27 janvier: Marie-Françoise-Louise-Juliette, fille de Lazare Moreau et de Marie-Claire Poncet. Parrain et marraine, Louis Poncet et Juliette Moreau. Officiant, le R. P. Lemire.

Mariages

Le 26 janvier: Robert-Emile-René Dupont et Marie-Pauline Bernier.

Le 26 janvier: Henri-René Dureau et Margaret Edwards.

Le 9 février: Raymond Leclair et Claudia Maureen Corbett.

Funérailles

Le 4 janvier: Marie Armand, à l'âge de 63 ans.

Le 4 janvier: Joseph Beaulieu, fils de M. et Mme Jean-Marie Beaulieu, à l'âge d'un jour.

— Le soin de bien dire la vérité et d'apprivoiser l'attention est un devoir, une fonction du sage et une marque de sa bonté.

J. JOUBERT.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 26 février	Grunthal	Bureau des Dr Dick et Froese	1.30-3.30 p.m.
Mer. 27 février	Steinbach	Unité Sanitaire	1.30-4.00 p.m.
Jeu. 28 février	St-Malo	Demeure de Mme Y. Arpin	1.30-3.30 p.m.

En Saskatchewan

Mme Pauline Datowski décédée à Périgord, à l'âge de 82 ans

PERIGORD — Mme Pauline Latowski, âgée de 82 ans, est décédée à l'hôpital de Kelvington, le jeudi 23 janvier.

Mme Latowski naquit en Pologne, en 1875, et venait au Canada en 1927 avec son mari et sa famille. Ils établirent à Lintlaw jusqu'en 1931, année où mourut M. Latowski. Mme Latowski demeura ensuite à Inuermay jusqu'à la mort de sa fille, Mme I. Zdanowich, domiciliée à Périgord. Mme Latowski s'installa alors à Périgord, où elle vécut jusqu'à sa mort.

Les funérailles eurent lieu le lundi 28 janvier dans l'église catholique. Le R. P. A.-E. Robveille, P.S.M., officiait. Le salon mortuaire Beatons était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, un fils et 15 petits-enfants.

Les porteurs étaient le fils de la défunte, Victor, ses petits-fils, Théodore Zdanowich, Stanley Latowski et Victor Ceslak, son gendre, Walter Rosinski, et un ami, Walter Sztrait.

A la famille très éprouvée, la paroisse de Périgord offre ses sincères sympathies.

Remerciements

Les membres de la famille Latowski remercient spécialement MM. les docteurs Warren et Chatwin, de Kelvington, et leurs gardes-malades pour leur dévouement et zèle envers Mme Latowski, ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué par leur aide et leur sympathie à adoucir la douleur de cette perte.

Autre décès

M. et Mme Emile Martin ont eu la douleur de perdre leur petit garçon, André, âgé de 2 ans et demi. Il est mort d'une pneumonie, le mercredi 22 janvier, à l'hôpital de Kelvington.

A cette famille, nous offrons aussi nos sincères symapthies.

Va-et-vient

M. Joseph Mathieu est revenu chez lui, après avoir subi une opération à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Il est maintenant en bonne voie de guérison.

Nos instituteurs, Marcel et Aline Lévesque, ainsi que leur frère, Rosaire, allaient visiter leurs parents à Prud'homme, le dimanche 3 février.

Mes Vivian Choquette, Audrey Homasguard et Florence Fortin visitaient leurs parents, il y a quelque temps.

Mme Jeanne Martin et sa fille, Lucy, allaient visiter le petit Jean Martin qui souffre d'une fracture à la jambe à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. Gérard Langlois est revenu chez lui, après avoir passé quelques mois au chantier de Kinuso, Alta.

M. Gérard Dubé conduisait son épouse pour soins médicaux à l'hôpital Université de Saskatoon, il y a quelque temps.

M. Joséphat Dubé est allé passer quelques semaines chez son frère, Louis, à St-Brieux.

Val Marie

Çà et là

M. et Mme Lucien Jacob et leur fille, Doreen, étaient de passage à Régina, la semaine dernière.

M. et Mme Philippe Beaulieu sont allés à Ponteix chercher leur fillette, Yvette, hospitalisée depuis quelque temps.

M. et Mme Jean Perrault se sont aussi rendus à Ponteix chercher leur fille, Alice, qui a passé quelques jours à l'hôpital, dernièrement.

M. Adélard St-Jean conduisait M. et Mme Paul Larivière à Climax, dimanche dernier. Mme C. Wanlin les accompagnait.

M. Johnny Keslerring et ses enfants visitaient Mme Anita Keslerring à l'hôpital de Climax.

Mme Marie Bouchard est revenue de l'hôpital de Swift Current.

Hockey

Le vendredi 15 février, notre club de hockey se rendit à Climax pour y rencontrer le club local. La partie se termina au compte de 2 à 0 pour Val Marie.

• • •

Le samedi 16 février, notre club jouait à Aneroid. La victoire fut encore en notre faveur de 12 à 1 pour Val Marie.

Le jeudi 14 février, MM. et Mmes C. Wanlin et O. Pinel avaient invité pour un souper au poulet MM. et Mmes Prosper, Olivier et Albert Pinel et leurs familles. Durant la soirée, les invités jouèrent aux cartes. Les gagnants furent: 1ers prix pour dames et hommes, Mme Albert Pinel et M. C. Wanlin; consolation, M. et Mme Prosper Pinel.

Un succulent goûter termina la soirée.

L'ouverture du nouveau collège à l'Université de Saskatoon, Sask.

SASKATOON — Le nouveau collège St. Thomas More, à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, fut ouvert officiellement le jeudi matin 7 février quand S. Exc. Mgr Francis Klein, évêque de Saskatoon, bénit la chapelle du collège. Plusieurs prêtres et membres de la hiérarchie de l'Eglise de l'Ouest canadien et une garde d'honneur des Chevaliers de Colomb assistaient à la bénédiction.

La nouvelle chapelle, qui peut contenir 500 personnes, était remplie pour la cérémonie de la bénédiction et la grand-messe pontificale qui la suivit, célébrée par S. Exc. Mgr Michael C. O'Neill, archevêque de Régina. Le sermon fut prêché pour la circonstance par S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg.

Après la messe, un lunch fut servi pour toute l'assistance dans la nouvelle salle de récréation du collège.

Le soir, un diner fut donné à l'hôtel Bessborough. Le docteur J. F. Leddy, doyen des arts et sciences, était le maître de cérémonies.

Le T. R. P. Edmund J. McCorkell, C.S.B., président de l'Institut Pontifical des Etudes Médiévales de Toronto, fut l'orateur invité. Pendant le diner, Mgr Klein annonça que la distinction papale "Pro Ecclesia et Pontifice" (Pour l'Eglise et le pape) a été accordée à cinq hommes éminents, intimement liés à la campagne pour le financement et la construction du nouveau bâtiment, à savoir le docteur J. F. Leddy, les frères Joseph et Frank Shannan, entrepreneurs généraux pour le nouvel édifice, Me Emmet Hall et M. Dennis Mahoney.

Les membres de la hiérarchie présents étaient: LL. EE. NN. SS. M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, A. Jordan, O.M.I., archevêque coadjuteur d'Edmonton, M. Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque ukrainien du Manitoba, F. P. Carroll, évêque de Calgary, Neil Savaryn, O.S.P., évêque ukrainien de l'Alberta, H. Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, A. Roborecki, évêque ukrainien de la Saskatchewan, Léo Blais, évêque de Prince-Albert, A. Decosse, évêque de Gravelbourg; T. J. McCarthy, évêque de Nelson, P. Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, et F. O'Grady, O.M.I., vicaire apostolique de Prince-Rupert, le T. R. P. S. Gertken, abbé de Muenster.

St-Brieux

Intronisation du Sacré-Coeur de Jésus

Le vendredi 8 février fut un grand jour pour le pensionnat des Filles de la Providence. On y intronisa une statue du Sacré-Coeur.

Le matin, les pensionnaires s'efforcèrent d'entendre la sainte messe le mieux possible, reçurent la sainte communion et offrirent leurs actions de la journée aux mêmes intentions.

A 5 h. du soir, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., entouré d'une quinzaine de choristes, dirigés par W. Duclaux et Maurice Mahussier, entrait dans la chapelle. Les pensionnaires, quelques personnes du village et les religieuses suivaient. La procession s'organisa: A. Lavoie et L. Martin étaient les heureux porteurs de la statue du Sacré-Coeur. En arrivant au pensionnat, la statue fut déposée sur une table décorée en avant du trône même.

Le R. P. Rivard adressa une allocution pour la circonstance. Ses paroles surent toucher les coeurs et augmenter la dévotion au Sacré-Coeur chez tous les assistants. Ensuite, il procéda à la bénédiction et récita les prières d'usage. Laurette Carfantan lut la prière de la consécration au Sacré-Coeur en français et Gloria Sarauer la lut en anglais.

Ensuite, la statue fut mise sur son trône au chant d'un cantique qui se continua pendant la procession jusque dans la chapelle où le R. P. Rivard donna la bénédiction du St-Sacrement pour clore cette belle fête. Le souvenir en restera gravé dans la mémoire de tous ceux et celles qui ont eu le bonheur d'y assister.

Çà et là

Nous remarquons dans notre belle église la disparition de la crèche de Noël qui nous rappelait si bien le grand mystère de cette fête. Nous sommes tous très reconnaissants aux Chevaliers de Colomb qui, depuis quelques années, s'occupent de ce travail. M. Harold Lefebvre est rendu très habile dans ce travail qui demande de la patience.

Heureux sommes-nous aussi de revoir parmi nos enfants de choeur Gérard Hamonic, qui est très habitué dans les cérémonies religieuses; nous espérons que David Rhéaume nous reviendra bientôt.

Les noms des nouveaux aspirants ainsi de la signature de leurs parents ont été accepté par les Chevaliers de Colomb pour la prochaine réception. Car si nous sommes fiers et avec raison de nos choristes de St-Brieux, il faut penser à l'avenir pour la relève; donc voici les nouveaux: Marcel Gallays, Gérard Tétreault, Nyle Martin, Gary Delorme, Allan Delorme, Ronald Creurer et Jean-Paul Olivier.

Le jeudi 7 février, plusieurs amis se réunirent chez M. et Mme J.-A. Carfantan afin de souhaiter joyeux anniversaire à Mme Carfantan.

Le jeudi 14 février, une douzaine de dames se rendirent chez Mme Jean Morval lui souhaiter joyeux anniversaire également.

Une soirée d'adieu fut organisée le dimanche 10 février pour MM. et Mmes Adrien et Alain Creurer et Frank Wright qui devaient nous quitter au début du mois pour Melfort. Des mallettes leur furent présentées par M. A.-T. Lavoie, maire du village, au nom de leurs nombreux amis.

MM. Harold Lefebvre, Ferdinand Rouault, Emmanuel Buan et Brieux Gallays ont participé au bonspiel de Melfort qui eut lieu la semaine du 4 février. Ils ont gagné quatre parties et en ont perdu trois.

M. G. Dagesse s'est rendu à Haywood, Man., pour les funérailles de son père, M. Elie Dagesse, qui est décédé le dimanche 10 février.

Mme J. Gareau, institutrice de Hoey, remplace la Rév. Sr Marie-Monique qui a dû s'absenter à cause de maladie.

De Ponteix, on apprend que M. et Mme Léonel Hamonic sont les heureux parents d'un fils né le 7 février.

A M. et Mme Raymond Assié est née une fille à l'hôpital de Humboldt, le 27 janvier.

Domremy

Fête-surprise

Une grande fête-surprise, organisée par Mmes Gustave Baudais, Arthur Gareau et Denis Favreau, eut lieu le 4 février à la demeure de M. et Mme René Georget, à l'occasion de leur 10e anniversaire de vie conjugale. Plus de 40 personnes étaient présentes.

La soirée débutait par un "court whist", suivi de la danse. Un succulent goûter fut servi.

M. Denis Favreau, au nom de toutes les personnes présentes, félicitait l'heureux couple et exprimait le désir que Dieu répande sur eux ses bénédictions pour bien des années encore. C'est alors que leur fillette, Cheryl, au nom des parents et amis, présentait à ses parents un magnifique "Automatic Sunbeam Toaster". Leur petite nièce, Sharyn, leur présentait aussi un joli "Welland Tree Tray" en argent.

M. et Mme René Georget, très émus et en termes choisis, remercièrent tous ceux qui avaient contribué à ces jolis cadeaux, leur avaient exprimé les bons souhaits et ainsi avaient rendu leur fête si heureuse et mémorable.

Tous ont passé une intéressante et agréable soirée.

Peterson

Réunion mensuelle

Le jeudi 7 février eut lieu, chez Mme Jesse Lowe, la réunion mensuelle des Dames de la Ligue Catholique. Un bon nombre de membres étaient présent, ainsi que le directeur, le R. P. Philippe Loehr, O.S.B.

A cette réunion, plusieurs choses importantes furent décidées. Une couverture de douze blocs brodés sera complétée pour être mise en exhibition à l'occasion du jubilé d'argent de la Ligue de notre paroisse en 1958. Un colis de vêtements sera envoyé prochainement aux Soeurs Bénédictines, missionnaires d'Afrique.

Un album contenant toutes les activités de la Ligue, ainsi que le portrait de chaque membre, sera envoyé au directeur diocésain pour être jugé en juin prochain.

Réunion paroissiale

Le dimanche 10 février, le R. P. P. Loehr, O.S.B., parla sur la bonne presse à la réunion paroissiale. Toutes les familles catholiques promirent de s'abonner à un journal, soit **La Liberté et le Patriote** ou le "Prairie Messenger".

Nos paroissiens furent heureux d'apprendre que toutes dettes payées, il reste un surplus de $175.00 qui sera utilisé pour construire des armoires dans la sacristie.

Çà et là

M. et Mme Napoléon Hounjet, de Prud'homme, visitèrent des parents à Peterson, dernièrement.

Mme Marcel Dauvin, ainsi que ses trois enfants, passèrent quelque temps à Aberdeen, chez sa soeur, Désirée.

Mlles Adèle Julé et Henriette Makarra passèrent la fin de semaine dans leurs familles, dernièrement.

Le dimanche 10 février, M. et Mme Robert Dauvin et leur famille visitèrent des parents à Prud'homme.

M. et Mme Yves Julé se rendirent à Humboldt pour visiter leur fils, Laurier, ainsi que M. Julien Collin, revenu de l'hôpital St-Paul de Saskatoon après y être demeuré environ deux mois.

Mme Gaétan Rault visitait sa fille, Yvonne, patiente à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Club 4-H

Le club 4-H fut réorganisé en janvier avec une augmentation de membres. Le club commença en 1955 avec neuf membres; en 1956, on en comptait 16 et aujourd'hui, il en compte 24.

M. Joseph Yuworski fut réélu chef du club par acclamation. Leur projet pour cette année sera l'orge "Portland", ainsi que l'organisation d'un programme récréatif. Des danses folkloriques seront entreprises sous la direction de MM. Louis Julé et Steve Thoms.

Nous souhaitons succès à tous les membres de ce club.

Un piano a été acheté pour l'école de Peterson afin que les élèves aient l'occasion de prendre des leçons de musique.



Les histoires sur les vers de glace, comme l'Ogapogo d'Okanagan, sont rarement accompagnées de preuves photographiques. Cependant, dans ce cas-ci, le personnel de l'Aviation à la station de Saskatoon offre la photo ci-dessus qui devrait éliminer tous les doutes au sujet des vers de glace. Le fakir qui fait danser le vers est le caporal Don Ashley, de Stewart, C.-B. (Photo Défense nationale)

Mgr L. Blais ordonne à Bellevue M. l'abbé L. Gaudet, le 11 février

ST-ISIDORE DE BELLEVUE — Le lundi 11 février, en l'église de St-Isidore de Bellevue, S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, conférait l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Luc Gaudet, fils de M. et Mme Alfred Gaudet.

Durant la cérémonie, Mgr Blais était assisté de MM. les abbés H. Robert, curé de la paroisse, et J.-A. Beaulac, d'Albertville. L'élu était assisté de M. l'abbé M. Leblanc, de Prince-Albert. M. l'abbé R. Blais, de Prince-Albert, agissait comme cérémoniaire. M. l'abbé Roland Gaudet, de Léoville, expliquait la cérémonie.

Assistaient au choeur: le R. P. A. Florentin, O.M.I., du collège de Gravelbourg, MM. les abbés J.-A. Coursol, de Prince-Albert, L. Leclerc, de St-Louis, G.-E. Touchet, de Duck Lake, A. Houle, de Domremy, E. Labbé, de Debden, A. P. Leslie, de Wakaw, D. Roy, de Prud'homme, L. Bouvier, de St-Boniface, G. Pouliot, de Fairholme, et C. Tremblay, de Big River.

Etaient présents à cette cérémonie: le grand-père de l'ordonné, M. Alphonse Gaudet, ainsi que ses oncle et tante, M. et Mme Maurice Gaudet, de St-Jacques de Montcalm, P.Q.; les Rév. Srs Thérèse-Odile, de Duck Lake, et St-Nil, de Prince-Albert, tantes du nouveau prêtre, et de nombreux parents et amis de Bellevue, Domremy, St-Louis, Hoey, Prince-Albert, Debden, Marcelin, Duck Lake, Batoche, Saskatoon, St-Hippolyte et Albertville.

Après l'ordination, un succulent banquet fut servi par les dames et demoiselles de la paroisse à environ 300 convives. Ont adressé la parole: M. l'abbé H. Robert, S. Exc. Mgr L. Blais et le nouveau prêtre, M. l'abbé L. Gaudet.

Le lendemain 12 février, le nouvel ordonné chantait sa première messe solennelle. Il était assisté de M. l'abbé R. Gaudet, comme prêtre-assistant, et de MM. les abbés G. Pouliot et C. Tremblay, comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. A. Florentin, O.M.I., professeur du collège de Gravelbourg, prononça le sermon de circonstance.

Après cette première grand-messe, 48 invités se rendirent pour une réception chez M. et Mme Alfred Gaudet.

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

Ordination d'un ancien

Le Collège Catholique de Gravelbourg compte parmi ses anciens un autre prêtre. En effet, c'est le lundi 11 février que M. l'abbé Luc Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, recevait dans sa paroisse natale l'onction sacerdotale des mains de S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert.

Le nouvel ordonné, fils de M. et Mme Alfred Gaudet, fit son cours classique au Collège Catholique de Gravelbourg et ses études théologiques au Grand Séminaire de St-Boniface. Il va maintenant exercer son ministère dans le diocèse de Prince-Albert.

Son Alma Mater avait délégué pour participer à ces fêtes sacerdotales le R. P. A. Florentin, professeur au collège, ainsi que des élèves de l'endroit qui connaissent assez intimement le nouvel ordonné: Ghislain Gaudet, Charles-Henri Gaudet, Robert Gareau et Omer Archambault.

Les rédacteurs de la chronique sont heureux de se faire les porte-parole de l'institution pour souhaiter au nom du personnel et des élèves, anciens et actuels, leurs meilleurs voeux d'un long et fructueux apostolat et d'espérer que d'autres élèves auront la générosité de suivre ses traces: "Ad multos et faustissimos annos".

Nous espérons que l'heureux élu viendra rendre visite à son Alma Mater dans un avenir rapproché et que nous aurons l'occasion de lui exprimer de vive voix notre admiration et nos remerciements.

Ghislain GAUDET,
Arts IV.

• • •

Chronique sportive

Nos Alouettes ont joué leur dernière partie de ligue, le samedi 9 février, contre l'équipe de Kincaid. Un pointage de 5 à 0 leur accordait la victoire et aussi la première position. Ils devront attaquer le club de Laflèche dans les semi-finales. Il faut aussi citer que Régis Dion demeure le meilleur compteur de la ligue ayant à son crédit 27 buts et 17 assistances, qui font un total de 44 points. Joseph Boulianne et Nelson Boyer suivent avec 32 et 30 points chacun.

Les Juvéniles n'ont pas joué dernièrement, mais ils devront se mesurer bientôt dans les éliminatoires contre Gravelbourg. Parmi les hauts compteurs, l'on remarque Denis Labossière avec 17 points. Arthur Buissière et Louis Brisebois avec 12 points chacun.

Dans les ligues intramurales, nous voyons le club de Denis Hamonic chez les Grands "A" se tenir en première place avec 11 points. Chez les Grands "B", l'équipe de Philippe Gosselin mène la course avec 8 points. Dans la catégorie des Moyens, Bernard Perron encourage ses joueurs pour maintenir l'avance qu'ils ont, c'est-à-dire 12 points. Enfin, chez nos benjamins, le club de Claude Allard se fait remarquer avec un total de 13 points.

Tous les amateurs du hockey espèrent une température plus favorable qui permettra de se lancer dans les éliminatoires.

Le Comité des Jeux.

Ponteix

Çà et là

M. et Mme Joseph Lemieux sont partis en voyage en Californie.

Mme P. Savaria est revenue le jeudi 14 février de la Californie, où elle a passé trois mois.

Mlles Simone Luron et Odélia Mercier ont visité leurs parents, en fin de semaine.

M. Roger Piché, de Climax, ainsi que les collégiens de Régina, Raymond Henri, E. Piché et P. Arcand, visitaient leurs parents, en fin de semaine.

MM. Eugène Lalonde et W. Gaudry, de St-Victor, ont été les hôtes de M. et Mme Arthur Vallée, le 10 février.

M. et Mme Ernest Desautels et leur famille ont visité des parents à Dollard.

M. Michel Dubourt est revenu de Saskatoon, où il a pris un cours en plomberie et installation de fournaise.

Mlle Colette Liboiron, garde-malade graduée, de Gravelbourg, a visité ses parents, M. et Mme Donat Liboiron.

M. Adrien Lallier et sa soeur, Valida, sont revenus de Vancouver, où ils ont passé l'hiver.

Delmas

Pour aider à défrayer les dépenses de notre patinoire, les hommes ont organisé un bingo, le vendredi 8 février. La grande coopération des gens a fait de cette entreprise un beau succès.

Le dimanche 10 février eut lieu la partie de cartes organisée par les dames de la paroisse, au profit de l'église.

Le mercredi 13 février, M. F. Doucet présenta une soirée de monologues et de poésies canadiennes. Il sut égayer et les petits et les grands par ses drames et ses comédies.

Saint-Louis

Une omission s'est glissée dans la liste des noms des retraitantes, publiée la semaine dernière. Voici le complément de cette liste: Mlles Carmen Blerot, Adeline Lieffers, Jeannine Casavant, Suzanne Casavant, Marie Casavant, Rosilda Leblanc, Annabelle Venne, Shirley Caron, Doris Chenier, Olive Tessier, Lorraine Schmitt et Josie Penkala.

Chronique de CFNS

La popularité de notre concours d'Inscription grandit de jour en jour parmi les Canadiens français de la Saskatchewan et d'ailleurs: les derniers tirages le prouvent bien; en effet, les noms de deux des nôtres ont été tirés coup sur coup. Mme Napoléon Hounjet, de Prud'homme, et M. l'abbé Lionel Bouvier, de St-Boniface, ne regretteront pas d'avoir participé à notre concours d'Inscription. Ils recevront donc chacun une de ces belles montres-bracelet qui ont éveillé chez ceux qui les ont vues un légitime sentiment de convoitise. Chaleureuses félicitations aux heureux gagnants.

De son côté, Mlle Rita Denis a remporté, haut-la-main, le concours de Marcel Houle. Marcel se montre vraiment entreprenant; il organise, le mois prochain, un petit jeu qui sera très lucratif pour quelqu'un ou quelqu'une. Voici les règles du jeu: Marcel demande à tous ceux qui écrivent à ses programmes "Bonjour compatriotes" et "Bienvenue Saskatchewan" d'inclure une pièce de 10 sous dans leur lettre. A la fin du mois, une lettre sera tirée au sort et la personne à qui l'on souhaite la fête dans cette lettre recevra tout l'argent ramassé durant le mois. Ce petit jeu, intéressant et facile, conçu dans l'esprit fertile de Marcel, remportera, nous en sommes certains, un grand succès.

Comme vous l'avez constaté, de nouveaux programmes sont venus s'inscrire à notre horaire. Tous les lundis, à 4 h. 15, vous entendez "Au pays des gitants"; le mardi, à la même heure, c'est "Chants en langue étrangère". Les partisans de la grande musique sont à l'aise, le mercredi, à "Concerto". Les amateurs de musique hawaïenne ne sont nombreux; ils se régalent tous les vendredis en écoutant, à 4 h. 15, "Les échos hawaïens".

Radio-Canada a opéré également quelques changements à son horaire. Le dimanche, il a inscrit, à 11 h. 30, "Les grandes figures" et, à 3 h., "Défense et illustration de l'opéra".

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Liste des souscripteurs en date du 15 février

Antler
Armand Paulhus $25.00.

Assiniboia
Oscar Daoust 5.00; A. Daoust 10.00; Jean Deshaies 25.00.

Bellegarde
Gilbert Perreault 40.00.

Cadillac
Emile Chénard 50.00; Marcel Duclos 50.00.

Climax
Mme Félicité Charles 5.00.

Coderre
William Cossette 5.00; Mme A. Cossette 5.00.

Courval
J.-H. Tremblay 100.00; Lionel Tremblay 20.

Dollard
Evariste Roy 25.00.

Dumas
Rodolphe Zebière 15.00.

Ferland
M. l'abbé J.-E. Brouillard. 20.00; Hector Hébert 50.00; Aristide Fournier 25.00; Avila Chabot 10.00; Antonio Chabot 15.00; Rosaire Chabot 25.00; Alex. Laberge 20.00; Paul Morin 50.00; Alfred Chabot 20.00; Louis Fournier, père, 20.00.

Fife Lake
Emile Burney 30.00; M. l'abbé Fernand Ducharme 25.00; M. et Mme Siméon Ducharme 25.00.

Forget
Les Soeurs Notre-Dame-de-la-Croix 20.00.

Gravelbourg
S. Exc. Mgr A. Decosse 200.00; Dr Rosario Morin 100.00; Dumont Lepage 200.00; Joseph DeGagné 200.00; Pierre Carrobourg 150.00; M. l'abbé René Bérubé 100.00; Jeanne Beauregard 40.00; Robert Piché 25.00; M. l'abbé A. Moquin 10.00; M. l'abbé T.-B. Boy 25.00; Zoël Bachand 20.00; une paroissienne 25.00; Louis Carrobourg 100.00; M. l'abbé Roger Ducharme 85.00; un paroissien 25.00; Wilfrid Boutin 25.00; Un paroissien 25.00; une paroissienne 10.00; Religieuses de Jésus Marie 100.00; Emile Bertrand 10.00; anonyme 10.00; Conrad Piché 75.00; Marguerite Morissette 10.00; anonyme 10.00; Fernand Chevrier 100.00; Ubald Chevrier 175.00; Napoléon Chevrier 10.00.

Laflèche
Mme Joseph Chorel 5.00; M. l'abbé A. Gravel 100.00; Joseph Martineau 10.00.

Herbert
Mme L. Marion 20.00.

Lebret
Mme et P. Doll 5.00.

Lisieux
Mme Louise Roncerai 4.00; un paroissien 25.00.

Meyronne
Thomas Hayes 5.00; Léo Larreau 30.00; Louis Girardin 60.00; Raymond Girardin 25.00.

Montmartre
Arthur Caron 140.00; Damien Perron 20.00.

Ponteix
M. et Mme Léon Tinant 20.00; un paroissien 15.00; Mgr Louis Lussier 100.00; Hubert Jodoin 10.00; Edouard Carignan 25.00; Adrien Privé 20.00; Mme Louis Cyrenne 15.00.

Qu'Appelle
Marguerite Longpré 25.00.

Redvers
M. l'abbé F. Marcotte 50.00; Mme Maria Garnier 20.00.

St-Hubert
Victor Beauregard 100.00.

Storthoaks
Basile Carrière 35.00; Mme Patrice Carrière 10.00.

Shaunavon
Léo Bernier 60.00.

Paroisse Ste-Jean-Baptiste (Régina)
Le Dames d'Autel 25.00; Napoléon Gilbert 5.00; Ernest Gatin 5.00; Gérard De Laforest 5.00; le capitaine Armand Monette 10.00; Alexis Daoust 5.00; Lucien Caron 10.00.

Val Marie
Olivier Pinel 25.00; L. Denniel 10.00.

Vanguard
M. l'abbé Adrien Chabot 25.00; Félicien Harmel 10.00.

Wauchope
Charles Quennelle 100.00.

Wolseley
M. l'abbé Léon Savoie 75.00.

Willow-Bunch
Les Frères des Ecoles Chrétiennes 75.00; Joseph Desjardins 5.00; Charles Pelletier 50.00; Geo. Martin 25.00; Paul Piché 30.00.

Weyburn
Robert Marion 10.00.

Beauportville, P.Q.
René-Joseph Rock 10.00;

Les célibataires de St-Hubert organisent une soirée d'amateurs

ST-HUBERT — Le vendredi 15 février se tenait la soirée d'amateurs organisée par les célibataires de la paroisse, aux profits des oeuvres paroissiales. De la musique et des chants anglais et français furent entendus et fort goûtés.

Trois prix furent décernés par vote de l'assistance: 1er prix, Mme A. Smeets; 2e prix: Mmes Albert Poncelet et Georges Istace; 3e prix: MM. A. et R. Poncelet.

Puis il y eut un bingo avec de beaux prix. Les gagnants furent Mmes V. Gatin, L. Dovell, A. Munand; MM. G. Istace, J. Dartige et A. Poncelet.

Un prix de jeu de chance fut gagné par M. Paul Boutin et le prix d'entrée par M. A. Istace.

Le goûter, préparé et servi par les célibataires, fut bien apprécié, surtout des dames . . .

Les Dames d'Autel

Le vendredi 8 février, à 8 h. p.m., à l'école de St-Hubert, eut lieu l'assemblée annuelle des Dames d'Autel. Les comptes et le rapport des activités de la société pour l'année 1956 furent lus et approuvés. Il y eut ensuite l'élection du comité pour 1957, qui se compose de Mme R. Istace, présidente, Mme R. Paquin, 1ère vice-présidente, Mme E. Payot, 2e vice-présidente, Mme P. Jordens, secrétaire, Mme W. Jordens, trésorière, Mmes A. Poncelet, A. Boutin, A. Dunand, U. Brulé et L. Jeannot, conseillères.

Les dames présentes s'occupèrent alors à préparer la distribution du travail de couture, puis un succulent goûter clôtura la soirée.

Çà et là

MM. O. Praud, René Paquin et A. Istace, ainsi que Mme Léo Jordens, ont passé quelques jours à l'hôpital de Whitewood, dernièrement.

Le jeune Tommy Jordens s'est fracturé un bras quand le traîneau dans lequel il revenait de l'école renversa. Il est à l'hôpital de Whitewood, en bonne voie de rétablissement.

Mme W. Skinner est retournée à Alexander, Man., après avoir passé quelque temps chez ses filles et leurs familles, Mmes P. Jordens et A. Smeets.

M. l'abbé L. Poulin, curé de Frenchville, et M. l'abbé H. C. Thuenissen, curé de Windthorst, étaient de passage au presbytère, il y a quelque temps.

M. Albert Gatin est parti à Régina où il a accepté un emploi.

M. Marcel Beaujot passait quelques jours à Régina, chez des parents.

M. Constant Newlay a célébré dans l'intimité son 85e anniversaire de naissance, le 19 février. Nos souhaits se joignent à ceux de sa famille.

Wolseley

A l'assemblée annuelle de la paroisse, un nouveau syndic, en la personne de M. Claude Dureau, fut nommé, en remplacement de M. Léon Coueslan, sortant de charge après cinq années de service.

M. René Bonneville et Mme Yvette Pollock et Bobby passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Lloyd Anderson, à Régina.

M. et Mme Philippe Gauvin et bébé, de Redvers, viitèrent M. et Mme Emile Tourigny, dimanche dernier.

MM. Léo Mailhot et Fortunat Tourigny, de Régina, rendirent visite à leurs parents, la semaine dernière.

M. Emile Tourigny est de retour chez lui après avoir subi une opération à l'hôpital des Srs Grises de Régina.

M. A. Dureault eut à subir une opération à l'hôpital local.

M. et Mme Grant Beckett, de Régina, visitèrent M. et Mme A. Béliveau, en route pour Moosemin.

Partie de cartes

La partie de cartes de dimanche dernier fut organisée par M. Girard Mailhot, aidé des familles A. Béliveau, L. Dureault, L. Noels, M. Hébert, F. Coueslan, Eloi Tourigny, Pierre L. B., E. et Victor Hébert, Mme M. Morny.

Les prix furent gagnés par les personnes suivantes: cartes: 1er, M. A. Bonneville et Mme S. Cruckuwicz; 2e, M. B. Echneider et Mme A. Laplante; consolation, M. S. Petruchyn et Mme F. Coueslan; prix d'entrée, M. P. Petruchy; bingo, Jos. Schneider, S. Cieckiewicz, Marcel Souchotte, Lionel Dureau, Steve Petruchyn, Mmes Laurent Noels, Marcel Souchon et Frances Coueslan.

La soirée rapporta la somme de $69.00.

Redvers

Partie de cartes

Le dimanche 10 février avait lieu la deuxième partie de cartes de la saison. Grâce à une température idéale et une nombreuse assistance, ce fut un véritable succès.

Les gagnants au whist furent: cinq mains, Mlles Paula Hardy et Antoinette Leclaire, M. André Sylvestre et un anonyme de Bellegarde; série complète, M. Félix Sylvestre, de Bellegarde; au bingo, M. André Claude (2), Mme Vital Fréçon, M. Louis Claude, Mme Paul Fréçon, Mme Louis Claude, Mme J.-B. Kenler, Mlle Marguerite Claude, Mme Arthur Sylvestre, de Fry's, M. Philippe Donais, de Cantal, M. Clovis Delaleau et M. K. Larsen, de Wauchope. Deux billets de $5.00 échouèrent à Mlle Antoinette Leclaire et à M. Henri Gagnon.

Il y eut ensuite vente de gâteaux et tartes et un délicieux goûter fut servi par les dames et demoiselles. Les recettes nettes de cette soirée furent de $420.00.

La prochaine partie organisée par le groupe numéro 3 aura lieu le dimanche 10 mars.

Va-et-vient

Mme Aimé Lamotte a rendu visite à des parents et amis de Régina.

M. et Mme Raoul Béchard, de Rosetown, étaient de passage chez M. J. Lajeunesse.

M. et Mme Georges Bernuy, ainsi que M. Jos. Lajeunesse, se sont rendus à Winnipeg pour quelques jours.

Les Canadiens français de Régina fêtent joyeusement la St-Valentin

REGINA — Le dimanche 10 février, dans la salle St-Jean-Baptiste avait lieu la partie de cartes organisée par les dames de l'Autel à l'occasion de la fête de St-Valentin.

La soirée, sous la direction du capitaine A. Monette, maître de cérémonies, fut très intéressante. Il y eut beaucoup de variété et du plaisir.

La soirée comprenait une partie de cartes suivie de chant, ainsi que d'un concours, auquel quatre hommes et quatre femmes prirent part. Les gagnants de ce concours furent M. Joseph Thibeault et Mme Armand Monette.

Le programme de chant était comme suit: Mme David Toupin exécutait une chanson à répondre "Le petit Mousse"; le capitaine A. Monette chanta, accompagné au piano par sa fille, Gabrielle; Mlle Gabrielle Monette, accompagnée au piano par Mlle Henriette Dubois, chantait deux chansons "Some Day When my Dreams come True" et l'"Ave Maria" de Schubert; Mlle Henriette Dubois, l'organiste de la paroisse, exécuta à l'orgue deux morceaux qui furent très appréciés.

Les gagnants aux cartes furent: whist, MM. Joseph Thibeault et Guy Larente, Mme Lucienne Morin et Mlle Elise Bourgault; bridge, MM. Joseph Girardin et David Toupin, Mmes Victor Tessier et Joseph Girardin. Le prix d'entrée fut gagné par M. Boisvert.

Il y avait aussi une rafle et les heureux gagnants furent Mlles Denise Hamel et Thérèse Piché et M. Wolbaum.

Çà et là

Mme Emile Jodoin, de Ponteix, était en visite chez sa mère, Mme Joseph Huot.

Le R. P. R. Turcotte, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, se rendait à Saskatoon pour assister à la bénédiction du collège St. Thomas More.

Le dimanche 3 février, une assemblée avait lieu à l'école Mathieu. Quarante personnes y assistaient. Les membres du comité de l'école sont MM. Alexis Daoust, président, Gérard de Laforest, trésorier, et Mme Gérard Dorais, secrétaire. Tous sont très contents du succès jusqu'à date dans l'enseignement du français.

M. Joseph Girardin est le nouveau syndic, remplaçant M. Lionel Faubert sortant de charge.

Le vendredi 1er mars, dans l'auditorium de la cathédrale, aura lieu une soirée sociale au profit de l'école Mathieu. Venez tous et surtout n'oubliez pas d'amener vos amis. Il y aura du plaisir pour tous. Soyez présent le 1er mars.

Les dames de l'Autel donneront une partie de cartes, le 24 février, dans la salle St-Jean-Baptiste. N'oubliez pas de venir nombreux à cette partie de cartes.

Lac Marguerite

Mme Peter Barrett est de retour chez elle après avoir passé une semaine sous les soins du médecin, à l'hôpital d'Indian Head.

Mme Louis Douan est à l'hôpital d'Indian Head, sous les soins du docteur. Sa condition est satisfaisante. Elle a eu la visite de ses enfants de Montmartre, M. et Mme Louis Douan, et de sa petite-fille, Arlene.

M. et Mme Robert Longeau, leur fils, Raymond, et leur mère, Mme Eugénie Larchet, sont allés à Sintaluta visiter leur soeur, tante et nièce, Mme Henri Oudot.

Mmes Octave et Blanche Longeau et Gaby Longeau sont allées à la maison des vieillards de Wolseley visiter Mlle Charbonneau, autrefois d'Indian Head.

Mlle Bernadette Rabin, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Calgary, a passé une semaine de vacances chez M. et Mme Jean Français.



M. et Mme Philippe Dansereau.

* * *

Noces d'argent à Prince-Albert de M. et Mme Philippe Dansereau

PRINCE-ALBERT — Le lundi 11 février, un bon nombre de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. et Mme Phil. Dansereau à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un souper-surprise fut servi. Après que tous furent régalés, leur petite fille, Louise, s'avança et, au nom de tous les invités, présenta aux jubilaires une bourse d'argent assez rondelette.

M. et Mme Dansereau furent mariés par M. l'abbé André Louison, à Domremy, le 11 février 1932.

Etaient présents à cette fête inoubliable: M. et Mme Pierre Rabut, parents de Mme Dansereau, MM. et Mmes Gérald Chicoine, Fernand, René, Arsène et Armand Rabut, Mme Florence Rabut et Mlle Elaine Rabut, tous de Domremy; MM. et Mmes Hubert Lefebvre et Hercule Dansereau, Mlles Simone Rabut et Germaine Dansereau, ainsi que Mlles Denise, Emélie, Cécile et Louise Dansereau, filles des jubilaires, tous de Prince-Albert.

Leur fils unique, M. Auguste Dansereau, de Meadow Lake, fut empêché de venir prendre part à cette réunion familiale. Les jubilaires ont aussi 3 petits-enfants.

Baptême

Denis-Joseph-Roméo, fils de M. et Mme Antoine Nadeau (Irène-Marie Marcotte), né le 7 février. Parrain et marraine, M. Alex. Marcotte, de Prince-Albert, et Mlle Rolande Nadeau, de North Battleford.

Mariage Holz-Logodin

Dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, M. l'abbé G. Deschamps unissait récemment, dans les liens matrimoniaux, Mlle Thérèse Logodin, fille de M. et Mme Alex. Logodin, de Red Wing, avec M. Alfred Holz, fils de M. et Mme Max. Holz, de Berlin, Allemagne.

La mariée entrait dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle portait un bouquet de roses rouges. Sa soeur, Rose, était fille d'honneur et son bouquet était composé d'oeillets et de stéphanotis.

La petite bouquetière était Louise LaHaye, nièce de la mariée, et le petit Dale Logodin, le page.

M. Horst Kruger, de Drayton, Alta, agissait comme garçon d'honneur et MM. Marcel et Jean Logodin, comme placiers.

Mme H. LaHaye, soeur de la mariée, enregistrait les invités. Mlles Alice Chester et Bertha Logodin étaient en charge des cadeaux.

La réception eut lieu chez Walter's Dine and Dance, où un bon nombre de parents et d'amis se sont réunis.

Après la danse, l'heureux couple partait en automobile pour le voyage de noces. A son retour, il élira domicile à Black Diamond, Alta.

Anniversaire de mariage

Le jeudi 7 février, M. et Mme Stephen Jaspar célébraient leur 46e anniversaire de mariage. Tous leurs enfants et petits-enfants, demeurant en ville, étaient présents. Les autres trop éloignés furent empêchés de venir, mais envoyèrent des télégrammes de félicitations, ainsi que leurs cadeaux et leurs meilleurs voeux de bonheur, de santé et longue vie.

Va-et-vient

Le cadet J.-René Dansereau, de l'Aviation canadienne, a passé deux semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Hercule Dansereau. Il est retourné à son nouveau poste de North Bay, Ont.

Activités du Club canadien

Le dimanche 17 février, environ 100 personnes se réunissaient dans leur salle pour célébrer la St-Valentin. Il y eut partie de cartes donnant les résultats suivants: 1er prix des hommes, M. Léonard Lemieux (69 points); 2e, M. Isidore Gareau, de Bellevue (68, qui, après tirage au sort, l'emporta sur M. Léonard Beaudry, de Gravelbourg); 1er prix des dames, Mlle Irène Audy (70, après tirage avec Mlle Béatrice Sarrazin); 2e, Mlle Solange Lajeunesse.

Au bingo, les gagnants furent MM. E. Abel, A. Goddu, Gaspard Brûlé, A. Daniel, de St-Louis, et Marcel Goddu, Mme H. Sarrazin et Mlle Shirley Fairfield (2 fois). Le prix d'entrée fut gagné par Mme A. Goddu.

M. P. Gobeil agissait comme maître de cérémonies, en l'absence de Me J.-G. Crépeau.

Après avoir pris le goûter, on choisit nos Valentins. Le choix favorisa M. L. Beaudry et Mlle Mary Paluk de White Star, qui endossèrent chacun un costume approprié pour cette importante célébration annuelle.

Sous les accords d'une musique enlevante, plusieurs danses du bon vieux temps réjouirent toute l'assistance. Des fillettes costumées vendaient des sacs de bonbons dont quelques-uns contenaient des petites surprises.

Le goûter était servi par Mmes M. Vachon, P.-L. Lamontagne et A. Lemieux.

Avis

Nos soirées du dimanche auront lieu à la salle des Chevaliers de Colomb. Cela comprend celle du 24 février.

Une soirée spéciale pour le carnaval aura lieu le dimanche 3 mars prochain dans cette même salle.

Dumas

M. Roland Boulet, d'Alida, conduisit sa petite Colette à sa grand-mère pour quelques jours.

M. Aristide Dumont et sa soeur, Mlle Annie, de Régina, rendirent visite à leurs parents.

Mlle Thérèse Boulet est venue en promenade chez ses parents; elle est retournée à son emploi chez Eaton, à Winnipeg.

M. F. Gautron est de retour de son voyage à Moose Jaw.

A l'occasion du 61e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Lamontagne, leurs enfants et amis leur souhaitent un joyeux anniversaire et encore bien des années à vivre parmi eux.

Mme Henri Filteau est de retour de son voyage à Régina où elle visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme A. Renard.

Mlle Paula Moreau, de Bellegarde, élue reine du carnaval d'hiver

BELLEGARDE — Le carnaval d'hiver annuel à Bellegarde a suscité un grand intérêt et une générosité sans pareille, cette année. En effet, malgré la température un peu inclémente de dimanche dernier, 17 février, une foule nombreuse vint applaudir le jeu brillant de l'équipe de Bellegarde contre les porte-couleurs d'Alida. La rondelle fut mise au jeu par le R. P. Adjutor Desrosiers, curé de Bellegarde, et la joute fut arbitrée par MM. Jean Perreaux et Albert Bernuy, de Redvers.

Le jeu des Bellegardiens fut trop rapide et trop serré pour les équipiers d'Alida qui ne purent compter que 4 buts alors que l'équipe locale en enfilait 15. Les compteurs d'Alida furent Woodlands et Nelson, chacun 2 buts, et pour Bellegarde les suivants: R. F. Elbert, s.c., (5), Gilbert Bauche (4), Dr Paul Martine (2), M. Poirier (2) et Fernand Monin (2). Les autres joueurs de l'équipe de Bellegarde étaient: MM. Henri Poirier, Hervé George, David Poirier et Pierre Buissé.

Après la partie de hockey, il y eut un délicieux souper au poulet à la salle paroissiale préparé et servi par les Dames de Ste-Anne. Parmi les quelque deux cent cinquante convives, nous remarquions la présence de MM. les abbés François Marcotte, de Redvers, et J.-A. Turgeon, de Wauchope, et de nombreux visiteurs des villages voisins.

Les heureux gagnants du bingo qui suivit le souper furent les suivants: MM. Albert Roussel, A. Aimé, Bernard George, André Bauche, Mme Alphonse George et Mlle Rose-Marie Monin, de Bellegarde; M. et Mme Rosario Boutin, de Cantal; M. Basile Carrière, de Storthoaks. M. André George, de Bellegarde, fut l'heureux gagnant d'un billet de $10.

Couronnement de la reine

Le clou de la soirée fut la vente des gâteaux des trois candidates à la royauté du carnaval et le couronnement de la reine du carnaval. Cette vente de gâteaux, sous l'habile direction de M. Jos. Lajeunesse, de Redvers, remporta la jolie somme de $123. M. Lajeunesse présenta au public les trois charmantes candidates de l'école supérieure de Bellegarde: Mlles Paula Moreau, Gilberte Carrière et Eveline Wilvers.

Le maître de cérémonies loua le beau travail des professeurs de l'école de Bellegarde et félicita les assistants de leur support et de leur générosité à l'endroit des organisateurs. Puis, il procéda au dévoilement du scrutin de votation en faveur des candidates. Mlle Paula Moreau, fille de M. et Mme Louis Moreau, de Bellegarde, fut proclamée reine du carnaval, ayant recueilli 2,883 votes. Mlles Eveline Wilvers et Gilberte Carrière, les deux princesses du carnaval, avaient recueilli respectivement 1,865 et 1,420 votes.

La reine du carnaval '56, Mlle Yvette Blézy, revêtit la reine Paula I des ornements royaux et félicita Sa Majesté en termes délicats et choisis. La reine Paula I remercia ses parents et amis de leur encourageant support. Mlle Y. Blézy présenta alors un joli collier à chacune des trois héroïnes de la fête.

Le R. F. Georges-Armand

Au nom des professeurs de l'école, le R. F. Georges-Armand, s.c., des Frères du Sacré-Coeur, remercia tous les parents et amis qui contribuèrent à faire de ce carnaval un succès sans pareil. Il souligna le dévouement des candidates et de leurs parents, ainsi que le beau travail des Dames de Ste-Anne pour la préparation du souper.

Mascarade à la patinoire

Quelques minutes plus tard, une mascarade d'enfants eut lieu sur la patinoire. Les juges pour la circonstance étaient les suivants: Mme Marie Magotiaux, Mlle Catherine Dupont, institutrice de Bellegarde, et M. Albert Bélisle, d'Antler. Les dix jeunes suivants furent choisis par les juges tant pour l'originalité des costumes que pour leur à propos: 1er prix, couple âgé, Mlles Noémi Read et Hélène Decock; 2e, diablotin, Gabriel Mahin; 3e, lapins, Carmen Lajeunesse et Bonnie Lamotte; 4e, saint François d'Assise et le loup de Gubbio, A. Moreau et Guy Sylvestre; 5e, la dame noire au parapluie, Angéla Moreau; 6e, le petit Wiawatha, Daniel George; 7e, Davy Crockett, Denis Bélisle; 8e, le fou du roi, George Perreaux; 9e, la jolie Chinoise, Hélène Marchand; 10e, le comte de Monte Christo, Armand Magotiaux.

La soirée se termina par une représentation cinématographique à la salle paroissiale.

Remerciements

Le R. F. Léonide, s.c., organisateur du carnaval, et ses confrères désirent remercier tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cette fête un succès sans précédent.

Soirée sociale

Le dimanche 10 février, une soirée sociale eut lieu en faveur des trois candidates. L'assistance fut nombreuse et tout se passa dans l'ordre. Une franche gaieté régna durant toute la veillée.

Çà et là

Treize équipes prirent part à notre bonspiel annuel, du 11 au 17 février. Félicitations aux gagnants des jolis prix.

N'oubliez pas que notre 3e partie de cartes aura lieu le dimanche 24 février. Bienvenue à tous.

Mme A. Moreau est revenue de l'hôpital de Régina où elle a subi une opération. Elle est en bonne voie de guérison.

Mme Alex. Renard est partie pour l'hôpital de Régina, samedi dernier.

La Caisse populaire

La Caisse populaire de Bellegarde a tenu sa 13e assemblée annuelle, le vendredi 18 janvier.

La Caisse populaire possède un actif de $115,528.48. Les prêts sont de -60,528.28, c'est dire que la Caisse populaire rend un réel service à notre district.

M. Henri Wilvers présida l'assemblée. Le rapport financier fut lu par le gérant, M. Jean George; le rapport du comité de Crédit, par M. Gilbert Mahin, et le rapport du comité de Surveillance, par M. Wilfrid Cop.

Les officiers en charge de la Caisse populaire pour l'année 1957 sont les suivants: directeurs, MM. Henri Wilvers et Alphonse George, fils, ce dernier en remplacement de M. Jean George, MM. George Gervais, George Monin et Albert Roussel, ce dernier en remplacement de M. Ovila Poirier.

Comité de Surveillance: MM. Wilfrid Cop, Albert George et Gilbert Perreaux.

Président, M. Henri Wilvers; vice-président, M. Georges Gervais; secrétaire, M. Jean George.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'état financier de notre Caisse nous permet d'augmenter l'intérêt sur les parts à 3½ pour-cent.

Le bon fonctionnement et la réussite d'une Caisse populaire dépendent de tous ses membres qui en sont les propriétaires et les usagers. Tous les membres devraient se rendre compte que la Caisse populaire est leur affaire et qu'ils devraient avoir recours aux services qu'elle peut leur rendre.

Au Collège St. Thomas More

Les membres du Club Newman eurent le privilège d'entendre M. le docteur Maurice Demay, au déjeuner-communion du 17 février. Introduit par M. Réginald Smith, le docteur Demay nous parla de son intérêt professionnel: l'hôpital mental de North Battleford dont il est le surintendant.

M. le docteur exposa l'étendue de l'influence des maladies mentales sur la santé humaine, la souffrance humaine et sur l'économie de l'Etat. Aujourd'hui, dans notre province, il y a 4,000 patients mentaux dont 1,800 sont à North Battleford. Il y a plus de patients dans nos hôpitaux mentaux que dans nos hôpitaux généraux.

Sept cents patients sont admis à North Battleford chaque année. On s'attend à ce que la plupart de ces patients soient remis dans six semaines à trois mois. La guérison se fait en trois phases: le traitement et allègement, la protection et, finalement, la recherche.

Le malade mental est maintenant considéré comme un patient qui a besoin de traitements. Dans le passé, on le considérait comme un fou dangereux au public et il fallait le renfermer pour la sécurité commune pendant au moins deux ans.

L'Etat alloue deux millions et demi à l'hôpital par année, soit $3.50 par jour par patient. Comparativement, l'Etat alloue $11 par jour par patient à un hôpital général, et $16 à un hôpital universitaire. Le conférencier expliqua alors le problème financier qui retardait les recherches.

Il conclut en démontrant le besoin de personnel compétent et de recherches plus avancées pour alléger cette souffrance.

Les jeunes filles universitaires qui demeurent à la résidence des Soeurs de Service, Saskatchewan Crescent, présentèrent une pièce intéressante pour terminer la journée.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Philippe Tessier sont revenus de Merritt, C.-B., où ils ont passé l'hiver chez leurs enfants.

M. et Mme Adélard Messier et leur fille, Cécile, sont aussi revenus de Prince George, C.-B., après y avoir passé plusieurs mois avec leurs enfants, Aimé, Xavier, Noël et Antonio.

M. et Mme John Metinko et M. Xavier Bouchard, fils, de Moose Jaw, Sask., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme F.-X. Bouchard.

Au début de janvier, M. Joseph Basset a été élu syndic de la paroisse pour remplacer M. Henri Quessy, sortant de charge.

M. Henri Bourque a passé deux semaines à l'hôpital de Rose Valley.

M. Ferdinand Bertoncini a fait un voyage à Saskatoon pour un examen médical à l'hôpital de l'Université.

Encore cette année, notre village est entouré d'un réseau de bancs de neige et il faut faire près de 40 milles pour aller à Naicam ou Rose Valley, en automobile ou camion.

Troisième soirée du film français à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le Cercle Education-Adultes de Willow-Bunch a présenté, le dimanche 17 février, au théâtre Palace, son troisième film français, intitulé "Golgotha, Passion de N.-S.".

Avant la représentation de ce grand film, il y eut un court film intitulé 'Ah quel chasseur!", ensuite deux chansons françaises par Mlle Marthe Cayer, de Willow-Bunch, et une causerie par M. Raymond Boulianne.

Un merci sincère à tous ceux et celles qui y prirent part, soit à la représentation de l'après-midi ou du soir.

Tous sont cordialement invités à venir voir le prochain film français, le 17 mars: "Notre-Dame de la Mouise".

Va-et-vient

M. et Mme Rémi Provost, Mme Wallace Brasey et M. et Mme A. Martin se sont rendus à Régina dernièrement, pour affaires.

Mme A. Martin passa quelque temps à l'hôpital des Srs Grises de Régina, pour traitements médicaux.

Mme Edgar Bonneau passera quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme J. Ryan, et visitera aussi son fils, Joseph, à Régina.

M. et Mme Joseph Bruneau, leur fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le samedi 16 février, rendre visite à leur fille et soeur, religieuse au monastère du Précieux-Sang.

Le jeudi 14 février, M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, ainsi que MM. les abbés Armand Guenette et F. Blanchard se rendirent à Gravelbourg pour assister à une conférence ecclésiastique; ils y retournèrent aussi le lendemain, ainsi que les paroissiens suivants: MM. Charles Mathieu, Sam Boisvert, Armand Lantier et Dollard Piché. Une conférence sur l'établissement rural eut lieu en cette occasion. Tous trouvèrent cette conférence très intéressante et instructive.

Nos malades

Mme Emile Fouquet fut patiente à l'hôpital de Gravelbourg, durant quelques jours.

Mme Léo Bruneau fut hospitalisée à Moose Jaw, durant quelques semaines.

Mlle Juliette Savoie fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia.

A ces malades, nous souhaitons un complet rétablissement.

Baptêmes

Le 12 février: Denis-Gérard, né le 1er février, enfant de Maurice Durand et de Simone Bruneau. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Durand.

Le 17 février: Pierre-Georges, né le 12 janvier, enfant de George McGillis et d'Alphée Lacerte. Parrain et marraine, Georges et Hélène Gosselin.

Le 17 février: Brian John, né le 24 janvier, enfant de John Schulte et de June Rose Campbell. Parrain et marraine, Mathias et Louise Schulte, remplacés par M. et Mme John Beattie.

Ferland

M. le curé est allé à Gravelbourg pour assister à une réunion de prêtres.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, était en visite chez ses parents, M. et Mme Avila Chabot.

Mme Aurore St-Laurent est patiente à l'hôpital de Gravelbourg.

Elie, Régis, Ovide, Clotilde, et Rachel Dion sont allés à Régina voir leur père malade à l'hôpital.

Mme Phil. Gauvin et son bébé, Roger, de Régina, sont venus passer quelques jours chez leurs parents.

Mme A. Laberge fut élue secrétaire-trésorière des dames de la paroisse, en remplacement de Mme Lucien Beaudoin.

M. et Mme Aristide Fournier sont allés à Régina dernièrement pour affaires.

Plusieurs des nôtres sont allés à Gravelbourg à la réunion des cultivateurs, le 15 dernier: MM. et Mmes Jos. Morin, Paul Morin, Alex. Laberge, Joseph Couture, Rosaire et Alfred Chabot, Valmore Couture, René Couture et Louis Fournier.

MM. et Mmes Jos. et Fernand Morin sont allés à Régina ces jours derniers, pour affaires.

Partie de cartes

Le dimanche 17 février eut lieu la 1ère partie de cartes, organisée par tous les groupes de la paroisse sous la présidence de Mme Adrien Brisebois. Ce fut un grand succès. Le 1er prix des dames fut gagné par Mme Alfred Chabot, et celui de consolation par Mme Medelger Chabot. Le 1er prix des hommes alla à M. A. Fournier tandis que celui de consolation échut à M. Sylvio Clermont. Les gagnants au bingo furent: M. Wilfrid Lacasse, M. Hector Hébert, Mme Sylvio Clermont, Mlles Marianne Fournier et Cécile Chabot.

Çà et là

M. Edgar Morissette a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Régina, à la suite d'une chute sur la glace. Nos meilleurs voeux de rétablissement!

M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Marcel Monette et leur famille étaient en visite chez M. et Mme Jos. Chabot, dimanche dernier.

Mme Alex. Laberge fut transportée d'urgence à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina.

Le bébé Joanne de M. et Mme Robert Chabot est à l'hôpital de Mankota.



POUR VOUS, MESDAMES



Peut-on aimer deux fois..?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 24

CHAPITRE XXXVII

Comme la nuit était belle et chaude, les deux femmes s'en allèrent à pied ensemble.

Elles marchaient, l'une à côté de l'autre, dans la solitude du boulevard Malesherbes.

Chacune sent son âme anxieuse...., lourde de questions angoissantes, refoulées.

C'est Mme Fulbert qui, la première, rompt ce silence qui devenait pénible:

— Après une si belle journée de gaieté et de musique, j'ai été étonnée de vous voir si émue à la fin... Un moment, j'ai cru que vous alliez pleurer. Vous avez chanté la prière de Perreyve d'une façon bouleversante!....

— Je ne m'attendais pas à ce que vous me la demandiez, cette prière. Et je n'étais pas préparée à me raidir à temps.

— Vous raidir...? Mais contre qui...? Contre quoi...?

— Ne me questionnez pas.

— Mais si!... Je vous questionne... Je vous aime bien, ma chère Paule, je sens que vous souffrez...., je veux savoir pourquoi...?

— Dans quarante-huit heures, je serai loin... très loin d'ici.

— Où...?

— Je ne sais pas.

— Comment, vous ne savez pas...?

— Non... Je pars pour une longue croisière.... la Grèce...., l'Egypte...., le Liban...., la Terre Sainte...

— Vous partez si vite!... Et vous ne l'avez pas dit à mon fils...?

— Je voulais le lui dire. Mais, après avoir été si peu maîtresse de moi-même en chantant la prière de Perreyve, je me suis trouvée dans un tel état de dépression que je n'ai pas eu la force de lui annoncer mon départ.

— Mais ce départ, il y a longtemps qu'il est décidé...?

— Oh! pas du tout!... Cela s'est fait très brusquement... une occasion subite à saisir tout de suite, et que, peut-être, je ne retrouverais jamais. Je pars avec des savants religieux qui connaissent particulièrement l'antiquité, les ruines qu'elle a laissées...., la Terre Sainte, Jérusalem, et toute la complexité des découvertes qu'on fait, chaque jour, là-bas. Ce voyage sera pour moi un grand enrichissement moral. Et puis une jeune fille amie m'y accompagne...

Paule avait dit toute cette réponse d'une voix brève, saccadée, comme un rideau de paroles qu'on tire précipitamment sur des choses qu'on ne veut pas laisser voir.

— Vos parents sont au courant...?

— Oui, ils sont au courant...

— Ils n'ont pas été surpris...?

— Si.

— Pas fait d'objections...?

— Maman... beaucoup! Mais mon père qui, en partie, a fait ce voyage, m'a tout de suite comprise...

Ici, Mme Fulbert s'arrête...

La dernière question sera plus grave:

— Et que va penser...., que va dire mon fils...?

— Lui, il a son usine.... ses affaires... le souvenir de sa femme...., il a sa mère...., il a tout...

— Et mes petits-enfants...? Vous allez, alors, les laisser...? Vous les aimez pourtant!... Avec quelle tendresse, vous les embrassiez, ce soir...

— Et pour cause!... Je savais que j'allais partir. Vous me remplacerez auprès d'eux, pendant mon absence. Et, si vous voulez savoir mon plus ardent désir, c'est que vous laissiez votre appartement, et que vous veniez vous installer chez Christian. Vous prendriez en main la défense et la direction de sa maison. Car, vous le savez mieux que moi, on ne conserve que ce qu'on défend... Une maison importante comme celle de Christian a besoin d'une présence féminine continuelle. Sans quoi, tout va à la dérive... Vous êtes libre... Moi, je ne le suis plus.

— Et vous reviendrez quand?

— Je ne sais pas.

— Toujours la même réponse!...

— Elle est l'expression de la vérité.

— Et, au retour...., que ferez-vous...?

— Je le sais encore moins. Il y a tant de choses et de chemins, surtout à Paris, qui s'offrent à ceux qui ont besoin de se dévouer.

— Vous ne reviendriez donc pas chez mon fils!... s'écrie Mme Fulbert, d'une voix qui tremble d'émotion.

— De temps en temps...., peut-être!... Si j'en ai le courage.

— De temps en temps... Pourquoi pas toujours...?

— C'est-à-dire...?

Les deux femmes se regardent les yeux dans les yeux. C'est alors, l'aveu terrible.... l'aveu sans paroles, de deux âmes qui, tout à coup, se comprennent...., qui se fondent ensemble dans la vision subite, indiscutée, de l'écrasante, de la fatale réalité...

— Ma chère Paule!... De tout mon coeur, comme je vous plains!... Si je pouvais quelque chose...?

— Oh! n'essayez rien!... Je n'accepterais pas...

La nuit, autour d'elles, se fait noire...

Au ciel, pas une étoile, comme dans ton coeur, pauvre petite!...

CHAPITRE XXXVIII

Le lendemain, Mme Fulbert vient de grand matin pour aider la bonne à habiller les enfants...., à les faire déjeuner...., à les conduire, chacun...., chacune...., à son cours.

Christian était déjà monté pour les embrasser avant de partir.

Pris par ses affaires, il avait dit à sa mère qu'il était obligé de déjeuner à l'usine. Mais, comme le temps était magnifique, il lui recommande de profiter des derniers beaux jours pour sortir les enfants et les faire bien respirer.

... D'ailleurs, Paule, comme d'habitude, se chargerait volontiers de les accompagner; puis, en revenant, elle les aiderait pour leurs leçons et leurs devoirs. Finalement, on dinerait tous ensemble. Et la soirée serait agréable comme celle d'hier.

... Tous ensemble...?

Il y a des phrases qui sont comme des coups de poignard en plein coeur...

Cette phrase, la mère de Christian la reçoit, et n'ose rien dire à son fils qui se hâte pour arriver à temps à son bureau.

... Tous ensemble!...

S'il savait!... Les enfants se chargent de rendre la phrase plus cruelle encore. Car, au déjeuner et pendant toute la promenade, ils réclament leur tante.

— Quand va-t-elle venir, tante Paule...? demande François, qui aime à sentir Paule toute proche de lui pour ses grandes confidences sentimentales.

— Comme elle est en retard aujourd'hui!... s'écrie Chantal... J'ai justement un problème très difficile...

Il n'y a pas jusqu'à Philibert qui a cassé l'oreille de son ours, et qui compte sur sa tante pour la recoller.

Mme Fulbert veille à ce que tout soit bien prêt...., absolument comme si elle était là...

Menu soigné...., celui que son fils aime...., fleurs au milieu de la table...., les enfants ont promis d'être très sages...

Christian arrive... La journée a été particulièrement lourde pour lui. Beaucoup de soucis l'assiègent... Il y a des menaces de grève... La soirée en famille sera comme celle d'hier, son évasion et sa douceur.

A peine est-il entré que les enfants sont autour de lui. C'est à qui le débarrassera de son chapeau, de sa serviette, bourrée de papiers...., de son pardessus. Il embrasse tout le monde.

Puis, il passe faire un peu de toilette...., se rend directement à table... On s'assied... Et là, seulement, il réalise que sa belle-soeur est absente:

— Où donc est Paule...? demande-t-il à sa mère.

— Elle ne dine pas ici, ce soir.

— Et où dine-t-elle donc...? interroge-t-il, déjà surpris.

— Je ne puis te le dire... Je ne le sais pas moi-même...

Christian regarde, alors, sa mère, avec une expression d'inquiétude.

— Je ne comprends pas... Il me semble que vous me cachez quelque chose...? Paule, si précise...., si méticuleuse...., s'absenter sans nous prévenir!...

— Oh! je ne cache rien...., je te dirai tout, mais pas ici.

Malgré les fleurs, le gâteau du dessert, le diner fut triste...., avec des phrases de remplissage, sur des sujets sans intérêt.

Quand, enfin, le repas fini, les enfants remontés dans leur chambre, et que le fils se retrouve seul avec sa mère:

— Je peux savoir...? demande Christian, d'une voix anxieuse.

— Eh bien, elle est partie.

— Partie, où...?

— Je ne sais pas.

— Partie, pourquoi...?

— Je ne sais pas.

— Pour combien de temps?

— Je ne sais pas.

— Pour toujours...?

— Peut-être...

Ici, un silence.

— Hier, déjà, j'ai eu comme le pressentiment qu'il se passait quelque chose... Racontez-moi tout...., puisque vous savez tout.

— Non, je ne sais pas tout...

— Enfin, dites-moi ce que vous savez.

En quelques mots, la mère raconte l'histoire de la croisière...., l'occasion subite, et les détails donnés par Paule, pendant le retour, hier soir.

— Est-elle encore à Paris...?

— Je ne crois pas. Elle doit s'embarquer demain à Marseille, pour Malte et Athènes.

— Pourquoi n'a-t-elle pas prévenu...? On ne quitte pas ainsi des parents...., des amis. C'est inimaginable!... Il y a certainement quelque chose qu'elle n'a pas dit...

— Elle n'a pas osé... Et puis, en aurait-elle eu la force...? Rappelle-toi sa défaillance pendant la finale de la prière de l'abbé Perreyve... "Ayez pitié de ceux qui s'aimaient, et qui ont été séparées..."

— Elle pensait à sa soeur en chantant cela...?

La mère ne répond pas.

— Ah! que je suis donc malheureux!...

Christian met sa tête dans ses mains... Et, au travers des doigts, sa mère voit couler des larmes...., de ces larmes d'homme qui ne montent aux yeux qu'aux heures terribles où tout s'écroule.

Maternellement, Mme Fulbert se lève, écarte les cheveux de son fils, l'embrasse tendrement:

— Mon pauvre enfant, tu as été courageux une première fois...., tu le seras encore...

Christian se redresse alors, en un sursaut, et les yeux fixés au loin, vers l'Invisible:

— Oui, je serai courageux!... Que Dieu me soit en aide, et ma chère femme... Ma femme toujours!...

FIN

Taches de légumes sur les doigts

Pour faire disparaitre les taches de légumes sur les doigts, frottez-les avec de la poudre d'amidon, mouillée de glycérine.



Q. — Permettez-moi de venir vous demander des conseils qui seront peut-être utiles à d'autres aussi. Pourriez-vous m'indiquer un procédé pour laver une brosse à cheveux enduite de graisse provenant des cheveux? Si vous pouviez m'indiquer aussi un shampooing qui rendraient mes cheveux moins gras, je vous serais très reconnaissante. J'ai beau les laver souvent et les brosser soigneusement, je les vois redevenir gras après deux jours seulement. Dans cet état, ils ne restent pas frisés du tout. J'ai la peau grasse aussi et j'aimerais bien que vous me recommandiez un produit qui m'aiderait à corriger cette condition. Croyez-vous qu'elle puisse être causée par la nourriture que je prends ou par mon état de santé, qui est pourtant très bon? Je suis une lectrice assidue du "Courrier de Louise" et le trouve des plus intéressants. Merci. — UNE QUI A HATE DE SAVOIR.

R. — Merci de vos bonnes remarques. J'espère pouvoir vous être utile. On vend dans les pharmacies et dans d'autres magasins des produits préparés spécialement pour les cheveux gras et pour les peaux grasses. Vous n'aurez qu'à les demander à votre pharmacien ou à votre marchand. Soyez certaine, cependant, de choisir une marque bien connue. Je ne peux pas vous les spécifier dans ce courrier. Cette condition peut, en effet, dépendre de votre état de santé, et si elle est assez sérieuse, vous feriez bien de consulter votre médecin afin qu'il prenne les moyens de la corriger. Vous pourriez aussi surveiller votre alimentation, éviter les plats trop gras, les pâtisseries, et manger plus de fruits et de légumes. Je crois que vous obtiendrez d'excellents résultats en lavant votre brosse à cheveux dans une mousse préparée avec de l'eau tiède et un des bons détergents.

* * *

Q. — Nous avons eu récemment une discussion au sujet de l'identité du père de la médecine. Auriez-vous l'obligeance de me dire si c'était Esculape ou Hippocrate? Merci. — COLETTE.

R. — Hippocrate est reconnu comme le père de la médecine et Esculape en est le dieu.

* * *

R. — ROSETTE. Je regrette de ne pas pouvoir répondre, dans ce courrier, à votre très intéressante lettre concernant une personnalité en vue de cette région. Comme elle contient des réflexions fort justes, permettez-moi de vous suggérer de l'envoyer à notre "Tribune libre". Il vous faudrait cependant la signer de votre vrai nom et y ajouter un nom de plume, si vous désirez garder l'anonymat.

* * *

Q. — Il y a deux ans, je suis allée consulter une cartomancienne. Elle m'a annoncé des choses qui se sont réalisées depuis. Je suis obsédée par la pensée de quelques autres prédictions redoutables, qu'elle m'a faites et qui ne se sont pas encore réalisées. Je vous demande de conseiller à vos lectrices de ne jamais fréquenter ces personnes. Elle le regretterait.

INQUIETE.

R. — Je suis heureuse de transmettre votre message à mes lectrices, et aussi à mes lecteurs, car il y a, vous savez, des messieurs qui me lisent — et d'autres qui consultent des cartomanciennes à l'occasion. Il ne faudrait pas vous rendre malheureuse dans l'attente des maux que cette personne vous a prédits. Elles racontent tellement de choses que certaines ne peuvent manquer de se réaliser. Vivez donc en paix, en essayant de ne plus y penser.

R. — REJANNE. Pour corriger les défauts de votre taille, il vous faudra consulter une corsetière-experte qui saura vous ajuster. Vous trouverez de ces expertes dans tous les grands magasins de la ville. Vous devrez sans doute faire les exercices qu'elle saura certainement vous recommander.

* * *

Q. — Je possède une parure de martres d'une très grande valeur. Les fourrures sont de teinte pâle et j'ai remarqué que, depuis quelques saisons, celles que portent les dames sont d'un brun très foncé. Devrais-je les faire teindre? Vos conseils sont très intéressants. Merci. — VANITEUSE.

R. — Vous pourriez certainement porter ces martres telles qu'elles sont. Si vous les désirez plus foncées, cependant, consultez un expert en fourrures, car la teinture pourrait leur faire perdre une grande partie de leur valeur.

LOUISE.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

41-961-47P.

La dame qui avait deux anges gardiens

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")

Est-ce qu'on vous a déjà parlé de Françoise, la dame qui avait deux anges gardiens, au lieu d'un seul comme nous tous? Elle est sainte canonisée maintenant, et sa fête est célébrée le 9 mars.

Mais pourquoi donc avait-elle besoin de deux anges gardiens? Ça c'est le secret du bon Dieu, et nous l'ignorons complètement. Mais nous savons ce que les biographes de cette sainte ont écrit, à savoir que l'un de ces anges l'encourageait toujours à faire le bien, et que l'autre ne remplissait pas une tâche aussi agréable: c'était son devoir de punir Françoise chaque fois qu'elle agissait mal. Et je vous assure que ce dernier ange ne portait pas des gants de velours. Quand il frappait, il frappait fort. La jeune dame ne le voyait pas, mais elle sentait désagréablement ses durs coups.

Toujours est-il qu'un certain après-midi, alors que quelques voisines étaient dans la maison de Françoise pour le thé, l'une commença à lancer de faux cancans au sujet d'une amie absente. L'ange souffla à l'oreille de Françoise: "Arrête-la de parler ainsi". Françoise hésita, se disant que c'est tout de même impoli d'arrêter trop brusquement une conversation. Alors, le deuxième ange pensa autrement. Sans avertissement renouvelé, Françoise reçut une rude tape sur sa joue gauche. Elle savait parfaitement qui était son agresseur et ce qu'il voulait.

L'ange ne frappait pas toujours Françoise. Il savait aussi la réconforter et transporter ses prières auprès du trône de Dieu. Parfois, alors qu'elle priait avec ferveur devant la statue de Notre-Dame, l'ange à la dure poigne prit une forme humaine et se joignit à elle dans sa prière. C'est pour cela qu'on représente toujours un ange à côté de Françoise, sur les tableaux qui la présentent en attitude de priante.

Dès sa plus tendre enfance, Françoise désira devenir religieuse. Elle pria beaucoup et pensa longtemps à cela, devenant toujours plus convaincue que Dieu la voulait vraiment au couvent. Mais les choses tournèrent différemment. Les parents de Françoise lui dirent sévèrement de penser au mariage, et elle dut obéir.

Françoise devint une maman merveilleuse. Elle croyait ne jamais faire assez pour le bien de ses enfants. Une fois, alors qu'elle lisait quelques prières écrites par elle-même, sa petite fille l'appela à l'improviste. La pauvre petite! Elle venait de se couper un doigt. Françoise plaça délicatement un bandage sur la plaie et revint à sa prière. Elle s'aperçut que la prière, qu'elle venait de quitter par devoir maternel, était maintenant écrite en belles lettres d'or.

Après la mort de son époux et lorsque ses enfants eurent grandi et complété leur éducation, Françoise fut enfin libre de suivre les désirs de son coeur. Elle devint religieuse.

Si vous croyez que le diable aime les religieuses, demandez à sainte Françoise ce qu'elle en pense. Le diable groupa toute la troupe de ses aides au fond de l'enfer pour les envoyer tenter la nouvelle soeur. Une nuit par exemple, alors qu'elle s'était agenouillée pour prier, ils la saisirent par les cheveux et la transportèrent au sommet du couvent. Là-haut, ils la tinrent dans le milieu des airs. Françoise ne s'en fit pas pour autant. Elle lança une brève invocation à la sainte Vierge et... Imaginez ce qui arriva. La Mère Françoise se retrouva saine et sauve dans son petit lit de fer, dans sa chambre, alors que les mauvais diables durent réintégrer en vitesse leur sombre demeure infernale.

D'autres fois, Satan apparut à Françoise sous les formes les plus horribles, mais la sainte religieuse connaissait de plus en plus la puissance de la prière. Chaque fois, une prière fervente et enflammée renvoyait le mauvais chez lui, en un rien de temps.

Avant de devenir religieuse, comme nous le disions plus haut, Françoise avait élevé une belle famille. Ses enfants se marièrent et lui donnèrent de nombreux petits-enfants. La bonne religieuse était bien contente quand ils pouvaient avoir la permission de venir la visiter au couvent. Elle priait chaque jour pour que l'un ou l'autre de ses petits-enfants devint prêtre ou religieuse. Cependant, elle mourut avant de savoir si ses prières étaient exaucées. Elle mourut en effet à l'âge de 56 ans, alors que ses plus vieux petits-enfants n'étaient encore que des adolescents.

Sainte Françoise de Rome est toujours mentionnée, depuis sa canonisation, dans les écrits et les sermons qui parlent des anges gardiens. Ça se comprend. N'avait-elle pas eu, durant sa vie terrestre, deux anges gardiens au lieu d'un seul!

La cuillère à bouillie...

Depuis plusieurs mois, bébé prenait plaisir à lâcher, puis à lancer des objets. Le projectile élu depuis peu était sa cuillère à bouillie. Ce matin — il n'a pas 17 mois — il l'a lancée, les yeux pleins de malice, avec un triomphal "quillé"! Maman fut si heureuse d'entendre ce mot pour la première fois qu'elle ne gronda pas: "Cuillère, mon petit, non pas quillé. Cuillère, tu entends, cuillère".

Maman savait que le vocabulaire de son fils comptait un mot de plus. Mais sa joie à lui, qui brillait dans ses yeux malins, était-ce celle de la conquête d'un mot? Mystère! L'enfant parle longtemps par des mots seuls, presque toujours des noms, mais il veut déjà signifier toute une phrase. Avons-nous le souci de comprendre à chaque fois quelle phrase il vivait intérieurement lorsqu'il a dit ce seul mot? Il nous est facile, hélas! de faire des contresens.

"C'est moi qui ai fait ça"

Le bébé qui, depuis quelques mois, lâche et lance à plaisir des objets est en train de découvrir et expérimenter qu'il est, lui, l'auteur de bien des actes.

En lançant sa cuillère à bouillie, il pouvait vouloir signifier: "Hein! c'est moi, oui, c'est moi qui l'ai lancée!" Mais, de sa bouche il n'est sorti que le nom de l'objet emmagasiné par sa mémoire depuis quelque temps.

Il l'a lancé à propos. Mais avant que, à propos, il sorte le verbe et la phrase qui diraient son "intention"... il pourra en passer de l'eau sous le pont.

Je suis un grand

Mais, d'ici quelques mois ou seulement quelques semaines, bébé aura tant collectionné de mots dans sa mémoire qu'il aura, par lueurs, conscience de son savoir. Si, par exemple, vous venez de lui enlever un couteau de la main, il pourra avoir le réflexe de dire, triomphant: "quillé", tandis qu'il jettera sa cuillère.

Gardez-vous bien de croire qu'il vous a narguée, qu'il s'est vengé, qu'il est de la graine de voyou ou de caractériel. "Mais, direz-vous, il avait de ces yeux", votre regard à vous, peut-être, et la tape ou les paroles trop violentes que vous avez eues... "Mais voilà je ne sais combien de fois qu'il a ces insolences il faut bien que je l'éduque, que je le corrige!"

D'accord, il faut éduquer. Mais si, au début, comme dans une version latine ou anglaise, vous avec fait un gros contresens... toute la suite, vous le savez, risque d'être comprise de travers. Eduquer, ce n'est pas d'abord corriger; on ne corrige que ce qui a poussé déjà et de travers. Eduquer, c'est d'abord aider à pousser, à croître, à acquérir de la vitalité, de la santé.

Lorsque bébé, "parce que" vous lui aviez retiré le couteau, a lancé sa cuillère en disant d'un air conquérant "quillé", c'est sans doute qu'à ce moment-là, il prenait conscience de sa conquête et possession de ce mot. C'était cela le mouvement de croissance, la poussée de vitalité et santé psychique, déclenché... Savez-vous par quoi? Par la réplique de son geste au vôtre...

Si bébé avait pu faire une phrase, il aurait dit: "Eh bien! ce que je prends, moi, c'est une cuillère, je sais que ça s'appelle cuillère, je suis savant, je suis un grand". Et il aurait fallu, avec calme, ramasser la cuillère et attirer son intérêt sur le plaisir de nommer des objets: "Cuillère, mon chéri, et cela couteau, et cela bol... assiette..."

Nous pouvons déjà compter deux espèces de ces dispositions intérieures primitives dont bébé est animé: la responsabilité (c'est moi l'auteur, oui c'est moi. Ou bien: je veux être l'auteur, laissez-moi faire ça); la croissance (je suis devenu capable de faire ça, je suis un grand. Ou bien: laissez-moi faire ça, je suis un grand).

J'ai besoin de recommencer et d'expérimenter

Mais bébé peut aussi jeter sa cuillère en disant un seul mot, alors qu'il veut nous demander avec plus de gentillesse ou plus d'exigence: "Ramasse-le-moi donc pour que je puisse recommencer", ou bien signifier: "On va voir si tes réactions vont automatiquement être les mêmes".

Recommencer et expérimenter sont des actes pleins d'attrait pour le petit enfant. En recommençant, il renouvelle le plaisir de connaitre et maitriser davantage son geste, de découvrir ses conséquences. En expérimentant, il apprend à connaître mieux les deux univers dans lesquels il doit vivre et leurs délimitations respectives: le moi et le non-moi.

La conquête (encore et encore je saurai mieux faire) et l'expérimentation (je veux savoir comment ça fait, comment c'est fait, laissez-moi voir et toucher) sont deux autres espèces de dispositions intérieures primitives qui animent le psychisme de l'enfant.

Importance de la jeunesse

Comme le progrès technique exige dans tous les domaines des personnes plus aptes et puisque l'évolution sociale et politique rend plus nécessaire une participation active des citoyens à la bonne marche des institutions, l'éducation de la jeunesse réclame un effort plus long et plus ardu et doit employer des moyens plus coûteux. Mais ce n'est pas là une raison pour reculer devant l'ampleur de l'entreprise. Le déséquilibre social est un facteur de troubles; il faut empêcher par une collaboration large et bien ordonnée que se dissipe le trésor le plus précieux de la nation, les forces de sa jeunesse, et que celle-ci, par la négligence ou l'indifférence des organes responsables, aille grossir la masse de ceux qui sont inaptes à tout travail qualifié et sans facilité de perfectionnement culturel et moral. (Pie XII)



Numéro du patron: 883

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.



Beignets de pain d'épice à la levure.

Presque tous les pays du monde ont une coutume culinaire traditionnelle à certaines fêtes. Dans la plupart des foyers canadiens, par exemple, on associe tout naturellement le jambon à la fête de Pâques, la dinde au diner de Noël, et ainsi de suite. Les Hollandais, eux, célèbrent le Mardi Gras en mangeant des beignets. Mais les beignets à la Hollandaise, ou "fastnachts", se distinguent par le fait qu'ils sont de grosseur impressionnante et qu'on les sert traditionnellement au déjeuner du Mardi Gras. Certains prétendent que cette coutume est née de l'obligation imposée aux cuisinières hollandaises d'utiliser tous leurs gras de cuisine avant les six longues semaines de jeûne du Carême; elles les employaient donc à confectionner des beignets.

La coutume hollandaise de servir des beignets à ce temps-ci de l'année vaut la peine d'être adoptée par les ménagères canadiennes qui cherchent à égayer leurs menus des mois d'hiver. A l'heure des repas ou dans la cantine à lunch, pour les collations ou les goûters, vos gens apprécieront sûrement ces "beignets de pain d'épice à la levure", relevés d'une délicate saveur de mélasse.

Beignets de pain d'épice à la levure

Rendement: environ 2 douzaines de beignets.

- ¾ tasse de lait
- ⅓ tasse de sucre granulé
- ½ tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 enveloppe de levure sèche active
- 4½ tasses de farine tout-usage tamisée une fois
- 1 c. à thé de gingembre moulu
- 1 c. à thé de cannelle moulue
- ½ c. à thé de muscade râpée
- ¼ c. à thé de tout-épices moulu
- ¼ tasse de graisse végétale
- 2 c. à table de mélasse
- ¾ c. à thé de sel
- 2 oeufs bien battus
- 1½ tasse de sucre à glacer tamisé
- ⅓ tasse d'eau bouillante
- ¾ c. à thé de vanille

Chauffer le lait; y incorporer la ⅓ tasse de sucre granulé. Laisser tiédir. Dans l'intervalle, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y incorporer, en brassant, la cuillerée à thé de sucre granulé. Saupoudrer la levure sur le dessus de l'eau. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Mesurer dans un tamis la farine tout-usage, le gingembre, la cannelle, la muscade et le tout-épices. Verser, en brassant, le mélange de lait tiède dans le mélange de levure dissoute. Y tamiser environ la moitié du mélange farine-épices; battre jusqu'à ce que lisse. Couvrir. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ ¾ d'heure.

Dans l'intervalle, mettre la graisse végétale en crème; y mêler graduellement la mélasse. Ajouter le sel et les oeufs bien battus (le mélange semblera coagulé); verser, en brassant, ce mélange dans la pâte levée. Battre jusqu'à ce que lisse. Ajouter, en brassant, le reste de mélange de farine. Graisser le dessus de la pâte. Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 1 heure.

Renverser la pâte sur une planche ou une toile légèrement enfarinée et façonner en une boule lisse. Abaisser la pâte au rouleau à ⅓ de pouce d'épaisseur et découper la pâte à l'aide d'un emporte-pièce à beignets, enfariné. Placer les beignets découpés sur des plaques à biscuits légèrement enfarinées. Graisser le dessus de la pâte. Couvrir avec une serviette propre. Laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 45 minutes.

Frire, quelques beignets à la fois, dans la graisse de friture chauffée à 375°F (ou assez chaude pour dorer un crouton de la veille en 30 secondes). Frire de 2 à 3 minutes, retournant les beignets une fois. Tremper les beignets chauds dans un mélange composé du sucre à glacer, de l'eau bouillante et de la vanille. Laisser refroidir sur des grilles à gâteaux. Délicieux, servis froids ou réchauffés.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 43—No 47

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 198, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ETES-VOUS incommodé par les pellicules (peaux mortes) du cuir chevelu? Pour un traitement efficace, faites venir une bouteille de shampooing de la **Pharmacie St-Pierre (Man.). Prix (par la poste): $1.75.** T.F.

ON DEMANDE — Fille ou femme pour travail de maison. Chambre privée, toutes commodités modernes: séchoir électrique, etc. Bon salaire. **S'adresser à Mme Paul Boulet, 192, rue Bertrand. Téléphone: 20-7329.** 47-949-48C.

VEUVE DE 50 ANS sans dépendants, canadienne-française, catholique, ancienne fermière des prairies, désirerait faire connaissance par correspondance avec célibataire ou veuf sans enfants de 50 à 55 ans, bon catholique et parlant le français. But? **S'adresser à Boîte 958, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 47-958-47P.

FERMIER, PROPRIETAIRE D'UN RANCH, aimerait correspondre avec jeune fille de 21 à 35 ans. Réponse assurée. **S'adresser à Boîte 971, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 47-971-47P.

SALLE A LOUER au Norwood pour banquets, réceptions, réunions sociales ou autres. Conditions raisonnables. **J.-J. Préfontaine, 243, rue Marion, Norwood, Man. Tél.: 20-3533.** 45-937-47C.

Pas de cheveux gris . . .
si vous faites usage du merveilleux produit **JAMAIS GRIS.** Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
A.-J. Bruyère
828, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à **Mme L. LaRivière, 608, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél.: 20-4559.** 125-T.F

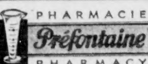
ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone 93-2934

Pour achat, vente ou **échange** de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones:
Bur.: 20-8023 — Rés.: 42-3618

★ Star Furniture ★
Achat et vente de meubles neufs et usagés
136, rue Marion
TELEPHONE 20-4011

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone 92-1076

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bur. 92-7052 — Rés. 20-9126
322, rue Donald, Winnipeg



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone 203-533
Cartes de souhaits en français et en anglais
Nous livrons à domicile

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphones: 93-1558—9

OPERATEURS DE RADIO, $265-$340, et METEOROLOGUES ADJOINTS, $225-$300, pour le ministère des Transports, dans différents centres du district des Services de l'Air de Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 56-W778 (3)

STENOGRAPHES ET DACTYLOS pour Bureaux du gouvernement fédéral à Winnipeg. Salaire mensuel jusqu'à $190 pour dactylos et $220 pour sténographes, selon qualifications. Pas d'expérience requise pour quelques positions. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 57-W521.

COMMIS pour Bureaux Fédéraux à Winnipeg. Salaires initiaux: $135-$202, selon qualifications. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la **Commission du Service Civil du Canada, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba.** 57-W526.

CHAMBRE ET PENSION — Pour jeune homme. **Téléphonez à 23-4793.** 46-949-48C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot. Téléphone: 20-8621.** 46-945-47C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 4 pièces. Complètement privé. Libre 1er mars. $60 par mois. **S'adresser à 582, rue St-Jean-Baptiste.** 47-966-48C.

A LOUER — St-Boniface— Rue Dollard. Logement 3 pièces complètement privé. Idéal pour 2 personnes. Près autobus. $55 par mois. **Téléphone: 93-9456.** 44-912-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 chambres, meublé ou non. Salle de bains privée. Entrée privée. Près école Précieux-Sang. **S'adresser à 62, rue Taché.** 47-956-47C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Evier et armoires dans la cuisine. Près d'autobus. **Téléphone: 23-4817.** 46-950-48C.

A LOUER — **St-Boniface** — Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près de l'autobus. **Téléphonez à 23-4546.** 46-948-48C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 6 pièces. Complètement privé. Libre le 1er mars. $50. **S'adresser à 528, Place Cabana. Téléphone: 20-6600.** 46-951-47C.

A LOUER — Norwood — Logement de 2 pièces, meublé ou non. Près hôpital. **S'adresser à 198, rue Goulet. Téléphone 20-7376.** 46-942-47C.

A LOUER — St-Boniface — 2 logements de 3 pièces chacun, à la Banque Canadienne Nationale. **Téléphonez à 20-1986 ou 20-1013.** 46-941-47C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée. Conviendrait à 2 jeunes filles. Cuisine moderne pour locataires. Près basilique, magasins et autobus. Excellente localité. Rue Masson. **Téléphone: 23-5834.** 46-954-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Rue Provencher. Logement de 3 chambres entièrement meublées. Entrée privée. Près autobus. Aussi, une chambre pour femme ou jeune fille, rue Masson. **Téléphone: 93-8721.** 47-970-47C.

A LOUER — St-Boniface — 2 logements de 2 chambres et 1 grande chambre non-meublés. Possession 1er mars. **S'adresser à 190, rue Braemar ou téléphonez à 20-9220.** 47-965-47C.

A LOUER — St-Boniface — Logement non-meublé, 2 pièces. Broché pour poêle. Evier dans la cuisine. Usage de la machine à laver. Aussi logement de 4 pièces fraîchement décoré. Rue Bertrand. **S'adresser à 457, rue Jeanne d'Arc.** 47-962-47C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces non-meublé. Entrée et salle de bains privées. 2e étage. Nouvellement décoré. Très central. Possession 1er mars. **S'adresser à 153, rue Masson (porte arrière), après 5 heures.** 47-960-47C.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone 20-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à 74-7604

NOUVELLE ADRESSE DE
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone 92-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

STAR STORAGE
Demenagement
Local ou eloigné, n'importe où
Entreposage
Entrepôt moderne propre
Empaquetage
Mobilier, vaisselle, etc.
Expédition — Service en commun (pool)
vers toutes les principales villes canadiennes — Agents pour **North American Van Lines**
Téléphone 93-0567
Angle Edmonton et St. Mary's, Wpg

PIANOS A VENDRE
Agent exclusif de pianos Heintzman et Sherlock-Manning; neufs ou remis à neuf, aux prix de $265.00 et plus
Aussi représentants pour orgues Hammond et Minshall, pour foyers ou églises
Conditions de paiements faciles, si désiré. Communiquez avec **M. Jean Carignan**, notre représentant français
J. J. H. McLEAN & Co. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg Téléphone: 92-4231

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

Un nombre impressionnant de membres assistèrent à la réunion du 17 février et ne regrettent pas d'avoir fait un effort pour s'y rendre. La réunion fut suivie d'un forum qui suscita beaucoup d'intérêt. Les faits et méfaits du bingo y furent étudiés. MM. Roland Gauthier et Léopold Gareau ouvrirent la discussion en rappelant les bons points et les moins bons points de ce jeu, après quoi chacun fut invité à exprimer son opinion ou ses expériences avec ce genre d'amusement qui a atteint une popularité très répandue.

Les commentaires variés et révélateurs qui résultèrent de cette discussion amicale plurent énormément à tous les membres présents. C'est pourquoi la prochaine assemblée a tous les membres sur le qui-vive . . . Quel sera le sujet de discussion? Qui prendra part au forum? Les réponses seront données à 2 h. 30, le dimanche 17 mars. Avis aux membres intéressés!

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Centre de St-Boniface. Possession immédiate. **Téléphone: 23-6741.** 42-894-T.F.

A VENDRE — Dactylotype portative "Royal" toute neuve. **Téléphonez après midi et le soir à 23-2980.** 47-964-47C.

A VENDRE — Automobile "Météor" '51. 4 pneus neufs, chaufferette et radio. En bon état. **S'adresser à 362, Place Gaboury. Téléphone: 20-9256.** 47-963-T.F.

A VENDRE — WINNIPEG — Rue Pritchard. Maison de 10 pièces. Revenus: $152 par mois. Prix, $15,500. Comptant requis, $3,500. **Tél.: 56-5186.** 42-896-T.F.

A VENDRE — A 12 milles de St-Boniface, dans village canadien-français, sur la route no 59. Maison de 26' x 28' sur grand lot de 130' x 190'. Garage et bonne eau. **S'adresser à M. Joël d'Auteuil, Ile-de-Chênes, Man.** 47-959-50C.

A VENDRE — ¾ section de terre propre à culture mixte. Près grande route. Région canadienne-française. Près du village et d'une école dirigée par religieuses. Bons bâtiments. Comptant $12,000, balance à termes. **S'adresser à Boîte 46, Dunrea, Manitoba.** 46-943-48C.

A VENDRE — Magasin général et commerce d'huile, en gros, près de Winnipeg. Région canadienne-française. Logement de 6 pièces. Chiffre d'affaires annuel $38,000, plus $1,200 revenu du contrat postal. Prix édifice et équipement $16,000. Stock $3,500. Echangerait contre maison de rapport en ville ou ferme d'une demi-section près de Winnipeg. **Téléphonez à M. Jarvis 92-2227, le jour, ou 42-6907, le soir.** 47-957-47C.

A VENDRE — Winnipeg — Epiceries et viandes. Bon chiffre d'affaires. Logement moderne de 5 pièces. Comptant requis, $2,500. Balance à termes. Accepterait échange pour maison. **S'adresser à Boîte 968, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 47-968-48C.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
Téléphones:
Bur.: 23-2129 — Rés.: 23-5050
37-721-47C.

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplexe de 6 pièces. Chauffage à air chaud forcé. Prix $8,500.

St-Boniface — Semi-duplexe de 8 pièces. Chauffage à eau chaude. Prix $14,600.

St-Boniface — Maison de rapport. 5 logements. Prix $8,000.

St-Boniface — Duplexe de 8 pièces. Prix $6,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et restaurant. Immeuble moderne. Gros chiffre d'affaires. Logis de 5 pièces. $36,000, plus stock.

Norwood — Semi-bungalow moderne, 5 pièces. Prx $9,000.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et de viande. Chiffre d'affaires annuel $60,000, plus revenu de 2 logements loués à $100 par mois. Logis de 4 pièces pour propriétaire. $20,000, plus stock.

St-Boniface — Cottage de 4 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $6,500.

St-Boniface — Cottage ultra moderne de 4 pièces. Chauffage à l'huile (air forcé). Prix, $15,600.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
47-966-47C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Boniface — Maison pour famille. Prix, $7,800, meubles inclus ou non. Près école Provencher. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage à l'huile. Garage. "Clear title". Taxes basses. A termes. Agents exclusifs.

St-Boniface — Rue Dumoulin — Maison de 6 pièces; 3 pièces pour être louées. Broché pour poêle en haut. Lot 50'. Garage. $1,500 comptant. Balance à $55 par mois à 6%. Prix, $7,300.

St-Boniface — Maison de 6 pièces et demie. Agée de 3 ans. 4 pièces en bas, 2½ en haut, louées à $50 par mois. Plomberie double. Prix $14,500, à termes.

Norwood — Près église St. Thomas More — Semi-bungalow de 5 pièces. Agé de 8 ans. 2 chambres à coucher. Magnifique salon. Chauffage à l'huile. Garage. Prix, $12,950. Comptant requis, $4,000 à $5,000.

Près Hôpital Miséricorde — Maison de rapport de 11 pièces. Revenu mensuel, $200. Logement pour propriétaire. Plomberie et garage doubles. Comptant requis, $10,000.

St-Boniface — Duplexe. Prix, $11,700. 9 pièces: 5 en bas, 4 en haut. Revenus du haut: $55. Plomberie double. Chauffage à l'huile. Garage double. A terme.

Norwood — Près de Holy Cross — Prix $10,900. Maison de 4 pièces, plus grande salle de jeux. Agée de 10 ans. 2 chambres à coucher. Planchers chêne. "Stoker". Garage. A terme.

Pour plus de renseignements et pour ventes et achats de maisons, de fermes ou de commerces, veuillez nous consulter

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
47-967-47C.

St-Boniface jouit pendant cinq jours de la présence du délégué apostolique

(Suite de la première page)

ce et l'utilité de l'état religieux. (On trouvera en page éditoriale un extrait de ce discours, d'après le service de nouvelles CCC). Mgr Baudoux, en cette occasion, releva la liste des maisons de formation de communautés dans le diocèse.

Lors de la visite de Son Excellence à l'hôtel de ville, M. le maire J. Van Belleghem a fait ressortir l'importance de la ville au point de vue culturel et économique. Le visiteur a bien voulu monter au musée et s'intéresser aux objets qui s'y trouvent, notamment la première cloche de St-Boniface, une chaise appartenant à Mgr Provencher, etc.

A la basilique

A l'occasion de son passage à St-Boniface, S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a bien voulu accepter de chanter la messe pontificale dans la basilique le dimanche 17 février.

Les fidèles de la paroisse-cathédrale sont venus en nombre imposant assister à cette grandiose cérémonie. A cette occasion, leur curé, M. l'abbé A.-B. Boulet, a adressé en leur nom un mot de bienvenue au délégué du Saint-Siège.

M. le curé souhaita une cordiale bienvenue à Mgr Panico, lui assurant que près de lui les fidèles de la cathédrale-basilique se sentaient plus près de Sa Sainteté à laquelle tous sont fortement attachés par un lien d'amour filial et par la prière.

Puis il rappela à Son Excellence l'immense travail accompli par les premiers missionnaires venus dans l'Ouest. St-Boniface est le berceau de l'Eglise de l'Ouest canadien. La première messe y fut célébrée le 19 juillet 1818 par l'abbé Norbert Provencher. C'était le début d'une semence qui devait se propager et porter ses fruits au-delà des frontières.

L'expansion du catholicisme à St-Boniface a été réalisé grâce à cette semence qui a produit au fruit cent pour cent. La foi est profondément enracinée à St-Boniface. A notre tour de passer aux générations futures ce dépôt qui nous a été légué. Pour garder intact cet héritage et le transmettre à d'autres il faudra lutter et prier, car le semeur d'ivraie guette sa proie. Dans les moments difficiles nous viendrons prier aux tombeaux de nos illustres évêques où nous puiserons force et courage pour continuer l'oeuvre d'evangélisation commencée par le Christ il y a plus de 19 siècles.

En terminant, M. le curé sollicita du distingué visiteur de présenter au Saint-Père nos sentiments d'attachement et de sincère soumission et de Le prier de bénir spécialement notre bien-aimé Archevêque, le curé, les prêtres et tous les fidèles de la paroisse-cathédrale.

Mgr le délégué

Puis il invita Son Excellence à prendre la parole, lui affirmant que tous entendraient avec respect les directives ou enseignements donnés.

En débutant, Mgr Panico avoua sa joie d'accepter de Mgr Baudoux l'invitation de chanter une messe dans cette splendide basilique. Il convoqua ensuite les fidèles à remercier Dieu durant la messe pour les immenses grâces déversées sur la paroisse.

Le délégué apostolique remercia M. le curé des sincères paroles de bienvenue adressées au nom des fidèles et félicita ces derniers de leur filiale soumission au Souverain Pontife. Il se dit heureux d'adresser la parole à cette belle famille paroissiale et exhorta les fidèles à toujours rester unis, car c'est l'unité qui fait la survivance.

Le maintien de notre culture n'empêche pas une grande unité des divers éléments ethniques qui font la grandeur du Canada, et cela, nous l'avons compris, assura Mgr Panico. Il nous exhorta à la charité et à l'esprit d'apostolat qui assureront la force de la religion chez nous.

En terminant, le représentant du pape demanda des prières pour Sa Sainteté Pie XII afin qu'il continue longtemps la grande oeuvre de pacification et de sanctification des âmes. Il demanda de prier aussi pour nos frères persécutés et pour nous-mêmes afin que Dieu nous accorde les grâces nécessaires pour Le servir avec amour.

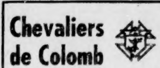
Le Saint-Sacrifice se déroula dans la splendeur et l'émotion causée par une présence si élevée dans la cathédrale. A la fin de la messe pontificale, le délégué du Saint-Père donna la bénédiction apostolique aux fidèles présents.

La cérémonie grandiose se termina par le défilé des dignitaires ecclésiastiques et des membres du clergé, jusqu'à la sacristie.

On trouvera dans les chroniques de plusieurs institutions les rapports au sujet de la visite de Mgr Panico à ces endroits. Indicatif de la bienveillance qu'il apporta à ce programme de visites est l'incident qui s'est produit au Jardin Langevin. Mgr le délégué s'est assis au piano et a chanté pour les petits écoliers. Vivement impressionné par cette bonté, un des petits s'avança alors pour présenter au visiteur un bonbon.

Lors de son départ, Mgr Panico apportait avec lui, non pas un tout petit bonbon, mais la reconnaissance et l'estime du clergé et des fidèles de l'Eglise-mère de l'Ouest.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

A l'assemblée régulière du 14 dernier, nous avions le privilège d'entendre un membre des Croisés de St-Jean, M. J. Hendriks. Très peu des auditeurs connaissaient les Croisés de St-Jean avant d'en avoir des explications par M. Hendriks.

Cette association, fondée en 1932 par un Jésuite, compte aujourd'hui 250 membres qui, habillés en laïcs, tout comme nous, n'en sont pas moins des religieux puisqu'ils font les voeux de pauvreté, chasteté et obéissance. Ils vivent et travaillent au milieu du peuple pour mieux le comprendre et pour mieux l'aider à suivre le bon chemin.

Bien qu'étant Hollandais, M. Hendriks s'exprime bien en français. Au pays depuis deux ans, il s'occupa presque exclusivement de l'immigration européenne.

Il nous expliqua l'importance du contact personnel avec les nouveaux arrivés catholiques. Depuis les derniers douloureux événements en Hongrie qui ont déclenché un vaste mouvement d'immigration vers le Canada et les Etats-Unis de la part des Hongrois, il consacre beaucoup de son temps à ces malheureux dépaysés avec la haute approbation de S. Exc. Mgr P. F. Pocock.

Il nous encouragea à continuer l'aide déjà entreprise par les Chevaliers en faveur des Hongrois. Sa conférence intéressa vivement l'auditoire.

Délégation

Une bonne délégation venue du sous-Conseil de St-Malo avec le Frère E. Dubois en tête était présente. Nous avons apprécié à sa juste valeur le franc-parler de cette délégation de Frères actifs et éveillés. Plusieurs questions d'administration interne du Conseil furent discutées au grand bénéfice de tous. Afin de mieux comprendre les problèmes des uns et des autres, il n'y a rien comme des explications de vive voix. Nous sommes toujours heureux de recevoir des délégations des sous-Conseils et toujours nous serons heureux de leur rendre visite lorsqu'ils voudront bien nous inviter.

Initiation

Le Grand Chevalier R.-A.-L. Mercier nous réitéra son ferme vouloir d'entreprendre une initiation pour ce printemps. Elle aura lieu au mois de mai prochain. C'est dire qu'il faudra se presser d'entrevoir les candidats que vous auriez en perspective. Le Frère Dubois sut nous réjouir en nous promettant au moins 20 candidats pour la circonstance, pourvu qu'elle ait lieu avant le mois de juin. "Nous la ferons avant juin, dit le Grand Chevalier, et je vous promets pour la circonstance une surprise, du n o u v e a u que les Frères de l'Ouest n'ont pas eu l'avantage de voir depuis nombre d'années." Ne manquez pas cette chance!

La rafle

Le Frère A.-H. Côté nous promet un très beau résultat pour la grande rafle annuelle des Chevaliers. Le tirage des magnifiques prix aura lieu probablement le 1er mars prochain. Il est donc important de faire vos dernières remises avant le 28 de ce mois de février, date de votre prochaine assemblée. Qui partira pour Hawaï, qui se balladera en Buick? Nous vous donnerons les résultats dans très peu de temps.

BISTOURI.

→ Mise en garde contre la . . .

(Suite de la première page)

Un grave danger

"Les progrès, voire lents et difficiles, que la franc-maçonnerie italienne reconstituée réalise dans certains milieux sociaux ont fait juger opportun et nécessaire un éclaircissement destiné particulièrement à ceux qui courent le grave danger de se laisser attirer dans ses rangs, séduits peut-être, plus que par les idéaux proclamés, par l'espoir d'avantages concrets et par le mirage de protection et d'avancement dans les carrières respectives . . ." Concluant son étude sur la franc-maçonnerie, "Civilta Cattolica" rappelle la condamnation prononcée par l'Eglise et met les catholiques en garde au sujet de la gravité d'une adhésion à la franc-maçonnerie qui, conformément à l'expérience, est tout au moins fatale pour la foi et certainement délétère pour la vie chrétienne."


Un nouveau salon de beauté MODERNE se fera un plaisir de vous servir
Voici ce que nous offrons
Crème shampooing
Façonnement
Permanente
Rinçage à la crème
Modelage
$4.95
UN PRIX SEULEMENT
ONDULATION A FROID $1 DE PLUS
Complète et garantie
Pas de rendez-vous nécessaire
par un personnel entièrement qualifié
Adrienne's Hair Stylist
105½, rue Marion - Tél. 23-5042
(Vis-à-vis le théâtre Plaza)

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of EUGENE ROUILLARD, late of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, retired merchant, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of March, A.D. 1957.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 18th day of February, A.D. 1957.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the Executrices.

"THE LIQUOR CONTROL ACT"

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned LOUIS ROCH and DELIA ROCH of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a Restaurant Beer and Wine Licence and Beverage Room Licence for the premises described, as follows:

"Lot Two (2) in Block "E" as the same is shewn on a Plan of Subdivision of Lot Two Hundred and Thirty-nine (239) of the Parish of Ste. Agathe, registered in the Winnipeg Land Titles Office, Manchester Division as No. 58."

better known as the ST. JEAN HOTEL, situated at the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, on the Main Street, AND FURTHER TAKE NOTICE that objections to this application should be made forthwith to the Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section (1) of "The Liquor Control Act", provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of the MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the licence; and the commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which the Licensing Board will hear evidence with regard to the application and the objections thereto; and all persons who file objections and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the Commission of the hearing and of the time and place so fixed."

DATED at the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, this 14th day of February, A.D. 1957.

LOUIS ROCH and DELIA ROCH.

"THE LIQUOR CONTROL ACT"

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned BRUNETEAU COMPANY LIMITED of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a Restaurant Beer and Wine Licence for the premises described, as follows:

Being part of the building known as the "Dubuc" Block in the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, and being Lot 807, and the most westerly 4 feet in width of lot 809, excepting out of both of said lots the most northerly 10 feet in depth thereof, which lots are shewn on a plan of survey of part of lot 76 of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office, Selkirk Division, as No. 64.

better known as the Bruneteau Restaurant, situated at 127 Provencher Avenue, in the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, and FURTHER TAKE NOTICE that objections to this application should be made forthwith to the Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section (1) of "The Liquor Control Act", provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of THE MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the licence; and the commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which the Licensing Board will hear evidence with regard to the application and the objections thereto; and all persons who file objections and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the Commission of the hearing and of the time and place so fixed."

DATED at the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, this 13th day of February 1957.

BRUNETEAU COMPANY LIMITED,
per Georgette Bruneteau,
Secretary-Treasurer.

AUBAINE D'ENCADREMENT
à la
LITTLE GALLERY
20% de rabais!
Sur tous les services d'encadrement
HEURES D'OUVERTURE
de 8 h. du matin à 6 h. du soir, du lundi au vendredi, et le samedi de 8 h. du matin à 5 h. du soir
396, avenue Notre-Dame
Entre les rues Hargrave et Edmonton

Le requérants favorisent la boisson aux restaurants

Les demandes reçues jusqu'à date par la Commission manitobaine des permis de liqueur indiquent un effort vers l'élimination, dans les petits centres de la province, des cabarets pour hommes seulement, et le désir de servir les boissons alcooliques avec repas.

La Commission commencera la révision finale des demandes reçues à date le 21 février, à temps pour l'ouverture des nouveaux endroits, le 1er mars. La loi ne permet aucune inauguration avant le 1er mars. Selon les demandes reçues par la commission, il semble que bon nombre de petits hôtels ont manifesté leur désir d'abolir les anciennes tavernes et de les remplacer par des cabarets mixtes.

Jusqu'ici, 124 demandes pour permis ont été reçues par la Commission, dont 75 pour cent venaient du Winnipeg métropolitain. La majorité demandait des permis pour restaurant avec bière et vin, quelques-uns ont demandé pour chambres où des boissons pourraient être servies, et il y a un assez bon nombre de demandes pour salles à manger, salles à cocktail, clubs privés et clubs de golf. Quelques hôtels des grands centres urbains, hors le Winnipeg métropolitain, demandent des permis de salle à dîner et salle à cocktail.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
130, ave Ferndale, Norwood, Man.
TELEPHONE 42-5254

On demande des dessinateurs industriels

Au bout de quelques mois, vous pourrez gagner des salaires impressionnants. Nous vous apprendrons le dessin industriel dans votre maison, pendant vos heures de loisir, même si vous n'avez aucune expérience dans ce domaine. Tous les livres et instructions pour la modique somme de $1.50 par semaine ou $6 par mois. Organisation établie en 1897 sans but intéressé. **Voici votre chance de gagner un salaire sûr et rémunérateur et d'avoir un avenir garanti comme dessinateur industriel.** Ecrivez dès aujourd'hui pour informations gratuites.

AMERICAN SCHOOL, Dept. M-18
723, édifice McIntyre
Winnipeg, Man.

Ecrivez, sans obligation de votre part, pour recevoir toutes les informations et un livret de 156 pages traitant sur plus de 50 métiers bien payants, entre autres celui de dessinateur industriel.

NOM ....
ADRESSE ....
.... AGE ....

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone 20-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

ACHETEURS EXIGEANTS
Fiez-vous à A&P pour marchandises à bas prix

Qualité de choix **PRUNES A&P**	Prix régulier: 2 pour 31c, épargnez 7c	**4** boîtes de 15 oz **55c**
"Le nôtre" **THÉ A&P**	Prix régulier: 99c la lb, épargnez 20c	Paquet d'une livre **79c**
GREEN GIANT **POIS**	Prix régulier: 21c, épargnez 3c	**2** boîtes de 15 oz **39c**
GREEN GIANT **"NIBLETS"**	Prix régulier: 21c, épargnez 3c	**2** boîtes de 14 oz **39c**

891 CHEMIN STE-MARIE
ANGLE DE L'AVENUE FREDERICK, ST-VITAL
PRIX VALABLES JUSQU'AU SAMEDI 2 MARS 1957



Notre grande vente de paletots se continue
Valeur de $49.50 pour $29.95

CHEZ HUOT
200, ave Provencher — Téléphone 20-3795
Heures d'affaires: 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.

Ainsi que la vente d'habits faits sur mesure
Valeur de $73.50 pour $53.95